RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
- ANNEE 2022 -

ART. L1122-23. CDLD

PREFACE

2022, nouvelles crises, nouveaux défis, nouveaux succès

En ce début d'année 2022, l'espoir était grand de vivre une année moins impactée par les éléments extérieurs qui s'imposent à nous.

Si la crise liée au coronavirus est devenue progressivement moins prégnante, la guerre en Ukraine a fait irruption sur la scène internationale entrainant une arrivée importante de réfugiés sur le sol belge. Les services sociaux et techniques communaux ont été sollicités à maintes reprises afin d'accueillir dignement et correctement de nombreuses personnes fortement ébranlées par leur déracinement. Le professionnalisme et la mobilisation des services communaux est à souligner tout comme la solidarité de la population dans la gestion quotidienne de cette crise mondiale.

La guerre influence également de façon plus insidieuse le fonctionnement et le quotidien de l'Administration avec la crise énergétique qui en résulte.

Face aux défis de demain, l'Administration devra continuer à faire preuve d'agilité afin de continuer à offrir aux citoyens un service de qualité.

Les différentes crises traversées sont un moteur de changement où chacun doit se réinventer dans ses activités quotidiennes.

Ces différents évènements n'ont pas empêché les équipes communales de mener à bien de nombreux projets. Permettez-moi de citer, entre autres, l'adoption du nouveau programme de Développement rural qui influencera de façon notoire le développement du territoire gesvois au cours des prochaines années, l'adoption d'un règlement communal sur le raccordement aux égouts et aqueducs et le règlement cimetière.

Soulignons également le travail de qualité de l'Administration qui a permis d'obtenir différents subsides régionaux tels que la rénovation du hall omnisport, la modernisation de l'infrastructure informatique et la revitalisation du cœur du village de Sorée.

Le contexte budgétaire qui nous attend les prochains mois et les prochaines années n'épargnera pas le fonctionnement de la Commune. L'entraide, la solidarité, l'esprit d'équipe et le professionnalisme continueront à être indispensables afin de traverser le plus sereinement possible les difficultés de demain.

Je termine ces quelques lignes en remerciant l'ensemble des services communaux, tant techniques qu'administratifs, pour leur engagement quotidien au service de l'intérêt général mais surtout des gesvois.

M-A Hardy

Directrice générale

TABLE DES MATIERES

AFFAIRES GENERALES ..... **- 7 -**

ORGANIGRAMME ..... - 8 -
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL 9
COMMISSIONS-COMITÉS-CONSEILS 12
PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL 15
RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES OU RGPD 20
PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI) 21
COMMUNICATION 22
LOCATIONS ET MISES À DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATÉRIEL COMMUNAL 24
MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS - INFORMATIONS 28
RECETTES & TAXES 29
COMPTE COMMUNAL 2021 36
BUDGET COMMUNAL 2022 37
TISSU ASSOCIATIF 38
PERSONNEL 39
MARCHÉS PUBLICS TRAVAUX BÂTIMENTS 44
MARCHÉS PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIÉS « VOIRIES » 45
MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES 46
PATRIMOINE 49
PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON 51
POPULATION & ELECTIONS 53
ETAT-CIVIL 68
ACCUEIL/CARTES IDENTITE/CERTIFICATS 70
PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS 70
ETRANGERS 73
INFORMATIQUE 74

SERVICES TECHNIQUES **76**

SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE » 77
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES » 80
SERVICE TECHNIQUE « ESPACES VERTS » 83
SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC 85

CADRE DE VIE **86**

URBANISME 87
ENVIRONNEMENT & URBANISME 90
GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS 95
OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL 106
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW) 106
BIEN-ÊTRE ANIMAL 110
PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE BIODIVERCITÉ 111
ENERGIE 114
POLITIQUES LOCALES ENERGIE DURABLE ET CLIMAT (POLLEC) 116
MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE 118
LOGEMENTS 121

VIE SOCIALE **130**

TOURISME 131
CULTURE 136
BIBLIOTHÈQUE 138
RELATIONS NORD-SUD 146
PLAN DE COHÉSION SOCIALE 147
ACCUEIL TEMPS LIBRE 151
PLAINE DE VACANCES 156
CONSULTATIONS ONE 159
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 160
JEUNESSE 162
3ÈME AGE 164

INDÉPENDANTS ET PME 165

ENSEIGNEMENT 166

PARTENAIRES 179

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE 180
GESVES EXTRA ASBL 186
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI 191
CRÈCHES COMMUNALES 192
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL 194

AFFAIRES GENERALES

ORGANIGRAMME

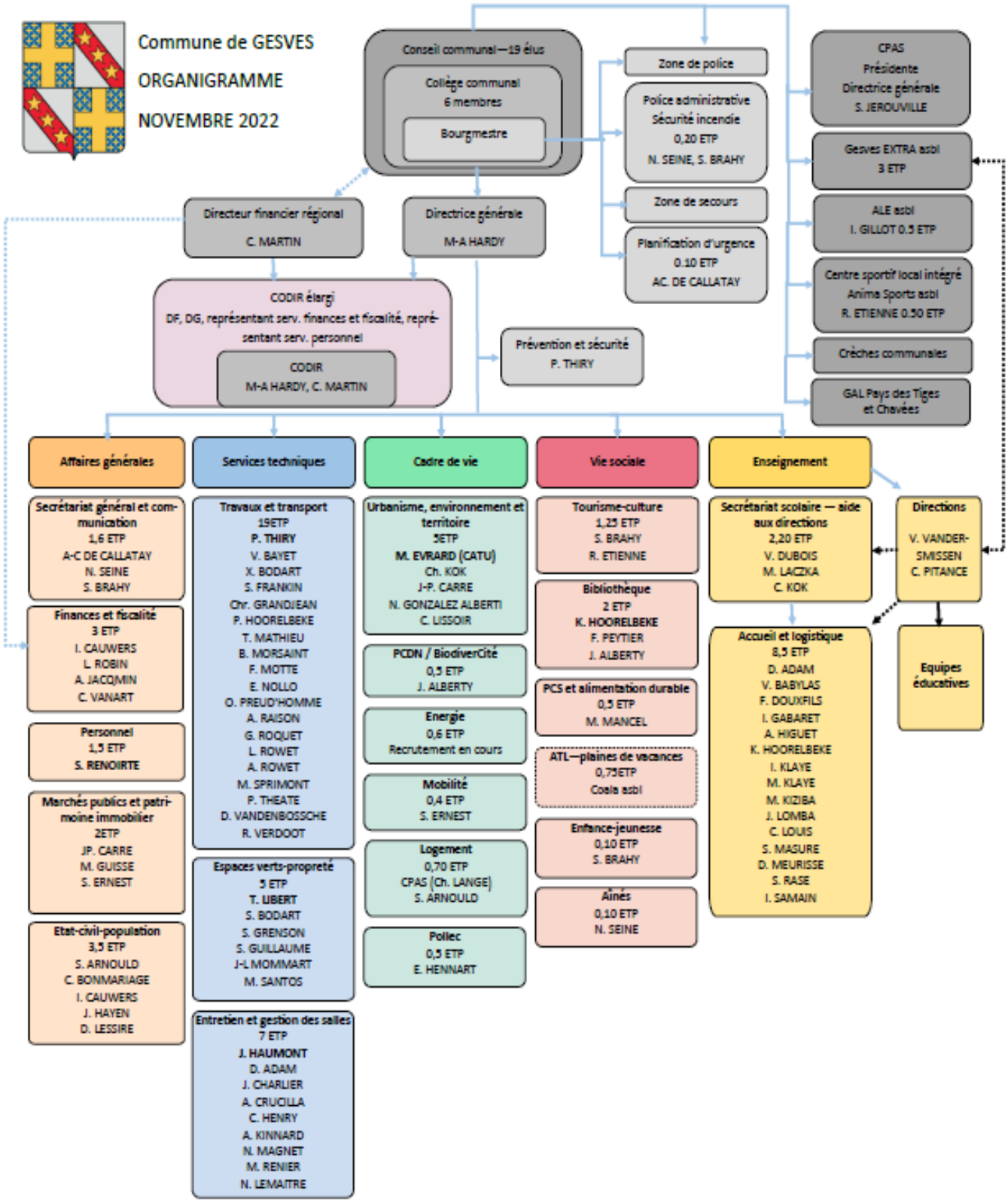

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

LE COLLÈGE COMMUNAL

Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626
bourgmestre@gesves.be

Attributions : Sécurité, Finances/Taxes, Personnel, Communication, Plan de Cohésion Sociale (PCS), pilotage du Programme Stratégique Transversal (PST), Mariages, Population, Etat Civil, ALE, Police, PGIU, Informatique, Assurances et Marchés publics

Madame Cécile BARBEAUX – 1ère Echevine 0474/499.042
cecile.barbeaux@gesves.be

Attributions : Agriculture, Développement rural, Energie, Environnement, Mobilité et Sécurité Routière, Alimentation durable, Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), « Zéro déchets », Calamités publiques, gestion des cours d'eau.

Monsieur Philippe HERMAND – 2ème Echevin 0495/23.76.18
philippe.hermand@gesves.be

Attributions : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Sport et Infrastructures Sportives, Festivités, Prêt Matériel, Gestion des Salles, PME, Economie, Emploi (sauf ALE), Patrimoine communal et Petit patrimoine.

Madame Michèle VISART – 3ème Echevine 0495/122.102
michele.visart@gesves.be

Attributions : Culture, Enseignement et Infrastructures Scolaires, Participation Citoyenne, Jeunesse, Petite Enfance, Enfance, Relations Nord&Sud et Patrimoine Culturel

Monsieur Benoit DEBATTY – 4ème Echevin 0498/512.637
benoit.debatty@gesves.be

Attributions : Travaux (voirie, bâtiments, garage), Fabriques d'Eglise, Tourisme, Cimetières, Eclairage public.

Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS 083/670.325 – 0477/391.630
nathalie.pistrin@gesves.be

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicontact

GRADES LÉGAUX

Madame Marie-Astrid HARDY – Directrice générale – 083 670.338 – dg@gesves.be

Monsieur Cédric MARTIN – Directeur financier – 083 670.328 – cedric.martin@gesves.be

LES SÉANCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Les réunions du Collège communal se tiennent en principe tous les lundis dès 13h30 à l'Administration communale et à huis clos.

Le Collège communal s'est réuni 47 fois à la date du 30 novembre 2022 et a étudié 1.687 dossiers.

LE CONSEIL COMMUNAL

Les attributions du Conseil communal sont de deux ordres : les matières d'intérêt communal, qui sont ses attributions propres inhérentes au pouvoir communal, et des matières d'intérêt général, pour lesquelles son intervention est expressément requise par la loi ou l'autorité supérieure.

Le pouvoir communal est souverain dans son propre domaine. Il ne doit rendre compte de ses actes que dans la limite tracée par la loi et sous réserve de l'intervention de l'autorité de tutelle.

Parmi les attributions les plus importantes du Conseil communal, il y a chaque année, l'approbation des comptes annuels de l'exercice précédent et le vote du budget de l'exercice suivant.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

	Fonction	Adresse	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	**BOURGMESTRE**		
	Martin VAN AUDENRODE	Rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG +
	ECHEVINS		
	Cécile BARBEAUX	Rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
	Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	RPG +
	Michèle VISART	Rue des Ecoles, 27 à 5340 Faulx-Les Tombes	ECOLO
	Benoit DEBATTY	Rue des Bonniers, 18 à 534 à Gesves	RPG +
	PRESIDENT DU CPAS (voix consultative)		
	Nathalie PISTRIN	Rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	RPG +
CONSEIL COMMUNAL	**PRESIDENT**		
	Corentin HECQUET	Rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO
	CONSEILLERS		
	André VERLAINE	Rue de Houte, 4 à 5340 Gesves	RPG+
	Francis COLLOT	Rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG +
	José PAULET	Rue de Bellaire, 19 à 5340 Haltinne	Indépendant
	Simon LACROIX	Rue du Centre, 39 à 5340 Sorée	GEM
	Eddy BODART	Route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Annick SANZOT	Rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	Indépendante
	Carine DECHAMPS	Rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
	André BERNARD	Rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
	Denis BALTHAZART	Moulin des Anglais, 6 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Maggi LIZEN	Baty Pire, 4 à 5340 Gesves	RPG +
	Mélanie WIAME	Rue de la Briqueterie, 1A à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
	Joseph TOUSSAINT	Petit Pourrain, 11 à 5340 Gesves	GEM

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 19 membres (le nombre d'habitants de la Commune de Gesves se situant entre 7.000 et 8.999 habitants au moment des élections de 2018). Les réunions du Conseil communal sont publiques.

Le Conseil communal s'est réuni 11 fois et à la date du 30 novembre 2022, a étudié 194 points inscrits à l'ordre du jour des séances publiques et 115 points inscrits à l'ordre du jour des séances à huis clos.

COMMISSIONS-COMITÉS-CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE - LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2022. Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2021-2022 ;
- L'édition du Plan d'Action Annuel (PAA) 2022-2023 ;
- L'enquête ATL dans le cadre de l'état des lieux ;
- L'élaboration du nouveau Programme CLE ;
- La mise en place d'une nouvelle formation ATL à Gesves ;
- Les plateformes provinciales ATL ;
- La réorganisation interne de Gesves EXTRA ;
- Les activités des opérateurs identifiés à l'ONE pendant les congés scolaires ;
- Le salon de l'éducation à Marche-en-Famenne.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Au vu de la crise sanitaire et du manque de candidatures, la Commission du Trophée communal du Mérite, ne s'est pas réunie.

COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation s'est réuni à 3 reprises, en 2022 :

- Fin juin, pour discuter du compte 2021 du C.P.A.S., mais aussi pour réfléchir à l'alimentation durable et à la consommation d'eau ;
- Mi-septembre, pour faire le point sur les modifications budgétaires à l'ordinaire et à l'extraordinaire du Centre ;
- Début décembre, pour examiner le projet de budget 2023 du Centre.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière est composée de 39 membres représentants les différents villages de l'entité.

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ

La Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm est composée de 17 membres. En 2022, 6 réunions plénières de la CCATm) ont été organisées.

Le travail de la commission s'est concentré sur les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes visant des écarts et des dérogations prévues au CoDT, **soit 31 avis.** A l'exception des dossiers dérogatoires, les dossiers d'urbanisme sont proposés d'initiative par le Collège communal qui conserve la faculté de consulter ou non la CCATm pour tous les permis d'urbanisme ou d'urbanisation.

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINÉS

Le Conseil Communal Consultatif des Aînés s'est réuni à deux reprises en 2022. Le principal thème qui a été abordé a été la mise en place d'une centrale téléphonique.

Cette année, dans le cadre de la mise en place d'une gestion dynamique des cimetières, le Collège communal a sollicité une collaboration du CCCA pour l'aider à arrêter la liste de sépultures d'importance historique locale.

L'apport de la CCCA serait de faire appel aux aînés de chaque village qui connaissent l'histoire locale mieux que l'administration et de transmettre une liste avec ces personnes et un petit descriptif de la raison de son importance historique.

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La CLDR s'est réunie à 5 reprises. Les principaux sujets abordés au cours de ces réunions étaient :

- Budget participatif 2022
- Projets présentés à des demandes de subsides : Centre récréatif de Sorée, Centre récréatif de Mozet
- La gestion de l'eau en collaboration avec la cellule GISER et le CRHM et l'utilisation raisonnée de l'eau en collaboration avec l'INASEP
- Suivi de l'état d'avancement du Vicigal

COMMISSION COMMUNALE DE CONSTATS DE DÉGÂTS AUX CULTURES

La Commission communale de constats de dégâts aux cultures s'est réunie fin septembre suite à la sécheresse connue en 2022. Un total de 27 dossiers ont été introduits.

COMMISSION ALIMENTATION DURABLE ET AGRICULTURE

La Commission « Alimentation durable et agriculture » ne s'est pas réunie en 2022.

GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE

Cette année, les membres du Groupe ont contribués à la rédaction des fiches-projets introduite dans le cadre du subside régional "BiodiverCité" (semaine de l'arbre, plantations, mares, ...) pour un montant de 12.000€.

COMMISSION CLIMAT

Cette année, la commission climat a été élargie aux représentants des autres commissions actives sur le territoire (Agriculture et Alimentation, Biodiversité, CCATM, CLDR, Sécurité routière) afin d'actualiser le Plan d'actions Energie durable et Climat (PAEDC) en partenariat avec la coordinatrice POLLEC du GAL.

Durant 2022, la Commission Climat a s'est réunie 3 fois. Elle a également été conviée à des réunions conjointes avec la CLDR sur la gestion de l'eau.

COMMISSION CYCLISTES

La Commission s'est réunie le 23 mars 2022 et les points suivants ont été abordés :

- Présentation du tracé du Vicigal et de l'état du dossier
- Présentation du réseau points nœuds
- Piste cyclo-piétonne entre Gesves et Faulx-Les Tombes : état du dossier et comptage
- Subside PIMACY : réseau cyclable, parking vélos
- Défi les As du climat
- Brevet du cycliste

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

AGENT RÉFÉRENT : STÉPHANIE ARNOULD

Le 25 septembre 2019, le Conseil communal prenait acte du premier PST de la commune de Gesves.

En 2021, arrivés à mi-législature, la 1ère évaluation du PST est réalisée.

En 2022, le PST, c'est :

- Le pilotage des actions et projets en cours par les agents en collaboration avec la Direction.
- La mise à jour des tableaux de bord pour le volet interne et le volet externe.
- La mise en œuvre de plusieurs synergies avec le Cpas.
- L'évolution des projets communs avec les partenaires externes : Gal, Gesves Extra, etc.
- L'élaboration du baromètre 2022.
- L'évaluation continuée par les autorités des projets et actions en cours.

LE CYCLE DE VIE DU PST 1

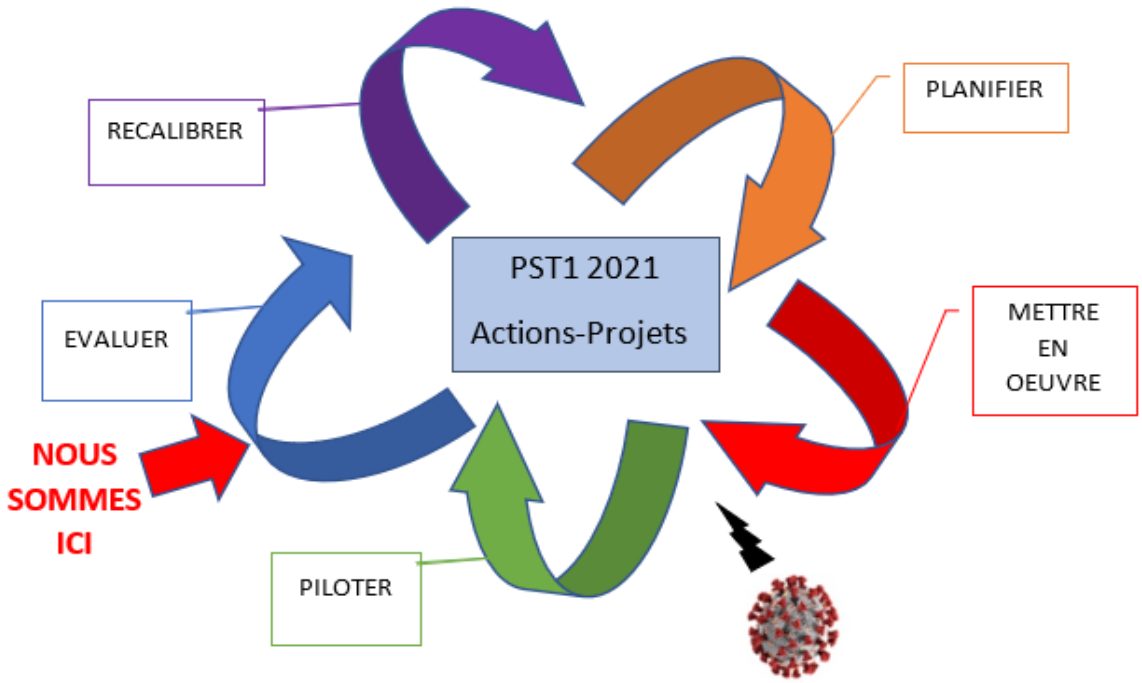

Etat d'avancement des tâches du PST **:**

Compte tenu des crises successives, les baromètres sont encourageants !

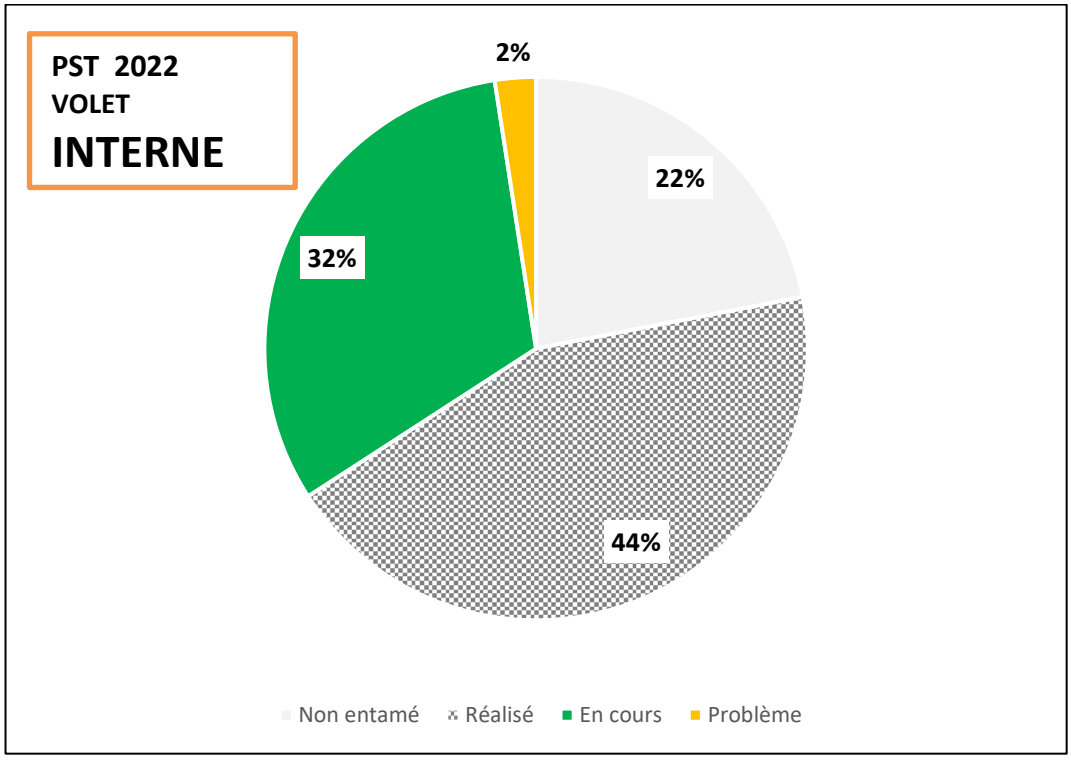

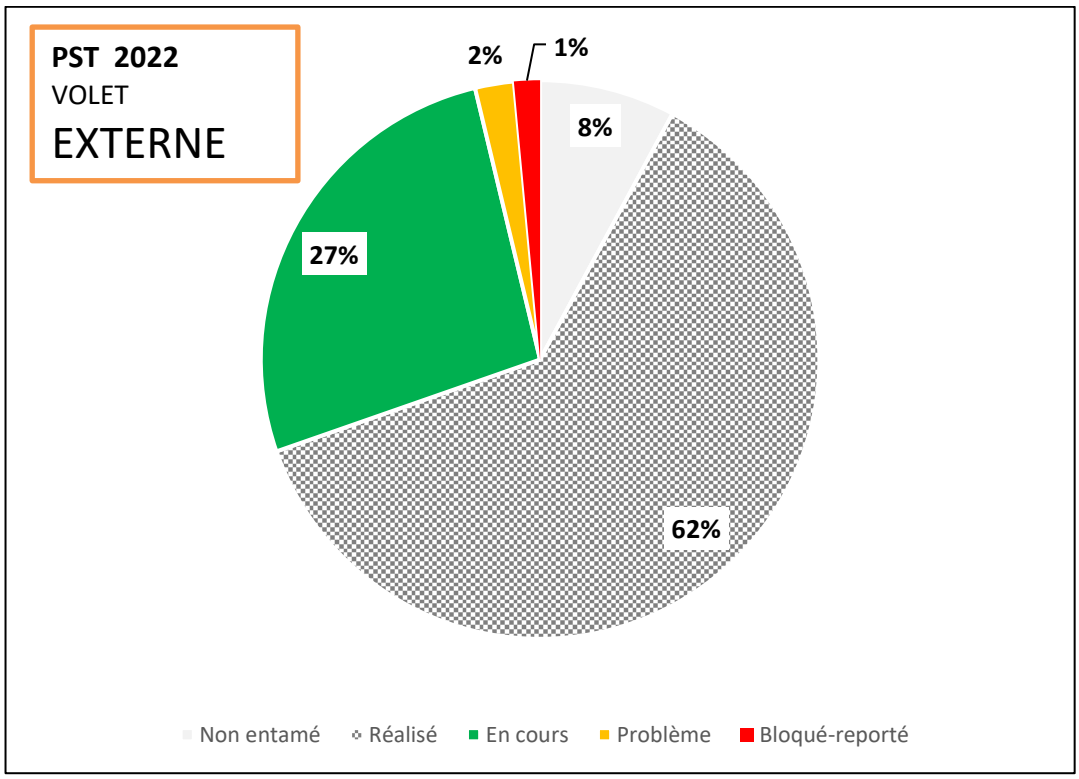

Globalement en 2022, sur les 267 tâches qui composent le volet EXTERNE du PST, 236 tâches sont en cours de réalisation ou terminée, soit 89 % ;

Pour le Volet INTERNE, sur 42 tâches, 31 sont en cours de réalisation ou terminées, soit 76 %.

Synergies PST Commune-Cpas

➢ PCS, POLLEC, CPAS : Les différents services se rencontrent afin de mener des actions concrètes notamment en matière de sensibilisation aux économies d'énergie au niveau des logements.

➢ Accueil des citoyens étrangers : Une réunion en synergie avec les services administratifs et sociaux a été organisée afin d'assurer l'accueil et le suivi des dossiers des personnes ukrainiennes en mars 2022. Une réunion avec le CAI (Centre d'Action Interculturelle) d'Andenne a permis de mettre en place une permanence pour l'accompagnement des citoyens étrangers dans leurs démarches administratives et leur parcours d'intégration.

PST Cpas 2021-2022

FICHES-ACTIONS en synergie COMMUNE-CPAS, partenariat GAL, PCS et POLLEC

3 AXES : 1. AINES 2. ENERGIE 3. INSERTION

AXE	PST Cpas	FICHE-ACTION CPAS	Partenariat GAL ↔	PST Commune	FICHE-ACTION COMMUNE
1	1.1.3.5	Renforcer la collaboration avec les 4 services d'aide à domicile	Communication PCS ↔	2.3.11.2	Développer et promouvoir des services permettant le maintien à domicile (« boîte à tartines »)
1	2.4.4.2	Assurer une large communication des services existants	Guide des aînés (réalisé) ↔	2.3.11.3	Assurer une bonne communication aux aînés sur les services disponibles
2	2.1.3.7	Diminuer les dépenses énergétiques	PAPE Diagnostic audit énergétique – Primes ↔ Recrutement Conseiller en énergie en cours	2.4.3.1	Renforcer la communication entre conseiller en énergie et assistantes sociales
2	2.3.4.1 2.5.1.2	Adopter les bonnes pratiques en matière d'énergie (logements) Evaluer le PAPE au terme de 2 ans (tuteur/trice en énergie ?) Planifier des ateliers de type éducatif d'insertion sociale : atelier à thème, utilisation raisonnée de l'énergie	PAPE – Subsides SPW 9.600 € 2021-2022 POLLEC Empreintes Ecowatchers ↔ PCS Ecowatchers ZD ↔	2.4.3.2 2.4.5.3 2.4.5.5	Réaliser des ateliers collectifs de sensibilisation aux économies d'énergie Poursuivre le défi « Zéro Déchet » Utiliser des produits respectueux de l'environnement et de la santé dans tous les bâtiments communaux

3	2.1.6.4	Assurer les synergies avec le PCS : participer au projet de la création d'une épicerie sociale	PCS 2022 en cours ↔	2.2.3.3	Envisager la mise en place d'une épicerie sociale
AXE	PST Cpas	FICHE-ACTION	Partenariat GAL ↔	PST Commune	FICHE-ACTION
1-3	2.4.4.1 2.5.1.6	Evaluer les besoins en matière de livraison à domicile : Collaboration avec Compagnons du Samson – FSA et cuisine collective Poursuivre la dynamique du service maraîchage les Compagnons du Samson	Projet alimentation durable « Nourrir le territoire » 2022 7 communes : 2 GAL) 1.Créer un Conseil politique alimentaire 2. Piste maraichère 3. Piste fromagère GREENDEAL (labellisation) ↔	2.2.6.1 2.2.6.2	Soutenir le développement de la Cocoricoop Mettre en place une cuisine de collectivité en collaboration avec les Compagnons du Samson (en suspens)
3	1.1.3.8	Etendre l'offre de formations à destination des personnes en insertion	GAL – partenariat EFT Espace Ciney – Filière BOIS – Projet plaquettes – 10.000 € Réunion 2022 PCS ↔	2.1.6.5	Favoriser la communication avec le GAL
INT.	1.1.5.10	Evaluer les risques psychosociaux	GAL – pérenniser les groupes den paroles en balades 2022 : public cible – managers 2022 Ateliers bien-être personnel du Cpas – Séance de Yoga	1.2.2.1	Prendre des mesures adéquates en matière de sécurité et de bien-être au travail

<u>En conclusion</u>

L'outil PST élaboré permet à chaque acteur des services administratifs et techniques de prendre conscience de l'organisation structurelle transversale, de la charge de travail et de la diversité des tâches à réaliser en vue du développement des politiques sociales, économiques et environnementales définies par la DPC 2018-2024.

C'est également le caractère évolutif du PST qui permet de recalibrer les actions-projets et leur budgétisation en fonction des événements extérieurs et des impondérables …

Rappelons que le socle du PST est basé sur les **VALEURS de l'administration communale** :

OUVERTURE, EQUITE, CONFIANCE, ADAPTABILITE, EFFICACITE

En 2022 … Commune et CPAS continuent de partager les mêmes

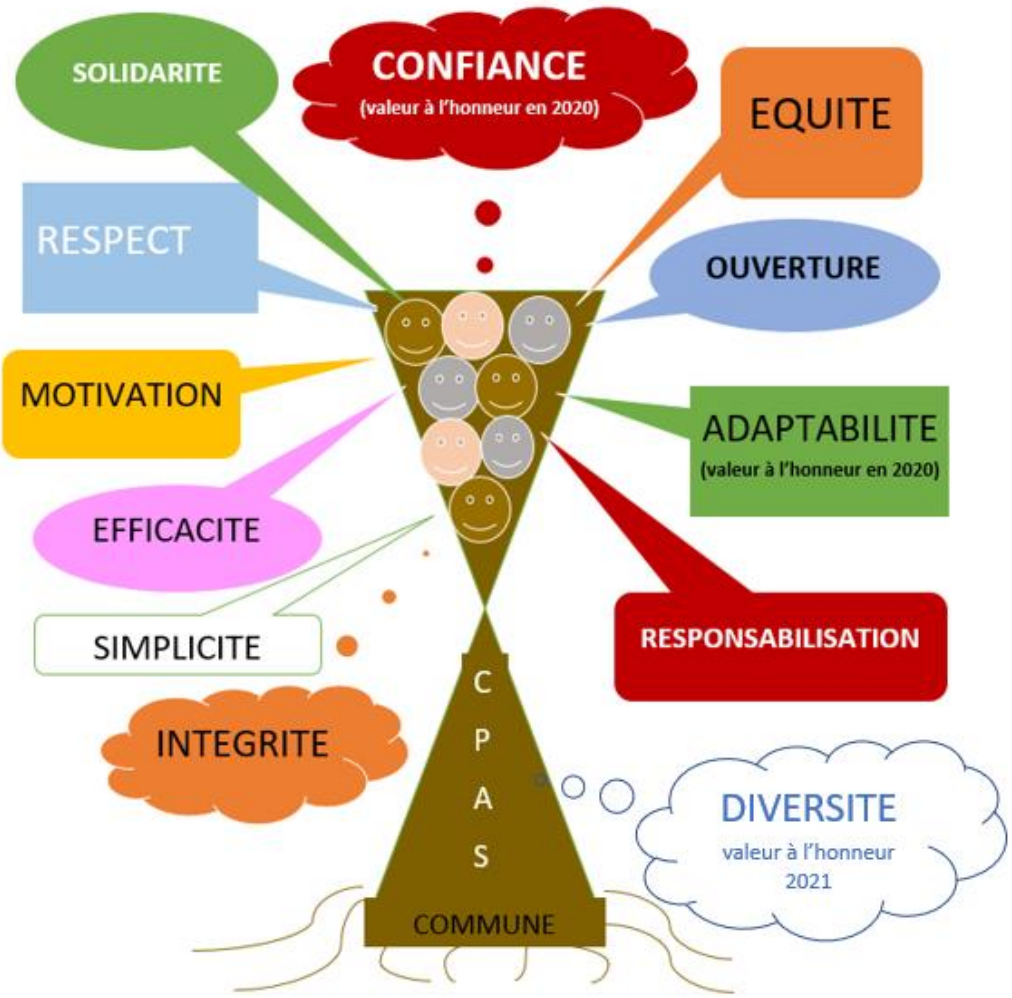

VALEURS …

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES OU RGPD

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?

Le Règlement sur la Protection des Données, d'application depuis le 25 mai 2018, définit un contexte juridique permettant d'encadrer le traitement des données personnelles sur tout le territoire de l'Union européenne.

Ce nouveau règlement européen répond notamment aux évolutions technologiques de nos sociétés, à savoir le développement du commerce en ligne et l'explosion des réseaux sociaux et autres applications collectant nécessairement des données personnelles.

QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE À CARACTÈRE PERSONNEL ?

Toute information se rapportant à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement est une donnée à caractère personnel. Cette notion est donc très large. Aucune différence n'est faite entre des informations confidentielles, publiques, professionnelles ou non professionnelles.

LE RGPD ET LA COMMUNE DE GESVES

La Commune de Gesves, en tant qu'administration publique est soumise aux règles du RGPD lorsqu'elle traite des données à caractère personnel concernant une personne.

En général, les données à caractère personnel détenues par les administrations publiques sont traitées sur la base d'une obligation légale ou dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exécution des missions d'intérêt public ou à l'exercice de l'autorité publique dont les administrations sont investies.

Si vous souhaitez plus d'informations quant à vos droits, nos obligations, le rôle du Délégué à la Protection des Données ou pour toutes autres questions relatives à cette matière : rgpd@gesves.be

PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI)

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

Le PGUI contient les lignes directrices du mode d'intervention et de coordination des services de secours tant au niveau opérationnel que stratégique lors de catastrophe.

L'administration travaille actuellement à la rédaction du plan communal.

Actions importantes en 2022 :

- Désignation de la société NA4SP pour aider à la rédaction du PGUI

- Réunion de la Cellule de sécurité communale le 23/11/2022

COMMUNICATION

LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL – WWW.GESVES.BE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

Un des projets du Plan Stratégique Transversal de la Commune de Gesves est la modernisation de notre site Internet, pour le rendre encore plus accessible et plus convivial. Ce projet est en cours actuellement à l'étude. L'analyse des statistiques du site Internet indique un nombre croissant de visiteurs. Le taux de rebond indique que les utilisateurs sont satisfaits par les informations trouvées sur notre site et repartent aussitôt. De plus en plus d'utilisateurs naviguent sur notre site Internet via leur smartphone. La nouvelle version de notre site internet devra donc être « responsive » (adaptée aux téléphones mobiles et tablettes).

LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA PAGE « FACEBOOK » - COMMUNE DE GESVES

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

La page Facebook communale se veut être la vitrine du site Internet et bien plus encore, car cette page permet de rentrer plus facilement en contact avec les citoyens.

À l'heure actuelle, la page Facebook compte 2.882 abonnés soit une augmentation de 17% depuis décembre 2021. La majorité de nos abonnés (65%) sont des femmes. Bien que 95% de nos abonnés proviennent de Belgique, d'autres viennent de France, d'Algérie, d'Espagne ou encore du Bénin et de la Côte-d'Ivoire.

Cette page Facebook est un excellent outil de communication qui permet aux utilisateurs de poser leurs questions, d'obtenir facilement des renseignements et de partager les informations.

Nous recevons également beaucoup de message via Messenger dont le taux de réponse est de 100%.

GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

Le Gesves info est distribué dans toutes les boites aux lettres gesvoises 6 fois par an.

Cette brochure retrace les évènements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité gesvoise et permet aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».

L'ECHO DU SAMSON

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

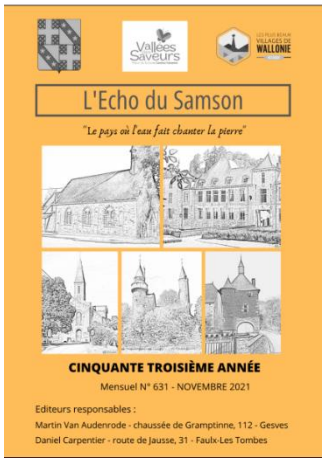

Diffusé chaque mois, le « L'Echo du Samson » veut résolument poursuivre aujourd'hui son objectif central d'informer les habitants de la commune des projets, activités, animations, manifestations et événements divers de la vie locale dans nos villages. Il tient à rester, pour toutes et tous, l'écho des nouvelles du coin.

L'Echo du Samson est disponible :

- Sur le site internet de la commune de Gesves : www.gesves.be ;
- Par envoi informatique ;
- À la maison communale, à l'Office du Tourisme et de la Culture, au bureau de poste de Gesves et au niveau des boites à livres ;
- Dans les commerces gesvois.

LOCATIONS ET MISES À DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATÉRIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

OCCUPATIONS PONCTUELLES 2022

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	**Total**
Salle de ***Gesves***	12	7	0	6	0	**25**
Salle de ***Haut-Bois***	5	9	1	17	0	**32**
Salle de ***Strud***	0	4	1	8	2	**15**
Centre récréatif de Mozet	2	3	1	19	1	**26**
Centre récréatif de Sorée	3	4	1	6	2	**16**
Salle des Todi Djon.nes de Gesves	4	11	0	12	0	**27**
Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)	6	8	1	16	0	**32**
Maison de l'Entité (Salle moyenne)	2	1	1	3	0	**7**
Maison de l'Entité (Petite salle)	0	1	1	1	0	**3**
TOTAL						

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles.

Durant toute l'année, les ***salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet accueillent*** également des cours ainsi que les activités culturelles et sportives organisées par *les écoles*, *groupements des aînés et certaines associations locales.*

Avec la crise sanitaire que nous avons traversée, beaucoup d'évènements ont été annulés fin 2021 et ce jusqu'au printemps 2022.

LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2022

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs…) sont détaillées ci-après. La crise sanitaire a impacté négativement ces occupations.

La salle communale de GESVES (1er étage de l'Administration) est occupée, de septembre à avril, par le club de *Tennis de Table de Gesves*

- Deux entrainements hebdomadaires en soirée,
- Compétitions *« interclubs »* (1 weekend / 2).

Occupations de Gesves **Par saison sportive**	
Entrainements	**6 heures /semaine**
Compétitions (vendredi et samedi)	**4 jours/ mois**

Le Centre Récréatif de MOZET est occupé comme suit :

- Une soirée par semaine, de septembre à juin, pour l'organisation de cours collectifs (gymnastique). En septembre 2022, ces cours ont été déplacés en la salle de Gym de l'école de l'Envol

- Deux fois en journée par semaine, de septembre à juin, pour des cours de gymnastique pour les aînés. Depuis septembre 2022, de nouveaux cours sont dispensés pour les plus jeunes.

Centre Récréatif de Mozet **Par année académique**	
2021-2022	**3 heures/semaine**
2022-2023	**4 heures/semaine**

La salle de STRUD : depuis la crise sanitaire, les occupations récurrentes n'ont pas encore repris.

La salle de HAUT-BOIS est occupée comme suit :

- un après-midi par mois, toute l'année, par le club senior de Strud, Haltinne et HautBois

- les mardis et jeudis soir, depuis septembre 2021, cours de gym. Ces cours ne sont plus dispensés depuis septembre 2022.

- les mercredis soir, depuis septembre 2021, cours de yoga. Ces cours ne sont plus dispensés depuis septembre 2022.

Salle « Sainte Cécile » de HAUT-BOIS **Par année académique**	
2021-2022	**6 heures/semaine**
2022-2023	**4 heures/semaine**

Le Centre Récréatif de Sorée. L'école de la Croisette étant en pleine croissance, un espace a été aménagé au Centre récréatif pour pouvoir y dispenser les cours de psychomotricité. Des activités extrascolaires y sont également données. Depuis septembre 2021, ce local est occupé comme suit :

- Cours de psychomotricité de l'école de la Croisette : les mardis et jeudis matin depuis septembre 2021
- Activités extrascolaires : depuis septembre 2021

Centre Récréatif de Sorée **Par année académique**	**6 heures** /mois

La salle « moyenne » de l'Entité à Faulx-Les Tombes est occupée comme suit :

- Cours de généalogie, le 4ème samedi du mois
- Cours de couture, tous les mercredis après-midi
- Réunion mensuelle des 3x20 de Faulx-Les Tombes : 3ème mercredi du mois

Salle « moyenne » de l'Entité à Faulx-Les Tombes **Par année académique**	**9 heures** /mois

La « petite » salle de l'Entité à Faulx-Les Tombes n'est plus occupée de manière récurrente depuis la crise sanitaire (en dehors de l'accueil extrascolaire).

LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Le matériel est mis gracieusement à la disposition :

- De toutes les associations gesvoises (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles…) ;
- Des écoles de l'entité ;
- Du CPAS ;
- De *l'Asbl Gesves Extra*, de *l'ATL (Accueil Temps Libre),* des *Plaines de Vacances* ;
- Du *Syndicat d'Initiative ;*
- De *l'Asbl GAL Pays des Tiges et Chavées* ;
- Des organisateurs de manifestations « à caractère exceptionnel » organisées dans un but exclusivement philanthropique ou humanitaire ;
- Des communes voisines.

L'évolution des mises à disposition se résume comme suit :

Matériel communal	***2022***	***2021***	***2020***	***2019***	***2018***
Chapiteaux	***41***	***22***	***10***	***45***	***54***
Tentes	***33***	***20***	***9***	***37***	***55***
Matériel divers	***149***	***90***	***53***	***152***	***166***
Total	***223***	***132***	***72***	***234***	***275***

Les demandes de mise à disposition de matériel reviennent au niveau des années qui précédaient la crise sanitaire.

MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS - INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

AUTORISATIONS

Gesves, une commune active.

En 2022, 336 autorisations et/ou ordonnances de police ont été délivrées.

Détail des autorisations	2022	Total 2022	2021	Total 2021	2020	Total 2020
Courses cyclistes	7	24	6	7	0	0
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc.	8		1		0	
Motocross / Motos	9		0		0	
Emplacements (Ambulants)	3	3	2	2	1	1
Grands feux	2	47	0	2	0	1
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	45		2		1	
Battues	4	262	9	269	35	280
Circulation dans les bois / VTT / Marches / Trails / Joggings / Corridas	35		11		15	
Cueillettes dans les bois	4		4		4	
Divers (abattage arbre, placement container, …)	27		5		29	
Travaux (ordonnance de police)	192		240		197	
TOTAUX	**336**		**280**		**282**	

RECETTES & TAXES

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

On distingue :

- Les impôts communaux additionnels : impôt des personnes physiques et des centimes additionnels au précompte immobilier
- Les impôts purement communaux :
  - ~ La taxe communale est le prélèvement réalisé sur les moyens tant des personnes physiques que des personnes morales de droit public ou privé, des associations sans personnalité morale et des associations de faits ou des communautés, qui se situent sur son territoire ou y ont des intérêts, afin de l'utiliser à des services d'utilité publique. Les impôts sont toujours levés pour couvrir les dépenses générales de la commune.
  - ~ La redevance communale qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément.

A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2700 centimes
- **Impôt personne physique** : 8,5 %
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %

B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

Le travail du service consiste en l'élaboration des règlements/redevances ainsi que la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, des rappels, des sommations, des contraintes et des dossiers de contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2022 :

Libellés règlements	Date Conseil	Validité	*Approbation SPW IAS*
➢ Bibliothèque Ⓡ	23/10/19	2020 ⇨ 2025	*27/11/19*
➢ Centimes additionnels Ⓣ	24/11/21	2022	*02/12/22*
➢ Changement de prénom(s) Ⓡ	27/03/19	2019 ⇨ 2025	*23/04/19*
➢ Cimetières – Concessions Ⓡ	23/10/19	2020 ⇨ 2025	*27/11/19*
➢ Cimetières – Exhumations Ⓡ	23/10/19	2020 ⇨ 2025	*27/11/19*
➢ Cimetières – Caveaux attente Ⓡ	23/10/19	2020 ⇨ 2025	*27/11/19*
➢ Cimetières – Translations restes mortels Ⓡ	23/10/19	2020 ⇨ 2025	*27/11/19*
➢ Déchets ménagers Ⓣ *	08/11/21	2022	*13/12/21*
➢ Déchets ménagers – Vente conteneurs Ⓡ *	27/11/19	2020 ⇨ 2025	*24/12/19*
➢ Déchets ménagers – MAD conteneur Ⓡ *	27/11/19	2020 ⇨ 2025	*24/12/19*
➢ Déchets ménagers – Prix vente Sacs Ⓡ *	27/11/19	2020 ⇨ 2025	*24/12/19*
➢ Documents administratifs Ⓡ	23/10/19	2020 ⇨ 2025	*27/11/19*
➢ Documents administratifs – Urbanisme Ⓡ	25/09/19	2020 ⇨ 2025	*24/10/19*
➢ Ecrits publicitaires Ⓣ *	28/10/20	2021 ⇨ 2025	*08/12/20*
➢ Eoliennes Ⓣ *	28/10/20	2021 ⇨ 2025	*07/12/20*
➢ Immeubles inoccupés Ⓣ *	25/09/19	2020 ⇨ 2025	*24/10/19*
➢ Impôt personnes physiques Ⓣ	24/11/2021	2022	*02/012/22*
➢ Locations matériel communal Ⓡ	25/09/19	2020 ⇨ 2025	*21/10/19*
➢ Locations salles communales Ⓡ	25/09/19	2020 ⇨ 2025	*21/10/19*
➢ Prestations effectuées pour des tiers Ⓡ	27/11/19	2020 ⇨ 2025	*24/12/19*
➢ Secondes résidences Ⓣ *	25/09/19	2020 ⇨ 2025	*24/10/19*
➢ Terrains de camping Ⓣ *	25/09/19	2020 ⇨ 2025	*24/10/19*
➢ Terrains non bâtis – Dans lotissement Ⓣ *	27/11/19	2020 ⇨ 2025	*24/12/19*
➢ Parcelles non-bâties – Hors Lotissement Ⓣ *	27/11/19	2020 ⇨ 2025	*24/12/19*
➢ Versages sauvages Ⓣ *	25/09/19	2020 ⇨ 2025	*21/10/19*

Remarques : les taxes et/ou redevances (*) sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.

Ⓣ = *Taxe* - Ⓡ = *Redevance*

Les montants des taxes sont soumis à une majoration en cas de non-déclaration dans les délais prévus. Ce qui peut engendrer des différences entre les montants annuels.

➢ Ecrits publicitaires non adressés :

❖ 2012	46.635,88 €	778 articles	❖ 2018	46.744.90 €	731 articles
❖ 2013	59.118,26 €	782 articles	❖ 2019	39.137,09 €	684 articles
❖ 2014	55.352,33 €	784 articles	❖ 2020	26.422,24 €	464 articles
❖ 2015	53.232,98 €	929 articles	❖ 2021	33.045,51 €	450 articles
❖ 2016	50.495,28 €	980 articles	❖ *2022*		
❖ 2017	49.928 ,94 €	880 articles	*- 1er semestre*	*15.441,58*	*229 articles*
			- 2e semestre	*12.635, 80*	*157 articles*

(Pour 2022 : chiffres arrêtés au 18 novembre)

➢ Eoliennes - trois - :

- 2019 45.000,00 €
- 2020 45.000,00 €
- 2021 51.000,00 €
- 2022 51.000,00 €

➢ Immeubles inoccupés

- 2012 8 articles
- 2013 5 articles
- 2014 3 articles
- 2015 6 articles
- 2016 6 articles
- 2017 5 articles
- 2018 3 articles
- 2019 4 articles
- 2020 10 articles
- 2021 7 articles

- 2022 : *procédure en cours*
  - ⇨ *03/02/2022 : 1er constats* *37 envois - Suite aux différentes réponses :*
  - ⇨ *26/08/2022 : 2e constats* *8 envois*
  - ⇨ *31/10/2022 : procédure taxation d'office* *3 envois*

➢ Immondices – Evolution des rôles

	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits
2012	2754	**313.503,54** €	136.118,54 €	177.385,00 €
2013	2813	**345.855,00** €	134.227,08 €	213.525,00 €
2014	2834	**371.682,70** €	157.872,70 €	213.810,00 €
2015	2877	**372.283,00** €	156.333,00 €	215.950,00 €
2016	2901	**380.581,25** €	164.096,25 €	216.485,00 €
2017	2947	**422.436,95** €	157.981,95 €	264.455,00 €
2018	2965	**413.542,80** €	148.832,80 €	264.710,00 €
2019	2970	**402.945,85 €**	139.340,85 €	263.605,00 €
2020	3002	**429.431,90 €**	179.831,90 €	249.600,00 €
2021	3030	**460.068,17 €**	200.018,17 €	260.050,00 €
2022 (*)	*3068*	***464.733,00 €***	*193.450,00 €*	*271.283,00 €*

(*) Simulation des rôles effectuée au 1er novembre 2022 sur base des données obtenues au 30 septembre 2022

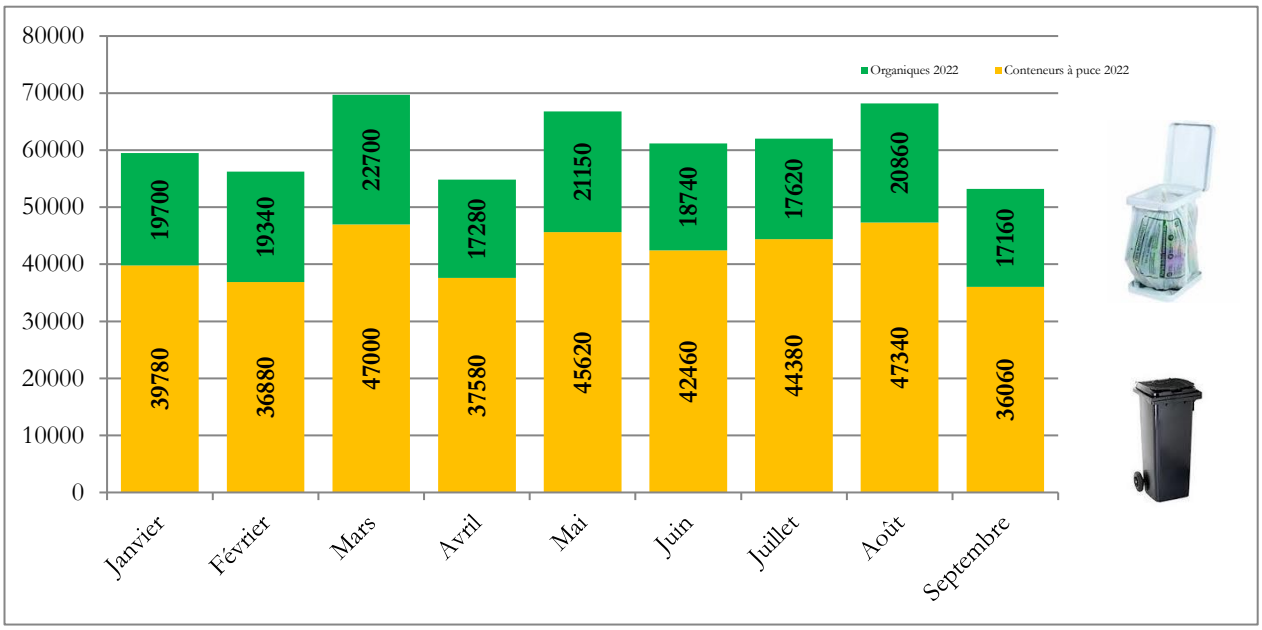

Pour plus de renseignements : voir la partie « gestion des déchets ménagers »

Données BEP – Pour 2022 : situation arrêtée au 30 septembre (en Kg)

➢ Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé

❖ 2012	17.310,00 €	34 articles	❖ 2018	18.380,00 €	32 articles
❖ 2013	23.647,50 €	36 articles	❖ 2019	16.210,00 €	27 articles
❖ 2014	21.747,50 €	35 articles	❖ 2020	16.650,00 €	25 articles
❖ 2015	20.970,00 €	37 articles	❖ 2021	21.807,00 €	26 articles
❖ 2016	20.090,00 €	33 articles	❖ 2022	17.825,00 €	26 articles
❖ 2017	20.530,00 €	34 articles			

➢ Terrains non-bâtis (hors lotissement) – *Vu l'absence de longue durée de l'agent traitant et la reprise des dossiers : procédures en cours*

A titre informatif : Enlèvement des conteneurs à puce et des organiques

❖ 2013	69.630,00 €	166 articles	❖ 2018	43.849,80 €	102 articles
❖ 2014	62.268,65 €	119 articles	❖ 2019	37.709,86 €	92 articles
❖ 2015	61.282,45 €	122 articles	❖ 2020	19.455,00 €	51 articles
❖ 2016	55.664,95 €	123 articles	❖ 2021	*En cours*	
❖ 2017	50.731,95 €	134 articles	❖ 2022	*En cours*	

➢ Secondes résidences

❖ 2012	72.900,00 €	119 articles	❖ 2018	61.440,00 €	96 articles
❖ 2013	78.400,00 €	120 articles	❖ 2019	58.880,00 €	91 articles
❖ 2014	72.960,00 €	112 articles	❖ 2020	59.520,00 €	93 articles
❖ 2015	76.800,00 €	116 articles	❖ 2021	52.800,00 €	81 articles
❖ 2016	65.280,00 €	100 articles	❖ 2022	52.480,00 €	82 articles
❖ 2017	66.880,00 €	104 articles			

➢ **Terrains de camping :**

		Emplacements			*Emplacements*
❖ 2013	22.950,00 €	300	❖ 2018	22.015,00 €	203
❖ 2014	28.520,00 €	271	❖ 2019	21.210,00 €	196
❖ 2015	27.170,00 €	256	❖ 2020	14.850,00 €	144
❖ 2016	25.880,00 €	244	❖ 2021	14.850,00 €	144
❖ 2017	25.495,00 €	237	❖ 2022	14.850,00 €	144

A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2022

La situation comptable étant arrêtée au 8 novembre 2022, les taxes suivantes ne sont pas encore enrôlées : immondices (forfaits et pesées) – écrits publicitaires rôle n° 2 - immeubles inoccupés – terrains hors lotissements - terrains de camping – pour estimations voir ci-dessus.

Onyx
Administration Communale : 92054 GESVES
SITUATION DES ROLES / FACTURIERS AU 08/11/2022
Date : 08-11-22
Heure : 10:29:25
Page : 1 / 1

Exer.	Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2022	040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	29/08/2022	987	19	1.047,45	273,14						774,31
2022	040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	29/08/2022	988	210	14.394,13	6.973,46						7.420,67
Totaux - Periode 1						***15.441,58***	***7.246,60***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***8.194,98***
Totaux - Taxes 06						***15.441,58***	***7.246,60***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***8.194,98***
2022	040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	08/08/2022	926	26	17.825,00	16.105,00						1.720,00
Totaux - Periode 1						***17.825,00***	***16.105,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***1.720,00***
Totaux - Taxes 08						***17.825,00***	***16.105,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***1.720,00***
2022	040/367-13	23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	08/08/2022	925	82	52.480,00	47.360,00						5.120,00
Totaux - Periode 1						***52.480,00***	***47.360,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***5.120,00***
Totaux - Taxes 23						***52.480,00***	***47.360,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***5.120,00***
2022	040/367-48	15 01 - 0 EOLIENNES	09/05/2022	986	1	51.000,00	51.000,00						0,00
Totaux - Periode 1						***51.000,00***	***51.000,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
Totaux - Taxes 15						***51.000,00***	***51.000,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
		Totaux - Exercice 2022				***136.746,58***	***121.711,60***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***15.034,98***
		Totaux				**136.746,58**	**121.711,60**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**15.034,98**

Ci-dessous l'état du rôle de la taxe immondices 2021, arrêtée fin décembre 2021 et en conséquence perçue en 2022

Onyx
Administration Communale : 92054 GESVES
SITUATION DES ROLES / FACTURIERS AU 08/11/2022
Date : 08-11-22
Heure : 10:30:08
Page : 1 / 1

Exer.	Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2021	040/363-03	PU 01 - 0 PUCE	20/12/2021	1525	2812	200.018,17	156.082,10	211,31				868,66	44.593,42
Totaux - Periode 1						***200.018,17***	***156.082,10***	***211,31***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***868,66***	***44.593,42***
Totaux - Taxes PU						***200.018,17***	***156.082,10***	***211,31***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***868,66***	***44.593,42***
2021	040/363-61	01 01 - 0 IMMONDICES	20/12/2021	1524	3030	260.050,00	224.051,29	2.497,00				1.717,88	35.219,59
Totaux - Periode 1						***260.050,00***	***224.051,29***	***2.497,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***1.717,88***	***35.219,59***
Totaux - Taxes 01						***260.050,00***	***224.051,29***	***2.497,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***1.717,88***	***35.219,59***
		Totaux - Exercice 2021				***460.068,17***	***380.133,39***	***2.708,31***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***2.586,54***	***79.813,01***
		Totaux				**460.068,17**	**380.133,39**	**2.708,31**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2.586,54**	**79.813,01**

EN SURPLUS :

- **Traitement des « codas »** : extraits de compte codifiés électroniques – imputations journalières, recherches et affectations des montants non-émargés.
- **Déclarations de créances et gestion des dossiers de curatelles, faillites, médiations de dettes**
- **Envoi situation financière de redevables à la demande de tiers (CPAS, médiateurs, avocats)**
- **Réponses courriers – mails – téléphone <> Directeur financier**
- **Formalités dossiers déchets Région Wallonne** – *Cfr. partie « Gestion des déchets »*
- **Gestion et envoi (toutes taxes) des documents relatifs à la perception des recettes** : Rappels, sommations, plans de paiement, notifications notariales. En 2022 : plus de 350 envois
- **Gestion des réclamations** (toutes taxes) : dossiers en cours :

2015	2016	2017	2018 *(*)*	2019 *(*)*	2020	2021	2022
8	8	6	4	1	-	-	1

(*) Pour information : un réclamant a été débouté par le Tribunal de 1ère Instance mais a décidé d'aller en appel. Procédure toujours en cours.

Le dossier de réclamation relatif à la taxation des antennes GSM introduit en 2013, par la SA Proximus (ex. BELGACOM SA) a finalement eu son épilogue, puisque le 29 septembre 2022, la Cour de Cassation de Bruxelles a rejeté le pourvoi en cassation de ladite société. Ce qui clôture définitivement et favorablement pour la Commune de Gesves, ce long périple…

COMPTE COMMUNAL 2021

AGENT TRAITANT : TRAVAIL D'ÉQUIPE

BILAN	Actif	Passif
	43.323.570,80 €	43.323.570,80 €

COMPTE DE RESULTATS	Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	9.193.689,17 €	9.088.766,32 €	-104.922,85 €
Résultat d'exploitation (1)	11.233.381,82 €	11.722.369,21 €	488.987,39 €
Résultat exceptionnel (2)	929.033,62 €	1.866.718,92 €	937.685,30 €
Résultat de l'exercice (1+2)	12.162.415,44 €	13.589.088,13 €	1.426.672,69 €

TABLEAU DE SYNTHESE	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	9.455.492,91 €	4.514.352,00 €
Non Valeurs (2)	67.049,41 €	0,00 €
Engagements (3)	9.319.967,47 €	4.514.352,00 €
Imputations (4)	9.302.505,27 €	3.051.012,20 €
Résultat budgétaire (1 – 2 – 3)	68.476,03 €	0,00 €
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	85.938,23 €	1.463.339,80 €

BUDGET COMMUNAL 2022

AGENT TRAITANT : SERVICE DES FINANCES

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	**10.413.303,70 €**
Dépenses totales exercice proprement dit	**10.365.655,63 €**
Boni exercice proprement dit	**47.648,07 €**
Recettes exercices antérieurs	**68.476,03 €**
Dépenses exercices antérieurs	**115.386,41 €**
Prélèvements en recettes	**0,00 €**
Prélèvements en dépenses	**0,00 €**
Recettes globales	**10.481.779,73 €**
Dépenses globales	**10.481.042,04 €**
Boni global	**737,69 €**

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	**8.251.367,45 €**
Dépenses totales exercice proprement dit	**8.585.708,50 €**
Boni exercice proprement dit	**-334.071,05 €**
Recettes exercices antérieurs	**395.000,00 €**
Dépenses exercices antérieurs	**399.000,00 €**
Prélèvements en recettes	**338.071,05 €**
Prélèvements en dépenses	**0,00 €**
Recettes globales	**8.984.708,50 €**
Dépenses globales	**8.984.708,50 €**
Boni global	**0,00 €**

TISSU ASSOCIATIF

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

Le tissu associatif est un facteur à la fois social, culturel, sportif et intergénérationnel pour notre commune.

A cet effet, la commune a voté le nouveau règlement d'octroi d'un subside aux associations et aux clubs gesvois afin de les aider encore mieux.

Dès lors, les associations reprises ci-après ont bénéficié d'un subside annuel allant de 250 € à 1750€ :

Asbl Brin d'Alice	Association parents école René Bouchat	Maison des Jeunes FLT
Asbl Cree	Culture et Loisir Asbl	Maison des Jeunes Mozet
Badminton Gesves Loisir	Fanfare Royale Gesves	Maison des Jeunes Sorée
Cercle Horticole Gesvois	Fauvettes Gesvoises	MDR Event
Cercle Sportif Basket-Ball FLT	Galo Condroz	PAC
Cercle Sportif Football FLT	GeneaGesves Asbl	Patro Jean XXIII du Grand Gesves
Chez Lulu Asbl	Gesven'ment Asbl	Royale Etoile Sportive Gesvoises
Club de gymnastique FLT	Go Transition Asbl	Royal Football Club Sorée
3x20 Haut-Bois	GRACQ	Taekwondo Condruzien
Club séniors FLT	La Boule Joyeuse	Team Faulx-Namur
Club séniors « Les Todi Djon.nes »	Les Petits Jardiniers de Gesves	Tennis de Table Gesves
Club séniors Sorée	Les Sonneurs du Val Mosan	Un cœur pour la vie Asbl
Comité parents école de l'Envol	Les Ultras Gesvois	Union des Associations et clubs du grand Gesves
Comité de quartier du Pourrain	Lieu de Lien ASBL	Union Royale Culturelle FLT
Comité des fêtes 'école La Croisette	Ludotium	Unité Scout Gesves-Samson
Couture en folie	Maison des Jeunes de Gesves	UPEA-Nuances

Ces associations et clubs gesvois disposent également d'une mise à disposition gratuite d'une salle communale par an et de l'ensemble du matériel communal.

La commune veille à promotionner gratuitement les activités de ce tissu associatif via les outils de communication communaux (Gesves info, L'Echo du Samson, site Internet, …)

L'Union des associations et des clubs du grand Gesves a fait l'objet d'un soutien communal (prêt matériel, montage de chalets, …) notamment dans le cadre de l'organisation de la kermesse, de la route du vin, de la nuit romantique, …ainsi que la mise à disposition d'un local au niveau du RTG4.

Les associations sportives bénéficient de la mise à disposition du Hall sportif et des salles communales au tarif de 5€/heure.

PERSONNEL

AGENT TRAITANT : SOPHIE RENOIRTE

PERSONNEL COMMUNAL

Nombre total d'agents : 82 (diminution de 4,65% par rapport à 2021)

ETP prestés : 70,13 (diminution de 4,28 % par rapport à 2021)

57,86% de femmes (59,3% en 2021) et **42,14 % d'hommes** (44,02% en 2021)

Ventilation du personnel employé au 17/11/2022

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau - ou équivalent	2	1	50,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00	1	50,00	0	00,00
Niveau A ou équivalent	3	2	66,67	1	33,33	0	00,00	1	33,33	2	66,67	0	00,00
Niveau B ou équivalent	5	5	100,00	0	00,00	0	00,00	0	00,00	5	100,00	0	00,00
Niveau C ou équivalent	4	0	00,00	4	100,00	0	00,00	1	25,00	0	00,00	3	75,00
Niveau D ou équivalent	39	20	51,28	19	48,72	4	10,26	0	00,00	16	41,03	19	48,72
Niveau E ou équivalent	29	23	79,31	6	20,69	2	06,90	0	00,00	21	72,41	6	20,69
Totaux	82	51	62,20	31	37,80	6	07,32	3	03,66	45	54,88	28	34,15
Totaux ETP	70,13	40,58	57,86	29,55	42,14								

PERSONNEL STATUTAIRE

Le personnel reste stable par rapport à 2021.

DÉPARTS

- John VAN ROY, employée Responsable au service Espaces verts

ENGAGEMENTS

- Personnel employé :

  Tom LIBERT nommé responsable du Service Espaces Verts
- Personnel Ouvrier : engagement en CDD au service Espaces verts

  Samuel BODART

PÉRENNISATION DE L'EMPLOI

- LEMAITRE Natacha CDI mi-temps le 11/02/2021
- GRANDJEAN Christian : engagement temps plein en CDI au 01/01/2022

Maintien du volume de l'emploi - 01/01/2022 - 31/12/2022

Catégorie : Statutaires	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2022	9	7,92
2ème trimestre 2022	9	7,92
3ème trimestre 2022	9	7,92
4ème trimestre 2022	9	7,92
Moyenne	**9**	**7,92**

Catégorie : Contractuels (y compris ACS 474)	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2022	8	3,60
2ème trimestre 2022	9	4,60
3ème trimestre 2022	9	4,60
4ème trimestre 2022	10	5,20
Moyenne	**9**	**4,50**

Catégorie : A.P.E.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2022	60	47,93
2ème trimestre 2022	58	45,33
3ème trimestre 2022	58	45,23
4ème trimestre 2022	58	47,89
Moyenne	**58,5**	**46,59**

Catégorie : Etudiants et Moniteurs	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2022	1	0,07
2ème trimestre 2022	25	0,19
3ème trimestre 2022	1	0,08
4ème trimestre 2022	1	0,09
Moyenne	**7**	**0,11**

Catégorie : Plan ACTIVA, SINE	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2022	3	3,00
2ème trimestre 2022	3	3,00
3ème trimestre 2022	2	2,00
4ème trimestre 2022	2	2,00
Moyenne	**2,5**	**2,50**

Catégorie : Autres	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2022	5	0,58
2ème trimestre 2022	7	0,56
3ème trimestre 2022	2	0,04
Moyenne	**3,5**	**0,30**

Total Statutaires, Contractuels, APE,Temporaires :	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2022	77	59,46
2ème trimestre 2022	76	57,85
3ème trimestre 2022	76	57,75
4ème trimestre 2022	77	61,01
Moyenne	**76,5**	**59,02**

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION AU 30/11/2022)

	Agents		Barème RGB	ETP presté
GRADES LEGAUX				
	HARDY	MARIE-ASTRID		1
	MARTIN	CEDRIC		1
ADMINISTRATION GENERALE				
	ADAM	DOMINIQUE	E2	1
	ARNOULD	STEPHANIE	D6	1
	BAYET	VALERIE	D6	1
	BONMARIAGE	CAROLINE	D4	0,5
	BRAHY	STÉPHANIE	D6	0,7
	CARRÉ	JEAN	D4	1
	CRUCILLA	ANITA	E2	1
	CAUWERS	INGRID	D2	1
	DE CALLATAY	ANNE-CATHERINE	D6	1
	ERNEST	SÉBASTIEN	C4	0,8
	ETIENNE	RENAUD	D6	1
	EVRARD	MARC	A1	1
	GHILAIN	CORALIE	A1	0,8
	GONZALEZ ALBERTI	NATALIA	D4	1
	GUISSE	MARIE	D4	1
	HAUMONT	JOELLE	E3	0,8
	HAYEN	JUSTINE	D4	1
	HENRY	CINDY	E2	1
	HENNART	ELIABEL	B1	0,5
	JACQMIN	ALAIN	C4	1
	KOK	CHANTAL	D2	0,5
	LEMAITRE	NATACHA	E2	0,8
	LESSIRE	DOMINIQUE	D4	1
	LISSOIR	CARINE	D6	1
	MAGNET	NATACHA	E2	0,5
	MANCEL	MARION	D6	0,5
	POTTIER	ANNE-CATHERINE	D4	0,6
	RENIER	MARYLINE	E2	0,8
	RENOIRTE	SOPHIE	D6	1
	SEINE	NATHALIE	B2	1
	VANART	CHANTAL	D4	0,68
SERVICE TECHNIQUE				
	BODART	XAVIER	D2	0,8
	FRANKIN	SACHA	D2	0,8
	GRANDJEAN	CHRISTIAN	E2	1
	HALLEUX	AUGUSTIN	D2	1
	HOORELBEKE	PIERRE	D2	0,8
	MATHIEU	THIERRY	D2	1
	MOMMART	JEAN-LUC	D3	1
	MORSAINT	BERNARD	D3	1
	MOTTE	FABRICE	D2	0,8
	NOLLO	ERIC	D2	1
	PREUD'HOMME	OLIVIER	D4	0,8
	RAISON	ALAIN	D2	0,8
	ROQUET	GUY	D2	1
	ROWET	LAURENT	D4	0,8
	ROWET	ANTHONY	E2	1
	SPRIMONT	MICHEL	D3	1
	THEATE	PIERRE	D3	0,8
	THIRY	PHILIPPE	C2	1
	THIRY	PHILIPPE	C2 (SIPPT)	0,05
	VANDENBOSSCHE	DOMINIQUE	D4	0,8
	VERDOOT	RENÉ	D2	0,8

ENVIRONNEMENT/PROPRETE				
	BODART	SAMUEL	E2	1
	GRENSON	SIMON	E2	1
	GUILLAUME	SIMON	E2	1
	LIBERT	TOM	E2	1
	SANTOS	MIGUEL	E2	1
ECOLES COMMUNALES				
	BABYLAS	VINCIANE	E3	0,46
	DOUXFILS	FABIENNE	E2	0,5
	CORTèS BUENO	PATRICK	E216	0,15
	DUBOIS	VALERIE	D6	0,8
	GABARET	ISABELLE	E2	0,8
	HOORELBEKE	KELLY	E2	1
	KIZIBA	ILUNGA	E3	0,8
	KLAYE	ISABELLE	E2	0,8
	KLAYE	MARIE	E2	0,5
	KOK	CHANTAL	D2	0,5
	LACZKA	MARTA	B2	0,8
	LOMBA	JACQUELINE	D2	0,64
	LOUIS	CHRISTELLE	E2	0,5
	MASURE	STÉPHANIE	E2	1
	MEURISSE	DOMINIQUE	E3	0,5
	PERAUX	ELISE	E2	0,54
	RASE	SANDRA	E2	0,5
	SAMAIN	ISABELLE	E3	0,68
GESTION SALLES COMMUNALES				
	CHARLIER	JOSIANE	E2	0,23
	KINARD	ANNIE	E2	0,11
BIBLIOTHEQUE/PCDN				
	ALBERTY	JULIETTE	D4	0,5
	HOORELBEKE	KIM	B1	1
	PEYTIER	FLORENCE	B1	0,75

SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société LIANTIS.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est Monsieur. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de jours d'incapacité à 100 % en 2022 de 26 jours, ce qui est stable par rapport à 2021 (26 jours) et en net recul par rapport à 2020 (159 jours).

Situation des accidents de travail en 2022

Date accident	Accident du Travail / Chemin du Travail	IT*	EP**	Nombre jours avec IT	Statut dossier	Etat lésions	Sexe
3/06/2022	Accident du travail	Oui	Non	8	Dossier accepté	Evolutif	M
5/07/2022	Accident du travail	Oui	Non	10	Dossier accepté	Evolutif	F
7/07/2022	Accident du travail	Oui	Non	8	Dossier accepté	Evolutif	M
		TOTAL		**26 jours**			

*IT : Incapacité temporaire
** EP : Incapacité permanente

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU SERVICE

Organisation de procédures de recrutement

- Pour le poste de Coordinateur.rice du Service Espaces verts
- Pour un poste de Conseiller en énergie
- Pour une réserve de recrutement au service Finances

Organisation de formations in situ

- Organisation d'une formation « Prévention des risques en accident de travail » par Ethias en décembre 2022 à l'attention du personnel d'entretien.

MARCHÉS PUBLICS TRAVAUX BÂTIMENTS

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

MARCHÉS ET CHANTIERS EN COURS

1. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170030
Estimation	274.402,34€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise ARTEBAT SPRL	332.673,92€ TVAC
Ordre de commencer	03/08/2020
Réception Provisoire	En 2023
Réception Définitive	En 2025
Le chantier est staté suite à un problème de stabilité, reprise prévue fin 2022-début2023	

2. Infrasports – Création d'une infrastructure sportive à Gesves	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	764/722-60-20200014
Estimation	1..433.326,13€ TVAC
Subsides	Infrasports 75%
Principe et CSC :	26/08/2020 - approbation du Conseil
Accord de principe	En cours - approbation INFRASPORTS
Attribution du marché :	21/12/2020
LOT 1 Construction d'un nouveau Bloc vestiaires	RECO+ 978.464,70€ TVAC
LOT 2 Terrain gazon synthétique	SCHEERLINCK 585.942,90€ TVAC
Ordre de commencer	LOT1 17/02/2021 LOT2 15/03/2021
Réception Provisoire	2022
Réception Définitive	2024
Le montant des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à : **Lot 1 décompte final: 1.192.092,70€ TVAC** **Lot 2 : 614.513,03€ TVAC**	

3. Infrasports – Rénovation Energétique du Hall des sports à Gesves	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	764/733-60-20220019
Estimation	En cours d'étude
Subsides	Infrasports
Principe et CSC :	A venir
Accord de principe candidature	En cours - approbation INFRASPORTS

MARCHÉS PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIÉS « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan d'investissement 2019-2021 PHASE I – Réfection du pont de Sorée	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20190008
Estimation	210.275,25€ TVAC
Subsides	SPW-DGO1- 60%
Principe et CSC :	25/11/2020 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	14/06/2021
A l'Entreprise	SOTRAPLANT 216.090,70€ TVAC
Ordre de commencer	1/02/2022
Réception Provisoire	A suivre
Réception Définitive	A suivre
Le montant des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à : 26.766,43€ TVAC	

2. Plan d'investissement 2019-2021 PHASE II - Sécurisation des abords de l'école de l'Envol	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20190008
Estimation	430.383,85€ TVAC
Subsides	SPW-DGO1- 60%
Principe et CSC :	24/02/2021 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	28/06/2021
A l'Entreprise	GERDSAY SA 417.690,43€ TVAC
Ordre de commencer	28/10/2021
Réception Provisoire	A suivre
Réception Définitive	A suivre
Le montant des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à : 345.196,39€ TVAC	

3. Plan d'investissement PIMACI 2022-2024 PHASE I – Réfection de la rue de Strud
En cours d'étude, la remise des documents du marché est prévue pour mars 2023.

4. Plan d'investissement PIMACI 2022-2024 PHASE II – Réfection de la rue du Ruisseau et son pont
En cours d'étude, la remise des documents du marché est prévue pour février 2023

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : MARIE GUISSE - SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20210920-ELAGAGE 2022	ABATTAGE ET ÉLAGAGE D'ARBRES DANGEREUX EN 2021	BO-421/140-06	6 décembre 2021 SADZOT François 8.347,50€ TVAC/ pour 3 années

Marchés publics de services	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
FA/S/gardiennage Noël 2021	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE GARDIENNAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL 2021 ORGANISÉ LORS DU WEEKEND DU 17 AU 19 DÉCEMBRE 2021	762/124-48	29 novembre 2021 Non attribué
2021/12/20-Audit Hall	AUDIT UREBA-HALL DES SPORTS	BE 124/723-60 (20210005)	20 décembre 2021 ENER CONSULT 3.388,00€ TVAC
20211201/S/PSPP/consultance fiscale	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE CONSULTANCE FISCALE SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE DISPENSE DE PRÉCOMPTE PROFESSIONNEL POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPE, ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN TRAVAUX IMMOBILIERS	000/125-06 000/180-48	07 février 2022 FORECAST CONSULTING 13.25% TVAC
02.01/MDU/FLA/ITO	ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHATS SMART CITY DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE BUREAU ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR (BEP)		26 janvier 2022 BEP
FA/S/gardiennage printemps 2022	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE GARDIENNAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE PRINTEMPS 2022 ORGANISÉ LORS DU WEEKEND DU 6 AU 8 MAI 2022	762/124-48	19 avril 2022 TSSI SECURITY 1.213,63 € TVAC

02.01/SCA/ITO	ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHATS RELATIVE À LA RÉALISATION D'AUDIT UREBA ET QUICKSCAN DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE BUREAU ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR (BEP)		27 avril 2022 BEP
PNSPP/S/CCL2 02204	RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES ÉNERGÉTIQUE DU HALL DES SPORTS- AUTEUR DE PROJET		13 juin 2022 EQUERRE 96.565,50€ TVAC
2022/PNSPP/S/ langues	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE RELATIF AUX COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES ET D'ÉVEIL AUX LANGUES ÉTRANGÈRES DANS LES ÉCOLES COMMUNALES	72201/122-01 72202/122-01	22 août 2022 TRADANIM 16.545,44 € TVAC
2022-2023/PNSPP/S/ transports scolaires	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2022 - 2023 - LOT N°1 RELATIF AUX TRANSPORTS DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES	72201/124-06 72202/124-06	29 août 2022 VOYAGES & AUTOCARS ROQUET 7.916,83 € TVAC
2022-2023/PNSPP/S/ transports scolaires	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2022-2023 - LOT N°2 RELATIF AUX TRANSPORTS RÉGULIERS DANS LE CADRE DES COURS DE NATATION POUR LES CLASSES PRIMAIRES	72201/124-06 72202/124-06	29 août 2022 VOYAGES & AUTOCARS ROQUET 26.999,79 € TVAC
08.00/SCA/ITO	ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT ÉNERGIE DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE BUREAU ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR (BEP)		28 septembre 2022 BEP
20221006/FA/S /étude-aménagement salle du Conseil	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE D'ÉTUDE DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION, DE LA TRANSFORMATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL DE GESVES	104/733-51	14 novembre 2022 Non attribué
2022/FA/S/gardiennage	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE GARDIENNAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL 2022 ORGANISÉ LORS DU WEEKEND DU 16 AU 18 DÉCEMBRE 2022	762/124-48	21 novembre 2022 WE WATCH SECURITY 1.848,72 € TVAC

Marchés publics de Fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20211122/FA/F/sel	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE SEL DE DÉNEIGEMENT ET DE PRODUIT DÉGIVRANT À ACTION RAPIDE	421/140-13	29 novembre 2021 K+S BENELUX SA/NV 8.248,57 € TVAC
Centrale d'achat unique SPW SG	ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHATS DE LA RÉGION WALLONNE (SPW)		26 janvier 2022 SPW
20211201/PNSPP/F/containers MDJ	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES DE CONTAINERS (HABITATS MODULAIRES) AFIN D'Y INSTALLER LA MAISON DES JEUNES À FAULX-LES-TOMBES	762/744-51/20220018	04 avril 2022 DE MEEUW 31.397,08 € TVAC
2022/FA/F/vêtements	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES	421/124-12	19 avril 2022 PERFECTY S.A 8.747,90 € TVAC
PNSPP/F/2022/fournitures scolaires	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ÉCOLES COMMUNALES DE LA COMMUNE DE GESVES	72201/124-02 72202/124-02	30 mai 2022 BRICOLUX 2.746,76 € TVAC avec réduction catalogue de 12% (commandes en ligne) et de 10% (autre commande)
20220905-FA	FOURNITURE DE MATÉRIEL DE SIGNALISATION – PANNEAUX "DÉPASSEMENT VÉLO"	423/741-52/20220008	5 septembre 2022 VIRAGE 2.614,33€ TVAC
20220919-FA	FOURNITURE DE MATÉRIEL DE SIGNALISATION – Rues les Fonds et du Puits"	423/741-52/20220008	19 septembre 2022 PONCELET 3.664,38€ TVAC
Accord-cadre SWL	ACCORD-CADRE VISANT L'ACQUISITION D'HABITATS MODULAIRES LÉGERS POUR TOUS TYPES DE SITUATION NÉCESSITANT DU LOGEMENT DE LA SOCIÉTÉ WALLONNE DU LOGEMENT, AGISSANT EN QUALITÉ DE CENTRALE D'ACHAT		28 septembre 2022 SWL
20220809/PNSPP/F/véhicules	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES RELATIF À L'ACQUISITION DE VÉHICULES POUR LES SERVICES TECHNIQUES	421/743-52/20220015	31 octobre 2022 Non attribué
20221031/PNSPP/F/mobilier	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES DE MOBILIER POUR ÉQUIPER LES SALLES COMMUNALES	762/744-51	En cours

PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : MARIE GUISSE

VENTES – ACQUISITIONS - ALIÉNATIONS

Ventes

- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 2, section E et n° 420/2, et située rue de Courrière à Faulx-Les Tombes.
- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 4, section A et n° 337M, et située rue de Strud à Haltinne.
- Projet de vente des parcelles cadastrées division 1, section F, n° 435P et 435H, et situées chaussée de Gramptinne à Gesves.
- Projet de vente d'un morceau d'excédent de voirie situé rue Bableuse à Gesves (chemin vicinal n°66 bis) – *chemin déclassé sur décision du Conseil communal du 25 novembre 2020*.
- Projet de vente d'une partie de la parcelle cadastrée division 1, section E et n° 307 A 5 et située rue des Fontaines à Gesves.
- Vente du bâtiment cadastré division 4, section B et n° 527L situé rue de Haltinne 3 à Haltinne – *acte notarié signé en date du 14 janvier 2022*. **Réalisé**
- Vente de deux morceaux d'excédent de voirie situés rue de Muache à Haltinne – *actes notariés signés en date du 16 juin 2022*. **Réalisé**
- Vente de deux morceaux d'excédents de voirie situés rue de la Chapelle à Gesves – *actes notariés signés en date du 14 octobre 2022*. **Réalisé**
- Vente d'une partie de la parcelle cadastrée division 1, section E et n°135P8 située rue Sainte-Cécile à Gesves – *acte notarié signé en date du 31 octobre 2022*. **Réalisé**
- Vente de la parcelle cadastrée division 3, section A, n° 201S, et située Joseph-Jean Merlot à Mozet – *acte notarié signé en date du 08 novembre 2022*. **Réalisé**
- Vente d'un morceau d'excédent de voirie situé rue du Tronquoy à Mozet – *acte notarié signé en date du 21 novembre 2022*. **Réalisé**

Acquisition et échange

- Projet d'acquisition de parcelles situées ruelle Burton à Gesves afin de mettre en place des zones de dévoiement (zone de croisement).
- Projet d'acquisition des parcelles cadastrées division 5, section A et numéros 164/2, 164/3 et 169R et situées rue de la Bergerie à Sorée – *en attente de la signature de l'acte notarié.*
- Projet d'acquisition d'une partie du terrain cadastré division 1, section E et numéro 451/2 R et situé Ry del Vau à Gesves.
- Projet d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée division 1, section E 448 G3, située chaussée de Gramptinne 122-124 à Gesves.

- Echange de parcelles dans le cadre du déplacement de l'assiette du chemin vicinal n°39 à Gesves – *acte notarié signé en date du 15 mars 2022*. **Réalisé**

CRÉATION, MODIFICATION ET SUPPRESSION DE VOIRIES COMMUNALES (CHEMINS ET SENTIERS VICINAUX)

- Analyse du statut du chemin n°20 sis au Bois des Comognes à Mozet. **Réalisé**
- Bornage de la parcelle cadastrée division 1, section E et n°370C2 - avis préalable concernant les limites entre la parcelle privée et les chemins n°8 et n°55. **Réalisé**
- Plan de bornage contradictoire des parcelles cadastrées division 1, section E et n°48 D et 48 E situées rue de la Chapelle et remise des limites en voirie. **Réalisé**
- Mesurage de la parcelle cadastrée division 1, section F et n°376C/02 située Les Forges 3 à Gesves. **Réalisé**
- Limites entre le domaine public et la parcelle privée cadastrée 1, section B et n°131 G située rue de Reppe 17 à Gesves. **Réalisé**
- Accord de coopération horizontale non institutionnalisée entre la Commune de Gesves et la Province de Namur – *en cours d'analyse*.

GESTION DES BIENS COMMUNAUX

- Bail emphytéotique sur les terrains privés jouxtant les Grottes de Goyet – *acte notarié signé en date du 10 juin 2022*. **Réalisé**
- Fin du droit de superficie accordé à un particulier sur la parcelle communale désormais cadastrée division 1, section F et n°114P2 et située rue des Moulins 49 à Gesves. **Réalisé**
- Mise à disposition d'une partie du Centre Récréatif de Sorée situé rue du Centre 23 et cadastré division 5, section A et n°171 R à la Maison des Jeunes de Sorée. **Réalisé**
- Mise à disposition des containers situés rue de l'Eglise sur la parcelle communale cadastrée division 4, section D et n°172 H à la Maison des Jeunes de Faulx-Les Tombes. **Réalisé**
- Mise à disposition d'une partie du Centre Récréatif de Mozet situé rue des Deux Chênes 11 et cadastré division 3, section B et n°67P2 à la Maison des Jeunes de Mozet. **Réalisé**
- Mise en location de l'espace HORECA des Grottes de Goyet – *en cours*.

VENTES ANNUELLES DE BOIS, TAILLIS ET BOIS DE SCIERIE

AGENT TRAITANT : ALAIN JACQMIN

Vente de bois aux professionnels : 111.910,12 €

Vente de bois aux scieries locales : 31.518,00 €

Vente de bois de gré à gré : 8.416,43 €

VENTE DU MATÉRIEL TECHNIQUE DÉCLASSÉ

Aucune vente n'est enregistrée en 2022.

PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

AGENT TRAITANT : MARIE GUISSE

NOUVEL APPEL À PROJETS « PETIT PATRIMOINE »

La Commune de Gesves a décidé de participer à l'appel à projets "Petit patrimoine" lancé par la Province de Namur.

Le projet proposé était de créer, d'éditer et de diffuser une brochure valorisant, pour chacun des villages de la commune, le petit patrimoine recensé préalablement dans le cadre de la subvention du Ministre René COLLIN intitulée « Petit patrimoine populaire : les traces de notre histoire » lancée en 2019 et terminée en 2020.

La candidature de la Commune n'a pas été retenue dans le cadre de ce projet.

MISE EN AVANT DU « PETIT PATRIMOINE »

Quatre brochures touristiques ont été réalisées cette année sur les sujets suivants :

- Le petit patrimoine de Mozet – brochure parue dans le Gesves Info du mois de février ;
- Le petit patrimoine de Haltinne – brochure parue dans le Gesves Info du mois d'avril ;
- Le petit patrimoine de Gesves – brochures parues dans le Gesves Info du mois de juin et du mois d'août.

Tous les mois, depuis août 2020, différents éléments constitutifs du petit patrimoine sont également mis en avant dans l'Echo du Samson. Les éléments suivants y ont été présentés cette année :

- L'église Saint-Martin située rue du Centre (Sorée) ;
- L'ancien presbytère de Sorée situé rue du Centre (Sorée) ;
- La chapelle du Sacré-Cœur située rue de la Chapelle (Gesves) ;
- Le calvaire situé rue de la Fabrique (Mozet) ;
- La chapelle Notre-Dame du Perpétuel Secours située rue de Loyers (Mozet) ;
- Les fours à chaux du Ponciat situés rue de Bellaire (Haltinne) ;
- La borne de Bellaire située Tour de Muache (Haltinne) ;
- La tour de guet du Mont Sainte-Marie située rue du Mont Sainte-Marie (Mozet) ;
- La chapelle de Bialy située rue Ferme Bialy (Mozet) ;
- Les cloches de l'église Saint-Joseph situées rue de l'Église (Faulx-Les Tombes) ;
- La devanture de l'Hôtel du Commerce "Le Longrée" située rue de l'Église (Faulx-Les Tombes) ;
- L'ancien cimetière de Sorée situé rue du Centre (Sorée) ;
- La borne-potale et la plaque commémorative de l'école libre Saint-Joseph de Gesves situées Petite Gesves (Gesves) ;
- La croix d'occis située chaussée de Gramptinne 104 (Gesves) ;
- La chapelle Notre-Dame de la Salette située rue de Strud (Haltinne) ;

- La chapelle Notre-Dame de Beauraing située rue de Bellaire (Haltinne) ;
- Les extérieurs de l'église Saint-Lambert situés rue Tienne Saint-Lambert 1 (Mozet) ;
- L'Abbaye de Grandpré située rue de l'Abbaye (Faulx-les-Tombes) ;
- La chapelle Notre-Dame de Beauraing située Sur la Forêt (Sorée) ;
- Le Couvent de Francesse situé rue du Couvent (Sorée).

POPULATION & ELECTIONS

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

MOUVEMENT DE LA POPULATION

L'évolution de la population de Gesves au rythme des crises successives …

2020, la Covid-19 ;

2021, les inondations ;

2022, l'absorption de l'onde de choc provoquée par le flux migratoire en provenance de l'Ukraine …

Tout comme lors des crises des deux années précédentes, l'année 2022 sera marquée par une réelle prise de conscience mondiale de l'importance de nos relations sociales, de la solidarité et du sens civique entre tous les citoyens.

Dès le début de la crise en mars 2022, la participation des citoyens Gesvois pour l'accueil des demandeurs de protection internationale (DPI) en provenance de l'Ukraine fut remarquable ! De nombreuses familles d'accueil se sont proposées spontanément pour assurer le logement et accompagner les démarches administratives de pas moins de 52 personnes ukrainiennes sous le statut de protection temporaire.

L'ensemble des services administratifs, travailleurs sociaux, service de la Police et partenaires externes se mobilisent pour travailler en synergie et assurer le meilleur suivi possible de chaque dossier de DPI lié à la crise de l'Ukraine.

Au choc émotionnel et à la détresse humaine que cette crise a généré, sont venues se greffer les difficultés liées à l'incompréhension de la langue et de l'alphabet. Des outils numériques de traduction simultanée et plusieurs services externes d'aide à la traduction ont accompagné les services administratifs et sociaux en contact avec la population ukrainienne.

Au jour où ce rapport est écrit, 47 citoyens ukrainiens ont quitté le territoire de Gesves vers d'autres Communes pour retrouver les membres de leur famille ou leurs proches.

La plupart des familles d'accueil ont repris leur rythme de vie d'avant la crise.

Deux logements communaux sont toujours occupés par des familles ukrainiennes en attente d'un autre logement.

Si la crise de l'Ukraine a largement impacté l'organisation et la charge de travail des services administratifs et sociaux, il va de soi que les demandes relatives à nos 7.477 Gesvois ont été traitées également !

- Le **télétravail** est sans nul doute l'outil qui s'est avéré indispensable à la continuité du service public durant les crises successives. Ce mode de fonctionnement est désormais pérenne.

- La mise en place d'un **système de rendez-vous** a pour effet de planifier la fréquentation de nos services et surtout de libérer les agents pour la gestion de tâches plus spécifiques ou de dossiers nécessitant plus de temps pour l'expertise.
- La **gestion numérique** des demandes avec laquelle le citoyen s'est très vite familiarisé.

Nous continuons de respecter les 3 principes fondamentaux du service public :

1. **CONTINUITE** (télétravail, prises de rendez-vous, accueil téléphonique et présentiel en cas de nécessité)
2. **MUTABILITE** ('paperless' : appli Mon Dossier, e-guichet, Wocodo, mails, réformes et efficience)
3. **EGALITE** des usagers (dégager du temps pour l'expertise des dossiers, empathie avec publics fragilisés)

Depuis 2008, au gré de la simplification administrative et des fractures numériques successives, nos pratiques et métiers ont été considérablement repensés.

La révolution numérique a pris place dans notre vie quotidienne et nos services administratifs n'y échappent pas. Nous avons dû **OSER le télétravail et nous faire CONFIANCE** afin de préserver un service de qualité aux citoyens mais aussi garantir la qualité de vie des agents dans un contexte familial compliqué.

Garantir la COMMUNICATION, qu'elle soit humaine ou numérique reste le véritable challenge de nos administrations publiques locales et en première ligne … nos services aux citoyens !

*« J'ai **peur** que l'IA puisse remplacer complètement les humains. Si les gens peuvent concevoir des **virus** informatiques, quelqu'un pourrait concevoir une IA qui peut s'améliorer et se reproduire. Ce serait une nouvelle forme de vie **capable de surpasser les humains** ».*

*Stephen Hawking, éminent physicien théoricien cosmologiste décédé le **14 mars 2018.***

Evolution du nombre d'habitants de 2008 à 2022 :

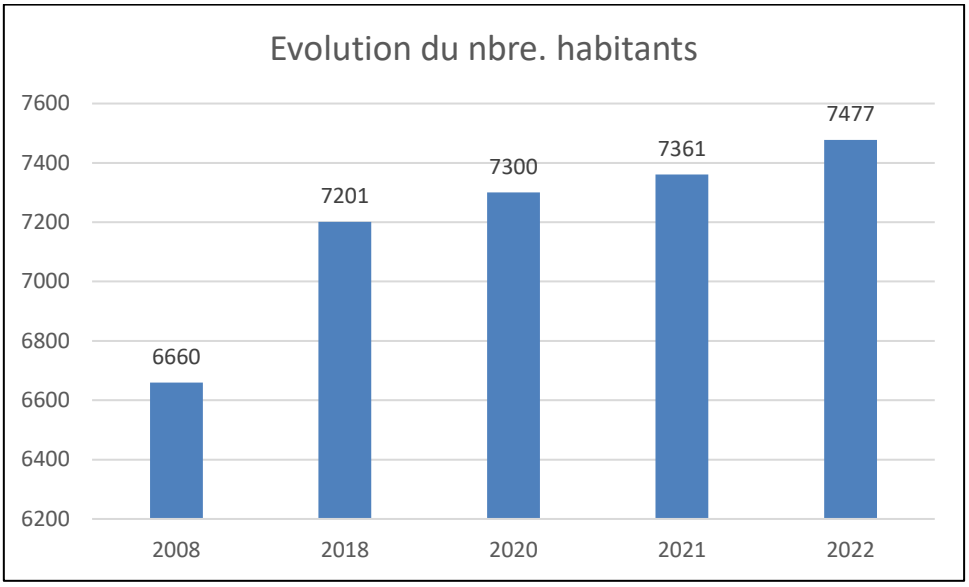

LE TELETRAVAIL au service du citoyen

La pérennisation du télétravail permet une communication continue entre le service Population et les citoyens … à leur plus grande satisfaction !!

C'est également le télétravail qui nous permet de gérer les dossiers en synergie avec les services de la Police et du CPAS.

A noter qu'à l'exception des citoyens qui n'ont pas de bonne connexion internet ou de matériel adéquat, ils souhaitent limiter leurs déplacements et gagner du temps notamment en recevant par mails leurs documents ou les réponses à leurs questions.

Le grand nombre de demandes traitées en télétravail permet sans nul doute à terme de dégager du temps pour les rendez-vous en entretien présentiel avec les citoyens dont les dossiers nécessitent davantage de contacts humains (seniors, dossiers sociaux, publics fragilisés, réclamations, etc).

PST - SYNERGIES Commune et CPAS

En vue de favoriser les synergies entre les services de la Commune et du Cpas au niveau des politiques du logement et du service des étrangers, plus particulièrement les DPI (demandeurs de protection inernationale – ILA), l'agent référent PST est notamment chargée de favoriser les liens pour le suivi des actions relatives aux fiches PST suivantes : (cf. détails à la rubrique service Logement et ILA).

Fiche PST 2.2.5.1 Créer un deuxième logement d'urgence

Fiche PST 2.2.5.2 Créer ou rénover 10 logements publics supplémentaires

Fiche PST 2.2.5.3 Evaluer les outils législatifs permettant le développement d'habitats légers et écologiques qui valorisent les ressources régionales

Fiche PST 2.2.5.5 Faciliter la création d'habitats générationnels

Fiche PST 2.5.1.2 Planifier des ateliers type éducatif d'insertion sociale.

Quel est le pouls de la population gesvoise ? Les chiffres à la loupe …

LES MOUVEMENTS : entrées / sorties /mutations (cf. page 78 pour les graphiques)

En 2022, le nombre d'habitants continue d'augmenter.

7477 (enquêtes de résidence en cours comprises) habitants pour **2949 ménages** (en 2021, 7361 habitants pour 2911 ménages).

On enregistre toujours un grand nombre de mouvements de population pour 2022 (cf. tableaux infra).

17 radiations pour l'étranger.

13 radiations d'office.

Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille. Les dossiers pour suspicions de fraude sociale sont en augmentation également.

Les inscriptions en adresse provisoire.

Actuellement, **43** adresses sont enregistrées **de manière provisoire** sur l'ensemble du territoire.

18 d'entre elles concernent le Village vert et ???? concernent des habitations en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction. Parfois ils logent dans une caravane ou une yourte sur leur terrain en attendant la fin de la construction.

Les inscriptions en adresse de référence.

Actuellement, **7 inscriptions sont enregistrées en adresse de référence** dont 4 concernent le CPAS.

Ce type d'inscription revête d'un caractère exceptionnel et règlementé par les directives du SPF Intérieur.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires » / Colocations.

Crises obligent … le nombre de demandes pour une domiciliation en « maison communautaire » ou en colocation tout en gardant un statut 'isolé' est en nette augmentation. Le but étant majoritairement de garder un statut de personne 'isolée' et bénéficier des allocations spécifiques.

Il s'agit principalement de jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.).

Ce type de logement est soumis à une procédure spécifique en matière urbanistique et bail de résidence (bail unique et pacte de colocation). **Actuellement, une seule colocation a été enregistrée.** D'autres demandes sont en cours d'analyse.

De plus en plus de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels sont réceptionnées. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation préalable avec le service de l'urbanisme pour la sous-numérotation.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens DPI (Demandeurs de Protection Internationale) par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

Par contre, les familles ukrainiennes issues du flux migratoire de la crise ont quant à elles été inscrites dans une composition de ménage scindée de leur famille d'accueil.

ELECTIONS

En 2019, le registre comptait **5464** électeurs et **26 Belges inscrits à l'étranger**.

LA LISTE DES JURES D'ASSISES

Tous les 4 ans, la liste des Jurés d'Assises est renouvelée.

En février 2021, le Gouverneur de la Province a invité les communes à transmettre leur liste préparatoire des Jurés 2022-2025, liste établie et arrêtée conformément aux dispositions des articles 217 à 227 du Code judiciaire.

LES DEMANDES SPECIFIQUES & LA NUMERISATION DES SERVICES

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer.

Au vu de la crise de l'énergie et de l'emploi, les demandes citoyennes se font de plus en plus pressantes.

La numérisation des extraits certifiés QR code et le télétravail permettent aujourd'hui de répondre de manière plus efficace aux attentes du citoyens.

Par ailleurs, ce mode de fonctionnement permet au citoyen de perdre moins de temps dans ses déplacements et favorise une meilleure organisation travail-famille.

A noter qu'au vu de la crise économique certains ménages n'ont plus qu'un seul véhicule ou parfois même plus du tout ! D'où les difficultés de moyens de transport pour se rendre à l'administration.

Le télétravail a permis de réduire drastiquement les déplacements des citoyens :

+ de 500 déplacements économisés uniquement pour les déclarations de changement de domicile !

La gestion du service Population continue de se caractériser par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique.

Au-delà du gain de temps et d'argent pour le citoyen, c'est également une diminution des frais d'envois liés aux envois postaux. **Un service rapide et efficace fort apprécié par la majorité des citoyens.**

La volonté fédérale pour la simplification administrative fait son chemin. Plusieurs de nos fonctions ont été numérisées.

En 2022, c'est la mise en œuvre de la **plateforme WOCODO** qui a vu le jour. Le système permet une communication instantanée entre le service des domiciliations et les agents de quartier de la Police. Un gain de temps au niveau du traitement de la demande grâce aux tablettes et à la cartographie mises à disposition des agents de quartier. Une traçabilité plus efficace pour chacun des intervenants.

Afin d'éviter la déshumanisation du service public local, il conviendra de mettre tout œuvre pour éviter une trop grande fracture numérique. Chaque citoyen doit continuer de pouvoir bénéficier du service personnalisé de qualité dont il bénéficie actuellement et ne pas être défavorisé s'il n'est pas en possession du matériel électronique adéquat.

A noter aussi les soucis de connectivité aux réseaux à certains endroits du territoire communal.

La commune continue d'investir pour améliorer la connectivité notamment aux villages de Strud et Goyet.

Une communication anticipative informant sur les futurs services numériques est primordiale, notamment pour les publics fragilisés.

La synergie entre les services administratifs et du CPAS est capitale pour le bien-être de l'ensemble de la population.

LES SENIORS

En 2022, la population compte ??? seniors (60 ans et +) de plus qu'en 2021.

ANNEES	2000	2008	2018	2019	2020	2021	**2022**
Seniors (60 et +)	1058	1153	1555	1617	1664	1721	**1771**

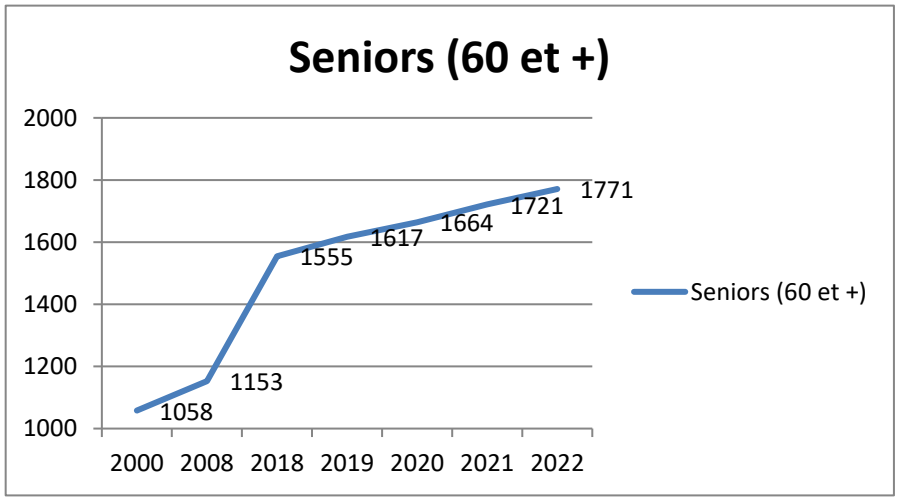

Pyramide des âges

Graphique du nombre d'habitants en fonction de l'âge à la date du 04/11/2022

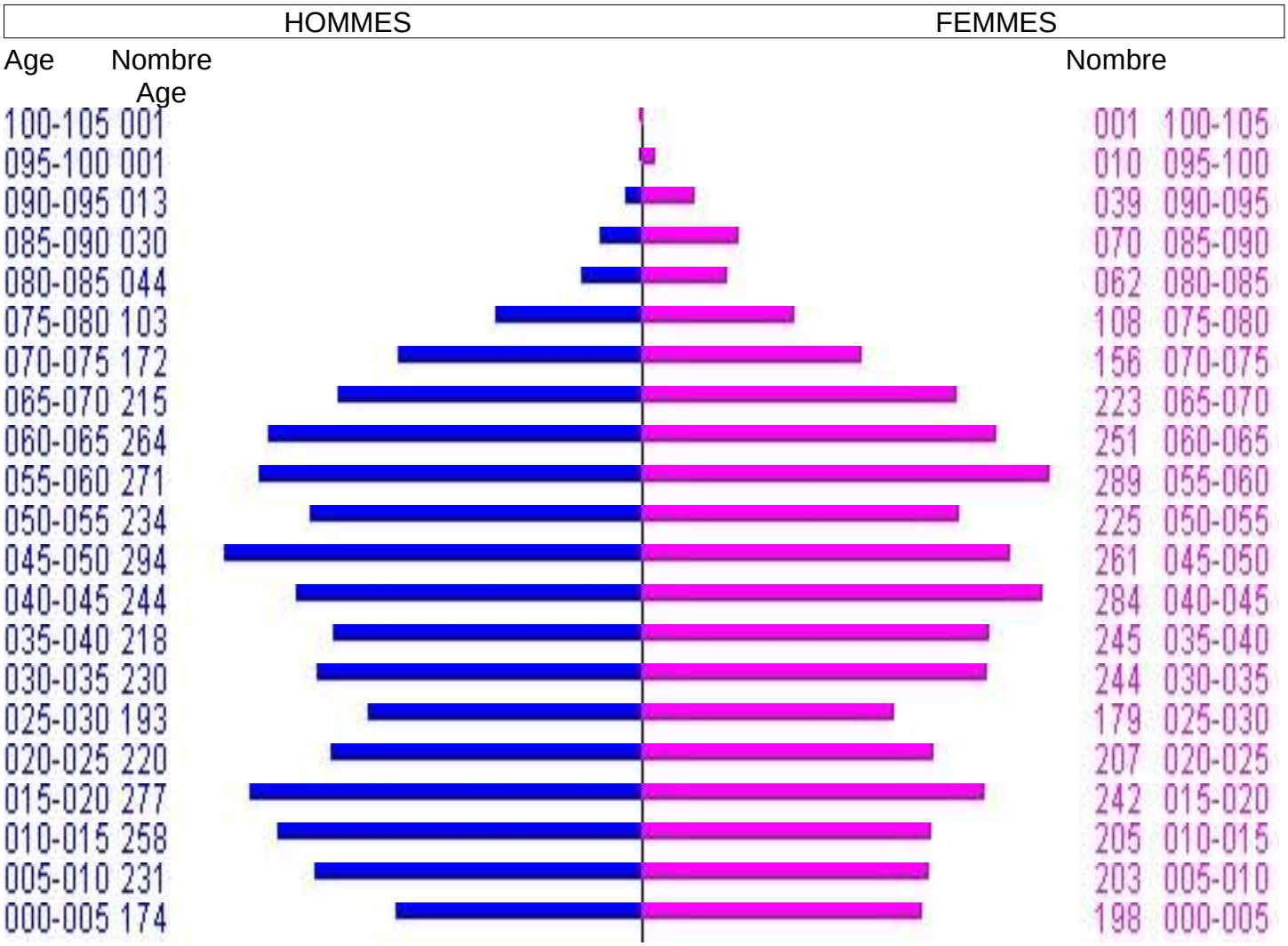

TOTAL HOMMES	TOTAL GENERAL	TOTAL FEMMES
3687	7389	3702

ÂGE MOYEN DES HABITANTS DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE EN COURS :

HOMMES	MOYENNE	FEMMES
39	40	41

LE « CLIMAT » GENERAL …

Le contexte de crise internationale et de l'énergie impacte considérablement nos relations humaines et hélas favorise un climat particulièrement anxiogène.

Tout comme les deux années précédentes, l'année 2022 est bien entendu marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédominent, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population tant au niveau social, économique que sur le plan émotionnel et familial.

Notre service est au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asile.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voire même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Pour pouvoir répondre aux réclamations du citoyen, une convention a été adoptée avec le SPW afin de mettre en place un **Service de Médiation Communal (SMC).**

C'est le service Taxes qui est chargé de réceptionner les réclamations et de les communiquer au SPW, le cas échéant.

En 2022, les dossiers de litiges ou de réclamations en matière de mouvements de population ou de logements ont tous été résolus sans transiter par le service SMC.

FORMATIONS

En 2022, ce sont surtout des circulaires et des séances d'information plus que des formations qui ont été suivies afin de garantir la légalité des mises à jour du dossier administratif de chaque citoyen et tendre vers un service de qualité. Les circulaires relatives à la crise de l'Ukraine ont été quasi quotidiennes !

- Séance d'information et échanges avec le CAI (Centre d'Action Interculturelle) – Parcours d'intégration.

Afin de faciliter les échanges et le suivi des dossiers des personnes étrangères, une permanence en collaboration avec le CAI sera tout prochainement opérationnelle au sein des bureaux du Cpas.

LES CHIFFRES – L'ANALYSE

Au 31.10.2022, nous enregistrons **7477** habitants, répartis en **2954** ménages, soit **43 ménages de plus** qu'en 2021.

Années	Population	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	
1995	5332	+ 1281 habitants
2005	6314	+ 982 habitants
2015	7158	+ 814 habitants
2020	7255	+ 97 habitants
2021	7263	+ 8 habitants
2022	**7477**	+ 214 habitants

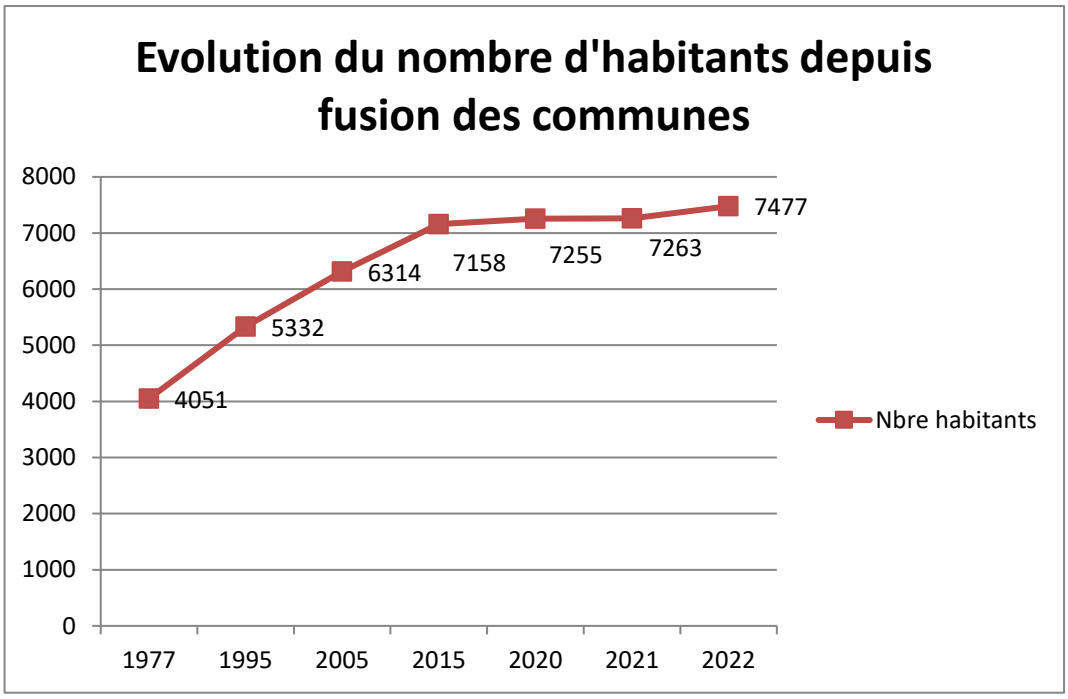

LES MENAGES

MENAGES	Isolés	2 pers	3 pers.	4 pers.	5 pers..	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	10 pers.	Total
Gesves	344	394	207	205	76	24	8	0	0	0	**1258**
Faulx-Les Tombes	193	237	147	142	34	11	2	1	0	0	**767**
Haltinne	115	129	85	70	30	4	2	0	0	0	**435**
Mozet	84	87	39	35	9	2	1	0	0	1	**258**
Sorée	82	71	30	33	17	2	0	0	0	1	**236**
2022	**818**	**918**	**508**	**485**	**166**	**43**	**13**	**1**	**0**	**2**	**2954**
2021	**829**	**916**	**467**	**464**	**177**	**45**	**11**	**0**	**1**	**1**	**2911**
2020	**823**	**870**	**493**	**451**	**174**	**47**	**10**	**1**	**1**	**0**	**2872**
2019	**821**	**861**	**488**	**455**	**182**	**52**	**7**	**3**	**2**	**2**	**2873**
2018	**786**	**872**	**479**	**466**	**188**	**46**	**8**	**3**	**1**	**0**	**2849**
2017	**768**	**865**	**464**	**474**	**185**	**44**	**12**	**5**	**1**	**0**	**2818**
2016	**785**	**851**	**435**	**474**	**199**	**44**	**11**	**6**	**1**	**0**	**2806**
2015	**763**	**821**	**436**	**466**	**210**	**42**	**16**	**3**	**1**	**0**	**2758**

Moyenne d'habitants par ménage en 2022 : 2,5 habitants.

Observations :

- 2 ménages comptent 10 personnes !
- **78 personnes vivent en communauté,** en maison de repos ou en maison aide à la jeunesse (AMO)
- 3 familles (15 citoyens) demandeurs de protection internationale (DPI-ILA)

Evolution du nombre de personnes par ménage (1, 2, 3 ou 5)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
Nbre. Ménages 1 pers.	763	785	768	786	821	823	829	**818**
Nbre. Ménages 2 pers.	821	851	865	872	861	870	916	**918**
Nbre. Ménages 3 pers.	436	435	464	479	488	493	467	**508**
Nbre. Ménages 5 pers.	210	199	185	188	182	174	177	**166**

Diminution du nombre de ménages 1 personnes et une légère augmentation des ménages de 3 personnes.

EVOLUTION POPULATION

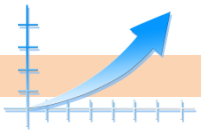

Années	2008	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
Nbre.Hab.	6689	6870	7026	7025	7089	7158	7246	7218	7236	7251	7255	7261	**7477**

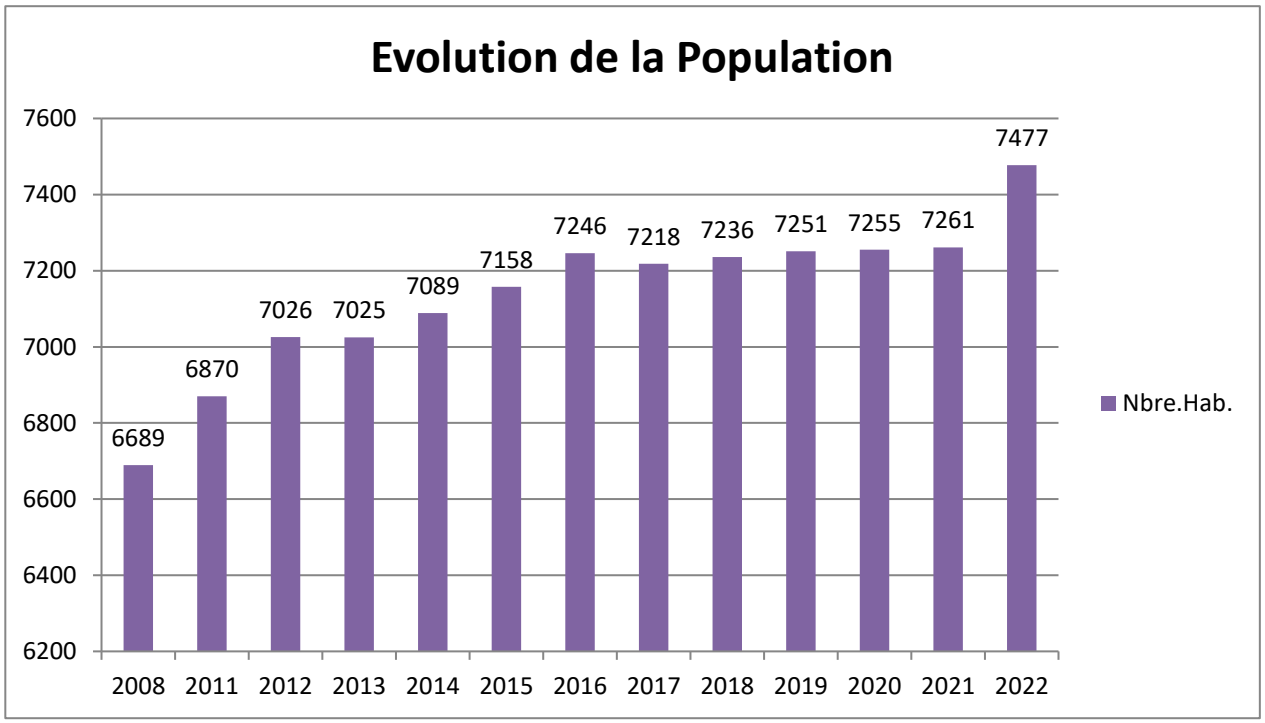

EVOLUTION NOMBRE DE MENAGES

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
Nbre. Ménages	2618	2623	2652	2684	2725	2758	2806	2818	2849	2873	2872	2911	**2954**

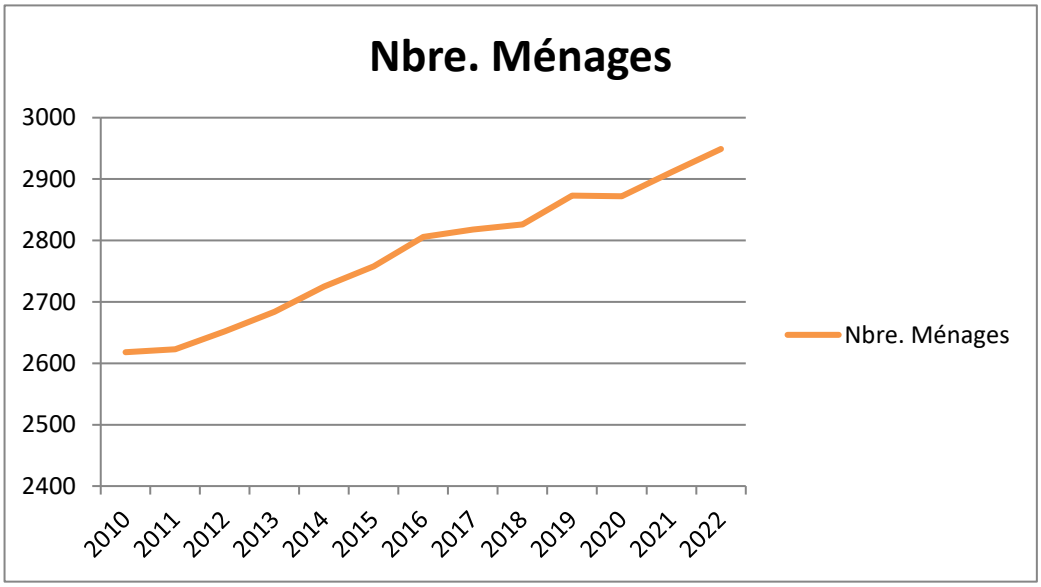

La population comprend **2954** ménages dont **818** ne comptent qu'une seule personne ou vivent en communauté (78)

28 % des ménages concerne des personnes isolées ou vivant en communauté.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
Nbre. Ménages (1personne)	734	707	692	705	722	763	785	768	786	821	823	829	**818**

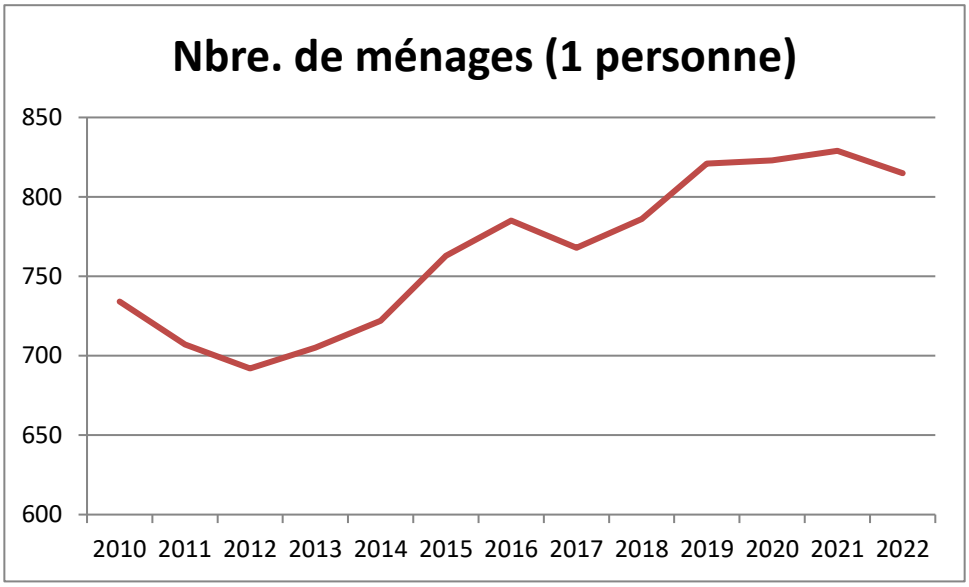

MOUVEMENT POPULATION

Années	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
Entrées	316	422	478	483	488	525	560	483	564	**435**
Sorties	266	405	418	410	478	484	453	494	419	**374**
Mutations	100	160	125	136	132	139	132	108	107	**122**
Nbre mvts.	682	987	1021	1029	1098	1148	1145	1085	1090	**931**

Evolution du nombre total des mouvements (entrées, sorties, mutations)

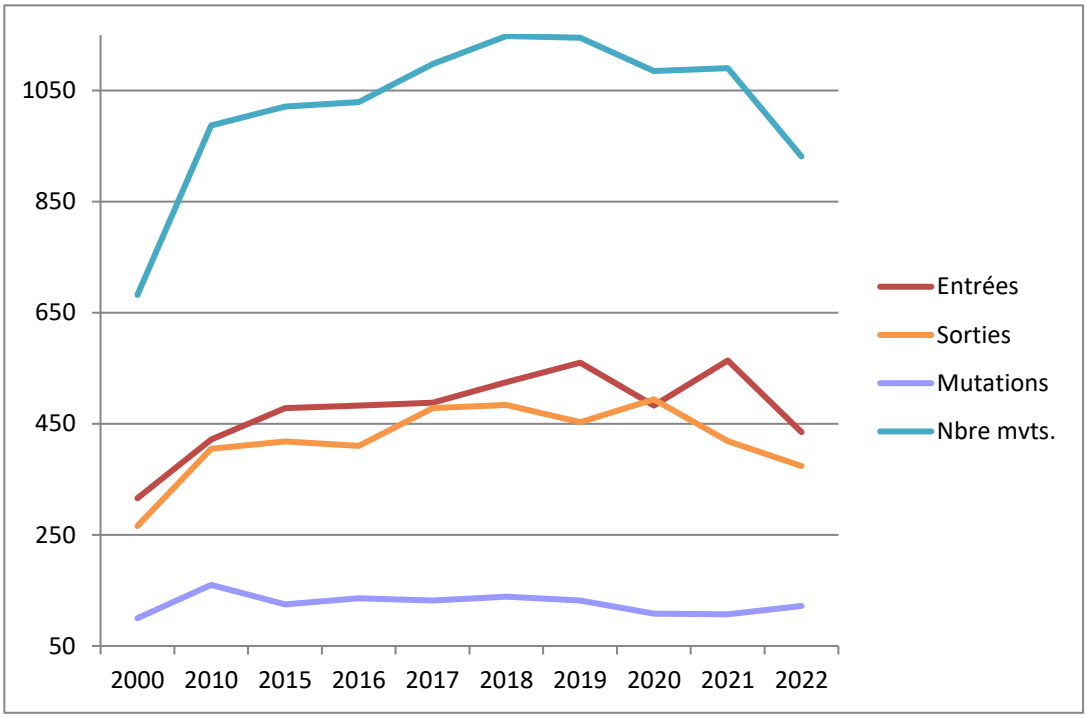

Chiffres au 31/10/2022 (avec registre d'attente.)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
Nbre. **ENTREES**	422	454	493	425	427	478	488	525	560	483	564	**435**

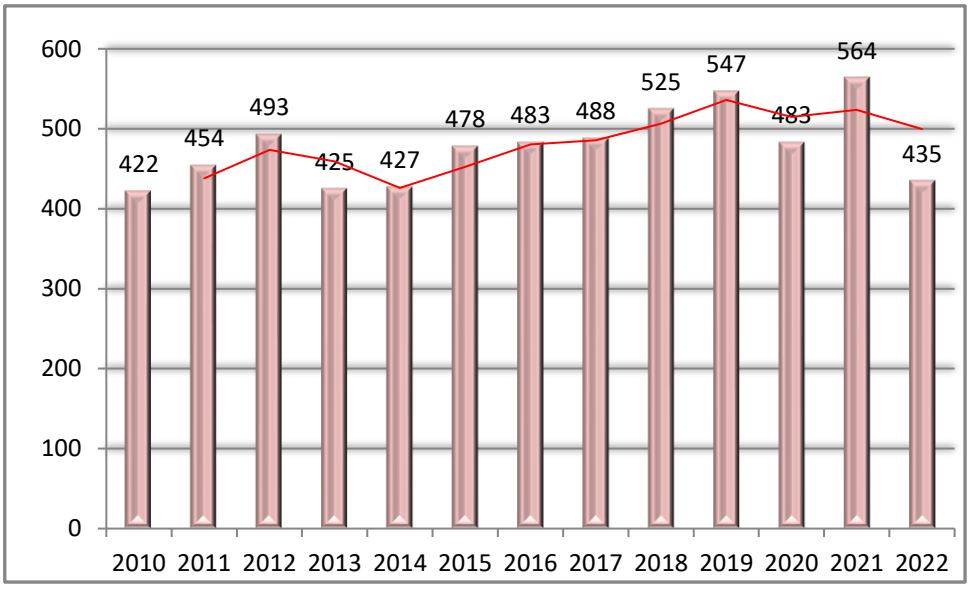

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
Nbre.**SORTIES**	405	347	319	415	337	418	410	478	484	453	494	419	**374**

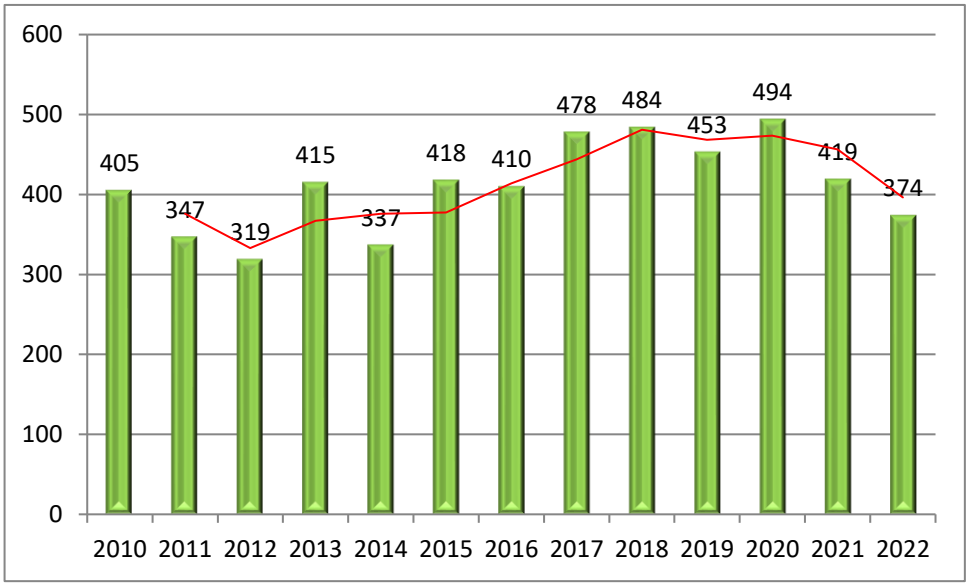

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
Nbre. **MUTATIONS** (internes)	160	142	206	172	161	125	136	132	139	132	108	107	**122**

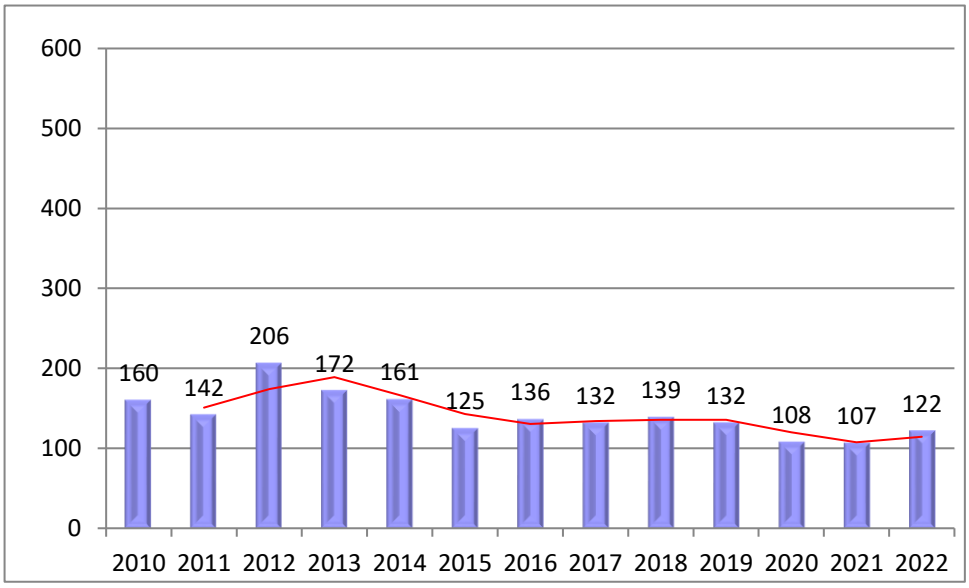

HABITANTS/VILLAGE

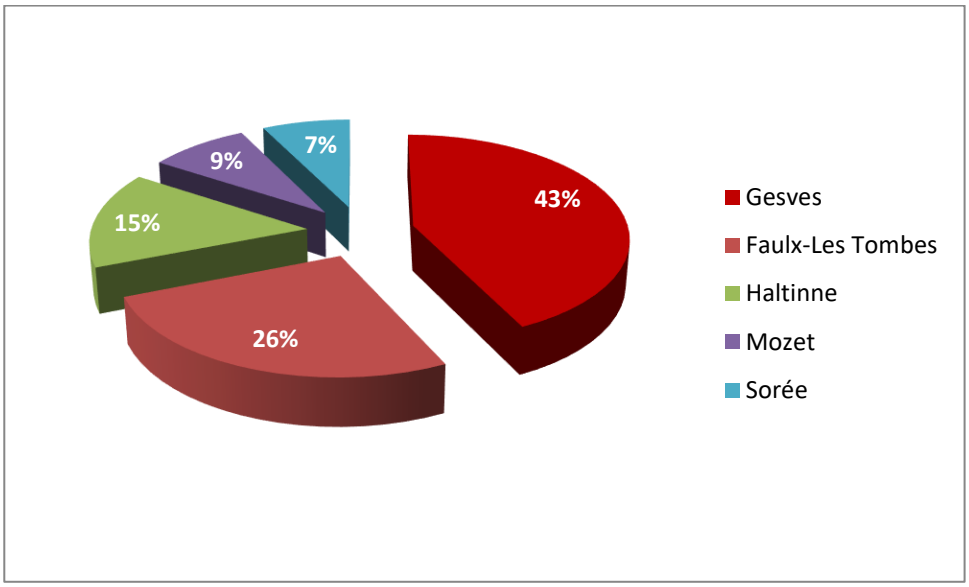

	2000	2006	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	**2022**
GESVES	2245	2591	3004	3038	3077	3067	3087	3114	3099	3141	**3204**
FAULX-LES TOMBES	1602	1732	1794	1811	1803	1789	1790	1836	1839	1896	**1959**
HALTINNE	957	1028	1122	1128	1136	1145	1126	1122	1109	1122	**1127**
MOZET	588	629	629	636	678	658	651	626	630	649	**632**
SOREE	447	480	540	545	552	559	581	553	560	553	**555**
TOTAL	5839	6460	7089	7158	7246	7218	7236	7251	7237	7361	**7477**

ELECTEURS POTENTIELS

Soit pour 2023, **383** électeurs potentiels **de plus que le nombre inscrit au registre des électeurs lors des élections du 26 mai 2019** (5464 électeurs).

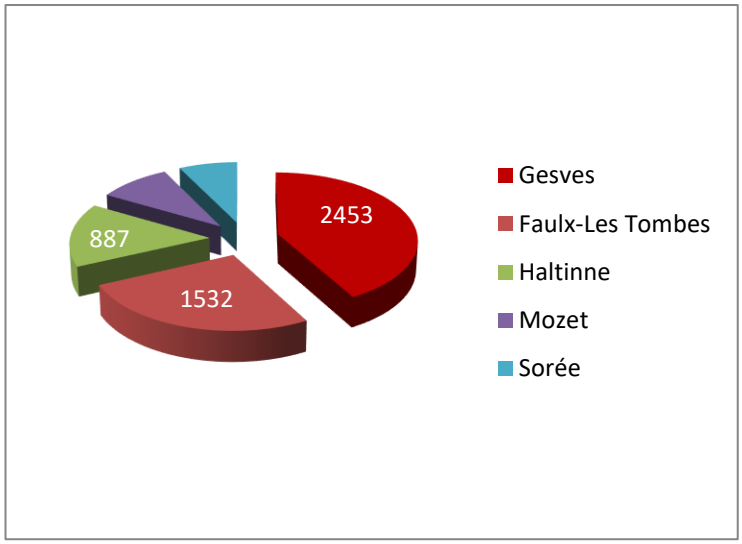

ELECTEURS POTENTIELS par section	
Gesves	2453
Faulx-Les Tombes	1532
Haltinne	887
Mozet	543
Sorée	432
TOTAL	**5847**

Type de traitements documents/dossiers	2018	2019	2020	2021	**2022**
Rapports d'enquête de police	632	687	613	654	**608**
Dossiers Entrées	525	547	483	547	**435**
Dossiers Mutations	139	130	108	97	**122**
Dossiers Sorties	484	453	494	410	**374**
Notifications pour enfants mineurs	18	14	17	8	**9**
Dossier COLOCATION	0	0	0	1	**1**
Dossiers Modèles 4 et 6	30	30	27	22	**17**
Dossiers Radiations d'office	13	11	13	14	**13**
Dossiers Radiations pour l'étranger	14	17	12	11	**17**
Dossiers adresse provisoire	16	5	5	14	**43**
Dossiers adresse de référence personne physique	1	1	1	0	**0**
Dossiers adresse de référence CPAS	5	6	8	12	**4**
Dossiers Demande de protection temporaire	-	-	-	-	**52**
Dossiers DPI (ILA)	-	-	-	-	**19**
Dossiers citoyens absents temporaires	10	13	5	6	**16**
Dossiers Etat de la personne (Personnes représentées)	10	7	9	6	**15**
Gestion courriel Registre national	1014	1013	1134	988	**1152**

- Les dossiers en matière de radiations d'office, d'adresses de référence, d'adresses provisoires et de radiations pour l'étranger se stabilisent.
- Demandes de protection temporaire – crise de l'Ukraine (52 dossiers traités).

ETAT-CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.12.2021 AU 30.11.2022

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Naissances	75	83	68	62	79	71
Naissance à Gesves	2	2	1	0	0	1
Déclaration de mariage	25	15	30	33	26	22
Mariages	25	23	24	50	34	22
Cohabitation légale	33	39	30	39	30	43
Cessation cohabitation	17	11	18	10	13	17
Noces d'or	18	14	17	14	12	6
Noces de diamant	5	4	4	5	4	5
Noces de Brillant	2	0	3	0	1	1
Noces de Platine	1	1	0	0	0	0
Décès	76	69	83	57	59	64
Déclaration de dernières volontés	11	10	14	24	19	21
Attestation relative au mode de sépulture	73	69	62	42	44	47
Don d'organes	6	2	4	26	27	18
Euthanasie	33	24	26	22	29	29
Divorces	22	31	25	27	32	33
Reconnaissances avant naissance	45	44	34	40	39	41
Déclaration de choix de nom	0	1	0	0	0	1
Changement de prénom	2	1	3			
Changement de sexe	1	1				
Adoptions	1	4	0	0	0	1
Reconnaissances paternelles	1	2	0	0	0	0
Acquisition de nationalité	2	4	4	2	1	0
Incinérations	26	21	19	14	17	18
Dossiers de demande de pension de retraite	2	0	5	4	6	7
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	24	30	32	38	30	51
TOTAL	528	505	506	510	570	582

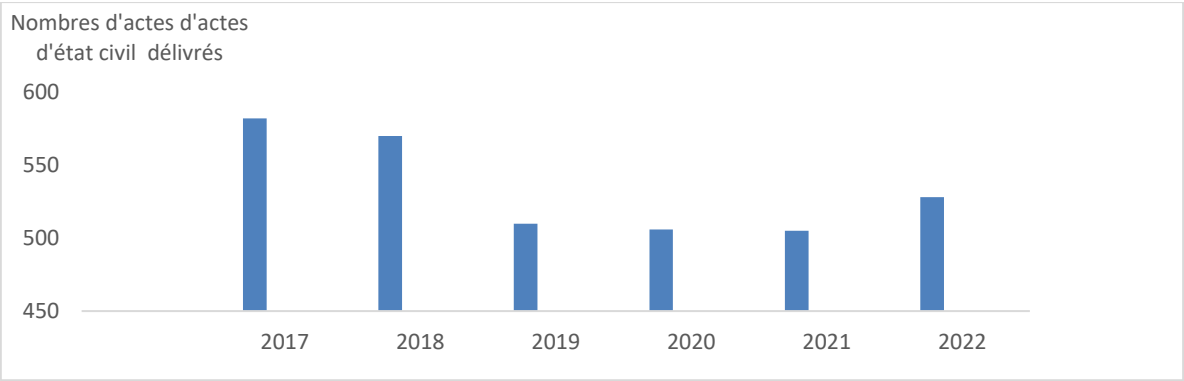

DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Carnets de mariage	25	20	30	33	26	22
Actes de décès pour pompes funèbres	144	138	175	285	265	296
Documents pour crématorium	52	42	38	28	34	34
Certificats de milice	0	2	0	2	2	5
Certificats de nationalité	8	9	10	13	3	6
Certificats d'état civil	8	7	10	17	11	12
Certificat de vie	23	25	15	19	13	27
Attestation d'hérédité	0	0	0	0	1	0
Certificat filiation	22	6	9	4	9	23
Certificat d'honorabilité	0	0	0	0	0	0
Demandes diverses : avocats, mails	205	213	194			
TOTAL	487	462	481	401	364	425

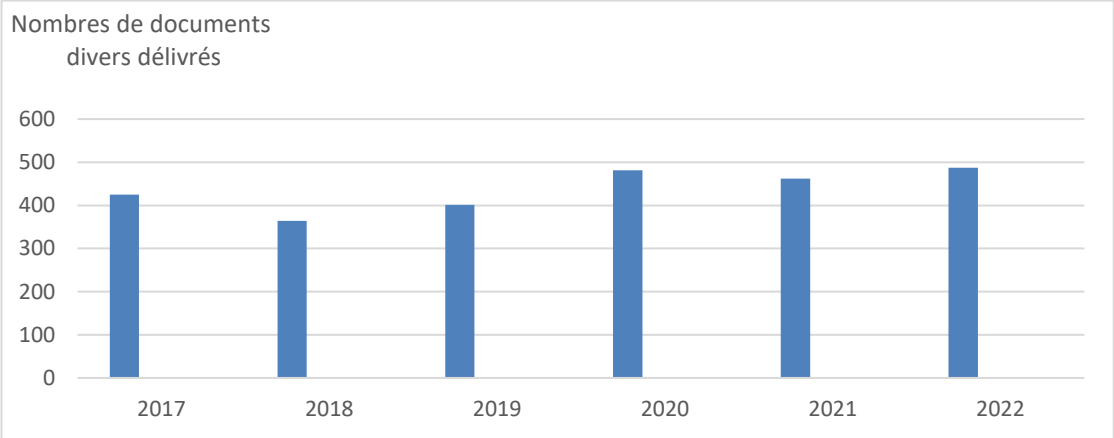

ACCUEIL/CARTES IDENTITE/CERTIFICATS PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE -JUSTINE HAYEN - INGRID CAUWERS

GESTION ACCUEIL - CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2021	Nombre 2022
Envois convocations Cie	**240**	**174**
Envois rappels Cie	**230**	**207**
Envois convocations Kids-ID	**161**	**147**
Activations de Cie	**407**	**388**
Activations de Kids- ID	**275**	**285**
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	**223**	**198**
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	**135**	**157**
Traitements des cartes d'identité défectueuses	**6**	**3**
Autorisations parentales légalisées	**68**	**196**
Certificats Composition de ménage	**1076**	**135**
Certificats de vie	**22**	**22**
Certificats de nationalité	**6**	**8**
Certificats de résidence	**207**	**202**
Demandes diverses - courrier	**444**	**635**
TOTAL	***3500***	***2757***

TYPE DE PRODUITS	Nombre 2021	Nombre 2022
Poubelles jaunes	**408**	**230**
Poubelle 140L	**/**	**36**
Poubelle 240L	**/**	**12**
Vente de sacs biodégradables et PMC	**853**	**763**
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	**21**	**16**
Vente de cartes postales	**6**	**2**
Photocopies A4 et A3, couleur ou N/B	**106**	**165**
TOTAL	***1394***	***1176***

Généralement, le premier contact du citoyen avec l'Administration communale s'effectue au guichet du Service Accueil-Population.

Le service Population/Etat-Civil est accessible librement chaque matin et le mercredi après-midi sur rendez-vous.

Toute demande ou délivrance de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire ainsi que toute demande de légalisation de signature oblige le citoyen à se déplacer au Service Population.

De nombreux documents tels que composition de ménage, certificat de résidence, certificat de vie, certificat de nationalité belge, certificat de cohabitation légale peuvent être obtenus, électroniquement et gratuitement, via l'application du SPF Intérieur « MonDossier ».

Depuis mi-2022, une deuxième application en ligne, sécurisée, eGovFlow®, est gérée par le Service sous l'adresse egovflow@gesves.be et se présente comme un guichet électronique (eGuichet) par lequel le citoyen peur demander et recevoir divers documents tels que les extraits de casier judiciaire.

Les codes PUK et PIN restent indispensables lors de la procédure d'activation d'un document électronique. Cependant, la simplification des procédures ultérieures liées au code PIN des nouvelles cartes dotées d'une puce à contact exempte leurs propriétaires d'en demander une réimpression.

Cette année 2022, les chiffres restent relativement stables. Ceux des compositions de ménage, en profonde dégringolade, sont sans doute liés à l'utilisation de l'application « MonDossier », dont les chiffres sont inconnus du Service.

GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

Au 30.11.2022, nous enregistrons 453 permis de conduire soit 8 de moins que l'année 2021.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2018	417	-10,90 %
2019	396	- 5.03 %
2020	326	-17.67 %
2021	461	+41.41 %
2022	**453**	**-1,73 %**

Cette année, le service a procédé à l'encodage de 24 permis internationaux, 121 permis provisoires, 308 demandes de permis définitifs, renouvellement ou sélection médicale.

Au 30.11.2022, nous enregistrons 443 passeports soit 311 de plus qu'en 2021.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2018	320	-1,8 %
2019	313	-2.18 %
2020	98	-68.69 %
2021	132	+34.69 %
2022	**443**	**+235.60 %**

Nous constatons une grosse augmentation des demandes de passeport suite à la réouverture des frontières après la pandémie ainsi qu'à l'obligation d'un passeport pour se rendre au Royaume-Uni.

Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 2 demandes très urgentes, 10 demandes urgentes, 113 demandes < 18 ans et 318 demandes > 18 ans.

GESTION ENTRÉES ET SORTIES

Chaque domiciliation de citoyen sur notre commune (entrée) nécessite l'encodage de ses informations dans notre base de données (1 dossier/ménage). Chaque déménagement en dehors de notre commune (sortie) nécessite également un transfert de documents vers la commune d'accueil.

Types de documents	Nbre de dossier 2020	Nbre de dossier 2021	Nbre de dossier 2022
Dossiers Entrées	250	480	320
Dossiers Sorties	239	383	282

GESTION EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE

Suite à la crise sanitaire, une majorité des demandes est envoyée par mail ou même par courrier afin d'éviter au maximum les déplacements.

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire varie en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Pour les demandes de modèle général le service délivre directement le document. Pour les modèles 2 (contact avec des mineurs), la demande transite par la Zone de Police des Arches pour vérifications avant la délivrance du document.

Une grande majorité des demandes d'extrait de casier judiciaire concerne les demandes d'emploi et notamment dans le secteur de l'éducation (modèle 2), mais aussi pour les licences d'armes.

Cette année nous avons délivré 560 extraits de casier judiciaire.

ETRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

En 2019 : 130 étrangers sur le territoire

En 2020 : 131 étrangers sur le territoire

En 2021 : 145 étrangers sur le territoire (avec le registre d'attente)

En 2022 : **138** étrangers sur le territoire (avec le registre d'attente)

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Les regroupements familiaux peuvent aussi concerner des enfants venant rejoindre des parents.

2019 : 3 nouveaux dossiers, 2 dossiers en traitement, 1 clôturé.

2020 : 4 nouveaux dossiers, 2 dossiers en traitement et 2 dossiers clôturés.

2021 : 3 nouveaux dossiers, 1 dossiers en traitement et 2 dossiers clôturés.

2022 : 4 nouveaux dossiers,3 en traitement, 1 clôturé.

MARIAGES ET COHABITATIONS LÉGALES

Cette rubrique concerne les mariages et cohabitations légales entre gesvois et personnes étrangères.

- ✓ En 2019 : 4 nouveaux dossiers
- ✓ En 2020 : 2 nouveaux dossiers
- ✓ En 2021 : 1 nouveau dossier
- ✓ En 2022 : 3 nouveaux dossiers

ETUDIANTS

Etudiants UE et non UE sur le territoire de la commune.

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Nbre d'étudiants UE et non UE	5	6	2	5	5	5

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Demande de famille pour visites familiales

- Annexe 3bis : 12

DIVERS

Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	**2022**	2021	2020	2019	2018
	109	105	92	73	50

+ Documents divers liés au séjour : **38**

INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique est situé sur les sites de l'Administration communale, du garage communal, les bureaux de l'administration localisés sur le site de la Pichelotte, l'Ecole communale de l'Envol, l'Ecole communale de la Croisette et la Bibliothèque communale.

La gestion de ce parc informatique consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, …)
- Administrer le serveur, le domaine (Active directory), les procédures de backup, les interventions dans le cadre des contrats de maintenance
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (WIN)
- Gérer le réseau de téléphonie (WIN)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en collaboration avec Monsieur Sébastien ERNEST*)
- Évaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

PROJETS RÉALISÉS EN 2022

En 2022, le Collège communal a finalisé deux marchés importants, à savoir :

- La captation et de diffusion des séances du Conseil communal sur le web. Cette solution a été acquise auprès de la société AVADIS et sera mise en place dès décembre 2022.

- La réalisation d'un audit informatique de l'Administration communale et du CPAS, qui a débouché sur la location d'un nouveau serveur pour l'Administration communale et nous a permis de définir au mieux nos besoins pour une nouvelle infrastructure de qualité, dont le marché sera lancé en 2023.

Cette année, notre projet de rénovation de notre infrastructure informatique a également été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet TOP du Ministre Christophe COLLIGNON, le CPAS et l'Administration communal ont obtenus un subside de 104.256,00€.

QUELQUES PROJETS POUR 2023

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Migration de nos services et applications sur le Cloud et passage à Microsoft 365
- Renforcement de la sécurité de nos infrastructures
- Création d'une charte d'utilisation du parc informatique
- Création d'un lien entre le programme UrbaWeb et eCourrier pour un encodage plus simple et efficace des délibérations urbanistiques
- Mise en place de la fibre optique
- Optimalisation du parc informatique de l'Administration communale et du CPAS via le Cloud
- Solution de projection sur le site de la Pichelotte
- Lancement d'un nouveau marché de maintenance et de consultance informatique pour les sites de l'Administration communale, du CPAS, de la Bibliothèque et des Ecoles communales.

SERVICES TECHNIQUES

SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE »

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2022, les ouvriers affectés au Service technique Bâtiment ont assumé la continuité en matière d'entretien des bâtiments et logements communaux ainsi que de ceux appartenant au CPAS.

L'équipe technique Bâtiments est épaulée par plusieurs ouvriers délégués par le CPAS.

BODART Xavier	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments / Responsable festivités
GRANDJEAN Christian	Ouvrier CPAS	1/2 temps	Bâtiments / festivités
HALLEUX Augustin	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
LAMBERT Terry	Ouvrier CPAS	Temps plein	Bâtiments
MATHIEU Thierry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments / garage / Service bus
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
NOLLO Eric	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bus / bâtiment/voirie
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	½ temps médical	Bâtiments / Voirie
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments / voirie
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
THIRY Philippe	Brigadier	Temps plein	Responsable ouvriers
VANDENBOSSCHE Dominique	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments / voirie / Service bus
VERDOOT René	Ouvrier polyvalent	Maladie	Garage communal

ADMINISTRATIF - TÂCHES DU BRIGADIER

Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Installation d'une nourrice (conduit hydraulique) pour le chauffage entre la maison de l'Entité et l'Ecole de l'Envol,
- Travaux d'aménagements au sein du bâtiment de la Pichelotte : travaux de finalisation des 5 appartements situés au 1er étage de l'aile centrale du bâtiment),
- Travail administratif/surveillance chantiers communaux « Bâtiments » et CPAS + entretien charroi,
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications,
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences,
- Gestion des demandes de travaux,
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes,

- Rédaction et signature des bons de commande,
- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres,
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures,
- Réception des travaux réalisés par tiers,
- Distribution des chèques ALE,
- Demandes de prix et achat matériel et outillage divers.

Comme annoncé dans le rapport de l'an dernier, le service des travaux s'est doté d'un secrétariat administratif qui, outre un appui au brigadier, enregistre toutes les demandes de travaux dans le programme « 3P », qui permet une centralisation et une gestion journalière des demandes.

Ce secrétariat rédige également tous les arrêtés de police (travaux, manifestations, …).

BÂTIMENTS

Liste des travaux effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits :

- Installation d'une nourrice (conduit hydraulique) pour le chauffage entre la maison de l'Entité et l'Ecole de l'Envol,
- Travaux d'aménagements au sein du bâtiment de la Pichelotte : travaux de finalisation des 5 appartements situés au 1er étage de l'aile centrale du bâtiment,
- Logements sociaux : réparations, peintures, éclairage, entretien chauffage, enlever les encombrants, nettoyer les traces d'humidité et remédier au problème, transports de mobiliers donnés par des particuliers vers les logements sociaux,
- Salles communales : travaux et aménagements divers pour mise en conformité.
- Crèches et écoles communales : travaux d'entretien et de maintenance.

FESTIVITÉS

Ce service est assuré par les ouvriers du bâtiment. Il répond **aux demandes annuelles traitées en 2022 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles ainsi qu'à la mise à disposition de matériel divers.**

Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes « équivalent temps plein » à concurrence de 4 jours/semaine. Un ouvrier « ALE » est régulièrement sollicité pour épauler le Service « Festivités ».

Il consiste surtout en :

- Prêts, mises à disposition et montage des deux tentes, des deux chapiteaux et des huit échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables …
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobiliers ou matériels divers : bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, matériel didactique…
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège communal et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission.
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

Après la pandémie COVID-19 de 2020, où une bonne partie des activités avaient été interdites, les manifestations et événements ont bien repris leur rythme de croisière en 2022.

De plus, il y a œuvré à l'organisation du Comptoir gesvois sur la place communale au mois d'août et de la kermesse de Gesves en septembre.

GARAGE COMMUNAL

Le Service d'entretien du charroi communal installé chaussée de Gramptinne 173 à Gesves garantit l'entretien des véhicules et des engins motorisés.

Un ouvrier qualifié assure l'entretien des véhicules du charroi et les réparations nécessaires.

Les réparations les plus lourdes de génie civil sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées. On peut citer UNI-TRAC ou BD MECANIC.

Le matériel nécessaire à certaines interventions ciblées est loué à des sociétés extérieures telles que CG MAT Assesse. On entend la location de nacelles, de mini pelles ou autres chargeurs et grues.

SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2022 l'équipe du Service technique VOIRIE est composée principalement par 4 ouvriers. Ces derniers sont aidés dans certaines tâches d'entretien par d'autres ouvriers polyvalents selon les besoins.

FRANKIN Sacha	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service déneigement
MORSAINT Bernard	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service déneigement
PREUD'HOMME Olivier	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie
ROQUET Guy	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie - Cimetières

HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie - Bâtiments
NOLLO Eric	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Service bus - Voirie- Bâtiments
RAISON Alain	Ouvrier Polyvalent	½ temps Maladie	Bâtiment – Service déneigement - Voirie
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie – Bâtiments - Cimetières
VANDENBOSSCHE Dominique	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service bus- Cimetières

ENTRETIEN DES VOIRIES

- Réparations et entretien des voiries (combler les nids de poules et entretien des abords tarmaqués ou empierrés), des fossés, des accotements, des filets d'eau, curages et vidanges des avaloirs
- Remplacement de taques d'égouts,
- Enlèvement dépôts sauvages, dépouilles d'animaux, arbres couchés sur le sol,
- Réfection de ponts et des ouvrages d'art.

Ces travaux sont réalisés tout au long de l'année ou en opération ciblée à la demande des riverains.

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

- Pose de tuyaux béton ou PVC dans le cadre de la création de réseaux ou collecteurs d'égouttage,
- Pose d'éléments linéaires en béton, de filets d'eau, de bordures filets d'eau et d'avaloirs,
- Traversées de voirie avec raccordement au réseau existant ou mises à disposition de tranchées pour la SWDE et l'AIEG,
- Pose de tarmac à chaud ou à froid.

SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation, et notamment de la signalisation mobile pour les festivités, chasses, demandes d'administrés…,
- Pose de miroirs,
- Pose de bandes sonores,
- Marquage au sol,
- Mise en « circulation » locale de certaines voiries,
- Placement du radar préventif, …

Les radars préventifs ont été installés à divers endroits suivant les décisions du Collège résultant entre autres des demandes ciblées des concitoyens concernés et désirant attirer l'attention sur la dangerosité de la vitesse excessive des véhicules empruntant les voiries communales.

DÉNEIGEMENT

Le déneigement et le sablage des voiries communales est assuré par 3 camions équipés de trémies d'épandage et de lames de déneigement. Les chauffeurs et les accompagnateurs assurent des gardes de 24 heures.

Les voiries empruntées par le TEC ainsi que les routes les plus pentues sont considérées comme prioritaires.

Des entrepreneurs équipés en matériel pour le déneigement sont susceptibles d'être rappelés en cas de besoin pour épauler le Service communal concerné.

Comme la neige s'est faite rare en 2022, les véhicules ne sont sortis que 3,5 jours pour le salage.

BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Sacha FRANKIN et Thierry MATHIEU.

Pour les écoles communales de l'Entité mais aussi pour les écoles Libres et de la Communauté française.

± 30.000 kms sont parcourus chaque année par le bus communal IRISBUS.

PROXIBUS

Chauffeur : Eric NOLLO.

± 7.000 kms parcourus cette année

Le Proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé 3 fois par semaine pour les sorties (activités extérieures) organisées par les écoles et le Foyer St-Antoine.

CIMETIÈRES

Les ouvriers affectés au Service « Cimetières » sont appelés à assurer diverses missions :

- Assurer les inhumations :
  - que ce soit en pleine terre avec réalisation d'excavations,
  - inhumation de cercueils dans les concessions murées
  - dépôt des urnes dans les columbariums,
  - dispersion des cendres dans les pelouses créées à cet effet,
- Réparation des murs d'enceinte des cimetières,
- Enfouissement de caveaux préfabriqués dans les cimetières,
- Affichage pour les sépultures en défaut d'entretien.

Cette année 2022, 2 ouvriers (Guy ROQUET et Tom LIBERT) ont suivi une formation spécifique sur la législation des cimetières afin d'agir dans le cadre légal.

INONDATIONS

Suite aux inondations du 15 juillet 2021, les Services techniques (tant voirie que bâtiment) continuent d'être sollicités pour venir en aide aux sinistrés mais aussi pour remettre en état les infrastructures qui ont été fragilisées par les ruissellements d'eau :

- Evacuation des déchets,
- Débouchage des tuyaux d'égouttage, curage des fossés, stabilisation des accotements de voiries

  Pour certaines rues de l'entité (Rue de Labas, route d'Andenne, Try des Pauvres, rue Grande Commune), le débouchage de canalisation a été réalisé par des sociétés extérieures.

SERVICE TECHNIQUE « ESPACES VERTS »

AGENT TRAITANT : TOM LIBERT

LES MISSIONS

1. L'entretien des 85 espaces verts communaux, mission principale exercée par le service ;
2. La propreté : le ramassage des déchets le long des routes et la tournée hebdomadaire des 70 poubelles communales ;
3. La fauche, la taille et le balisage de plus de 70 sentiers et servitudes et d'une trentaine de chemins communaux agricoles et forestiers ;
4. L'entretien de la végétation aux abords de voiries (fauchage en période de végétation et taille) ;
5. Le travail au sol durant les abattages et élagages sécuritaires avec le grimpeur élagueur communal attitré ;
6. La collaboration dans le cadre de certaines activités ou festivités organisées par différents services (PCDN/BiodiverCité, Service Tourisme…) ;

PLANTATIONS ET VÉGÉTALISATION

- Végétalisation et aménagements des abords du football de Gesves ;
- Plantation et aménagements d'un verger à l'école de l'Envol dans le cadre de « L'école du dehors » ;
- Plantation haie agricole (rue Léon Pirsoul) ;
- Plantation de diverses « haies libres » en collaboration avec le Gal et le projet « Haie-lève » ;
- …

LES AUTRES RÉALISATIONS DE 2022

- Aide à la transformation de bois en plaquettes pour la Pichelotte, en buches pour le CPAS ou en planches ou poutrelles pour différentes utilités ;
- Pose d'une table-banc avec scie à ruban au four à Chaux (à Haltinne) ;
- Pose du banc solitaire dans l'entité de Haut-Bois ;
- Pose de diverses clôtures (Mozet en lisière de bois, nouveau parking école de l'Envol, …) ;
- Création de petits ouvrages en bois pour la bibliothèque de Gesves et Gesves extra ;
- Abattages de plusieurs arbres « morts » et menaçants (Route d'Andenne, Rue Les Fonds, …) ;
- Remise en état de l'œuvre « La queue du dragon » a la Sart Mère à Faulx-Les Tombes ;
- Aides diverses aux projets du Gal, du PCDN, du tourisme et pour l'opération « grand nettoyage de printemps » ;
- Affichage des tombes en défaut d'entretien dans les cimetières ;

- Pressage de pommes avec les élèves des écoles des entités gesvoises au verger conservatoire ;
- Distribution d'environ 800 plants dans le cadre de la Semaine de l'arbre ;

L'ÉQUIPE

L'équipe technique environnement et propreté est composée comme suit :

- **1 personne sous contrat impulsion- 25 ans :** Miguel SANTOS, sous contrat jusqu'au 31/10/2023
- **1 personne sous contrat APE :** Samuel BODART, sous contrat jusqu'au 18/11/2023
- **5 personnes engagées à durée indéterminée comme ouvriers qualifiés** : Jean-Luc MOMMART, Michel SPRIMONT, Pierre THEATE, Simon GRENSON, Simon GUILLAUME

La coordination du service est gérée par Monsieur Tom LIBERT, sous contrat indéterminé.

Son rôle est :

- la planification journalière des travaux en fonction des compétences de chacun, des urgences, des saisons et de la météo ;

- l'aide à l'équipe sur le terrain, principalement pour les travaux de nouvelles réalisations mais aussi pour l'entretien en période de végétation ;

- la rencontre avec les citoyens concernés par des travaux projets d'aménagements ou d'entretien communal d'espaces verts communaux, des chemins, des sentiers ;

- l'achat de fournitures et matériel via marché public et bons de commande ;

- le relevé hebdomadaire du ramassage des poubelles communales et du suivi d'entretien des 80 espaces verts communaux ;

- l'enregistrement des congés, récupérations, absences, pointage des heures supplémentaires du personnel de l'équipe dans le logiciel dédié ;

- la rédaction, le suivi et la mise en œuvre des points présentés au Collège communal

SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRÉ

L'outil de gestion de l'éclairage public mis en place par Ores, Muse Web, permet aux Administrations :

1. **De signaler des pannes à Ores,**
2. **D'accéder aux informations de leurs parcs d'éclairage public respectifs,**
3. **De consulter les travaux réalisés sur le patrimoine communal.**

SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il existe trois possibilités pour signaler une panne :

1. Le site internet d'ORES : www.ores.be
2. Le numéro de dépannage : 078/78.78.00
3. L'Administration communale : Monsieur Jean-Paul Carré (e-mail : Jean-paul.carre@gesves.be ou 083/670.219)
4. En cas de situation d'urgence ou dangereuse : 112

Le signalement doit comprendre le numéro d'identification du luminaire et sa localisation.

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour l'année 2022, Ores a procédé à 164 réparations (contre 167 en 2021) sur le parc de l'éclairage public de la commune de Gesves.

CADRE DE VIE

URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD

Les valeurs qui figurent dans le texte et dans les tableaux ont été arrêtées du 1er décembre 2021 au 21 novembre 2022

LE SERVICE URBANISME AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Trois agents- deux équivalents temps-plein- sont chargés du traitement des dossiers relatifs à l'urbanisme ; cette matière est transversale avec celle des services de l'environnement, du patrimoine, de la population, des finances et des redevances.

LÉGISLATION

Le **Code du Développement Territorial** est d'application depuis le 1er juin 2017 et a fait l'objet de modifications en application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 9 mai 2019.

La version coordonnée officieuse mise à jour au 20 juillet 2022, est disponible sur http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/index.php/juridique/codt

Le Service de l'Urbanisme répond à toutes les questions relatives à la réglementation en vigueur :

- Le **CODT**, Code du développement territorial- Règlementation régionale, s'agissant du plan de secteur, des procédures et formalités concernant les permis mais aussi les recours et suspension, des dispenses de permis, etc. ;
- Le **SDC,** Schéma de développement communal, (SDC - Art. D.II.9 et ss du CoDT) s'agissant de la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal ;
- Le **GRU**, Guide régional d'urbanisme, (GRU - Art. D.III.2 §1 du CoDT), s'agissant des indications et des normes concernant les zones protégées de la commune de type Bâtisses en Site Rural ;
- Le **GCU** (RCU), Guide communal d'urbanisme, (GCU- Art. D.III.4 du CoDT), s'agissant des prescriptions urbanistiques sur les aires différenciées du territoire Gesvois ;
- Les **PUR**, Permis d'urbanisation (anciennement « permis de lotir ») – 200 références sur Gesves ;

La Commune bénéficie de la présence d'un CATU, Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme et d'une subvention annuelle régionale de 28.000€ avec l'application cumulée du schéma, du guide, approuvé par Arrêté Ministériel du 23/12/2016 (M.B. 1er février 2017) et d'une Commission d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATm renouvelée par le Ministre en charge le 18 septembre 2020).

STATISTIQUES 2022

Le volume de délibérations traitant d'urbanisme du Conseil communal (36) et du Collège communal (361) enregistrés dans la base de données urb@web représente 100 dossiers sur un total annuel de 1687 décisions du Collège communal (309 au Conseil). Environ 25 % des points délibérés au Collège communal sont instruits par le service de l'Urbanisme.

PERMIS D'URBANISME

PERMIS D'URBANISME **Répartition par nature de permis**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
Nouvelles habitations	21	29	24	20	40	28	33
Nouvelles habitations **multi logements (mitoyen inclus)**	5	6	3	3	7	4	5
Extensions/Transformations Rénovation habitation	26	20	15	16	15	28	18
Extensions/Transformations habitation avec **création de logements**	6	11	2	4	5	4	6
Autres : hangar, abri, garage, citernes, panneaux PV, destination, etc.	23	41	38	41	18	18	18
Régularisations					5	7	8
Refus					18	13	**19**
Article d'utilité publique D.IV.22					2	8	9
TOTAL	101	117	108	105	110	110	116

Répartition du nombre de permis d'urbanisme pour l'année **2022** **Nombre de logements créés***	Nouvelles habitations	Nouvelles habitations multi logements	Extensions/ Transformations	Extensions/Transformations avec création de logement	Autres : hangar, abri, garage, citernes, destinations, panneaux PV, etc.…	Refus	Article d' utilité publique D.**IV.22**
Gesves	18	2 (10*)	9	3(3*)	7	10	3
Faulx-Les-Tombes	9	2(2*)	4	0	7	6	2
Haltinne	4	0	2	1(2*)	0	0	1
Mozet	0	0	3	1(1*)	2	2	1
Sorée	2	1(2*)	0	1(3*)	2	1	1
TOTAL	**33**	**5**	**18**	**6**	**18**	**19**	**8**

AUTRES DOSSIERS EN 2022 : PERMIS D'URBANISATION, DIVISION DE BIEN, CERTIFICAT D'URBANISME

PERMIS D'URBANISATION	2015 1	2016 2	2017 20	2018 1	2019 2	2020 0	2021 0	**2022 2**
DEMANDES NOTAIRES 2022			**13 Divisions de bien 187 Infos notariales=renseignements urbanistiques**					
CERTIFICATS D'URBANISME N°1			**13**					
CERTIFICATS D'URBANISMEN°2			Refus	Octroi			En cours	
			1	**1 octroi partiel**			**1**	

PERMIS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE (ART. D.IV. 22 DU CODT)

- SCRL ORES ASSETS, construction d'une cabine électrique en maçonnerie préfabriquée en lieu et place d'une cabine existante – Rue Francesse à GESVES : Octroi 23/12/21
- SCRL ORES ASSETS, construction d'une cabine électrique de transformation – Rue de Bounon à HALTINNE : Refus 07/02/22
- Administration communale, Plateforme couverte en bord étang – Pichelotte à Gesves Octroi 24/06/22
- Administration communale, Piste cyclable double sens reliant Gesves et Faulx-Les-Tombes Refus 29/09/22
- Administration communale, Abattage d'un peuplier à deux troncs – Rue de la Fabrique à Mozet En cours
- Administration communale, Abattage d'un tilleul – Rue des Moulins à Gesves En cours
- Administration communale, Cœur de Village à Sorée – aménagement de la place et logements sociaux CU2 En cours
- SRL FDDC, régularisation pour transformer et étendre un centre équestre - Chaussée de Gramptinne 49 Cadastré 2ième division, Faulx-Les Tombes En cours

ACTIVITÉS DE LA CCATM

En 2022, 6 réunions plénières de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm) ont eu lieu sous le CoDT.

Le travail de la commission s'est concentré sur les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes visant des écarts et des dérogations prévues au CoDT, soit **31 avis** (contre 42 en 2021).

En février 2022, le Conseil communal a désigné un membre issu de la réserve en remplacement d'une suppléance vacante.

ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

PERMIS UNIQUE

Un permis unique de classe 2 a été introduit en 2022 pour la transformation d'un camping existant de 364 emplacements en camping de 218 emplacements à Faulx-Les Tombes.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Cette année, un permis d'environnement de classe 2 pour demande de dérogation de raccordement à l'égout a été refusé. Par ailleurs, une demande de renouvellement de classe 2 est en cours pour la station d'épuration collective de Sorée.

DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Depuis l'année 2003, on relève 1.152 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	3	1	55
2015	29	55	6	3	13	106
2016	9	33	13	13	5	73
2017	17	39	10	5	8	79
2018	14	35	7	7	5	68
2019	30	36	9	9	12	96
2020	27	39	12	6	4	88
2021	26	35	6	12	11	90
2022	**20**	**52**	**3**	**10**	**5**	**90**
Total	260	575	126	101	90	1152

Les chiffres de 2022 sont arrêtés au 21 novembre. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, la dématérialisation des déclarations de classe 3 est intervenue. Ainsi, le déclarant peut introduire sa déclaration en ligne via l'adresse : http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5242. Une note explicative est également disponible sur notre site à la page : http://www.gesves.be/permis-denvironnement/ .

URBANISME

PERMIS INTÉGRÉS ET PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE

Depuis 2021, le Collège ne remet plus qu'un avis sur les dossiers limitrophes qu'en cas de réel impact sur le territoire de Gesves. A ce jour, aucune demande n'a été introduite pour un projet d'implantation commerciale sur la commune de Gesves.

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES

Au 21/11/2022, 187 informations urbanistiques et 13 certificats d'urbanisme n° 1 ont été réalisés.

DIVISION DE BIENS

Au 21/11/2022, le Collège communal a remis 13 avis sur des demandes de divisions de biens.

OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

En avril 2017, la commune a été sélectionnée « Communes Zéro Déchet » et a mis en place des actions durant 3 ans avec l'aide d'Espace Environnement.

Dès mai 2020, la commune a confirmé son engagement à poursuivre la démarche zéro déchet et d'en déléguer la coordination au Bureau Economique de la province de Namur, ce qui permet une majoration de l'octroi de subventions. Cette opération est renouvelée pour les actions de 2023. Pour rappel, le Comité de Pilotage est composé de 8 membres.

Une page Facebook dédiée à l'opération Zéro Déchet relaye l'ensemble des actions entreprises ; à ce jour, elle compte 243 abonnés. https://www.facebook.com/zerodechetCommunedeGesves/

ETAT DES LIEUX DES ACTIONS EN 2022

CRÉATION D'UN REPAIR VÉLO

Dans le même esprit que le Repair Café du PCS de Gesves, un appel aux bénévoles a eu lieu en février en vue de créer un Repair Vélo.

Le 26 mars, six citoyens bénévoles ont reçu leur première formation théorique de vérification et réparation de vélo.

Le Groupe étant créé ; un premier Repair vélo a vu le jour en juin 2022. Sous la supervision et l'aide du formateur, 5 bénévoles sont intervenus sur 11 vélos qui ont été révisés, réparés réajustés.

La seconde rencontre a eu lieu en septembre. Ce fut encore un beau succès, 8 familles ont participé et 12 vélos réparés ou réglés par 3 bénévoles qui ont pu de nouveau recevoir les conseils de leur formateur.

L'agenda 2023 est fixé. Les prochains Repair Vélo auront lieu les samedis 11 mars, 3 juin et 9 septembre.

RENCONTRE AVEC LES COMMERÇANTS

En avril 2022, des commerçants locaux ont été invités à une rencontre apéro-discussion en vue de trouver des pistes pour réduire leur facture déchet qui se révèle exorbitante pour certains d'entre eux.

Marie Loix du BEP Environnement les a informés des services du BEP accessibles à tous commerces, notamment pour les plastiques (carton de 150 sacs PMC de 120 litres à 44,99 €) et pour les papiers/cartons (conteneurs disponibles de 240, 660 et 1.100 L).

ATELIERS GRATUITS OUVERTS À L'ENSEMBLE DES CITOYENS

Cette année, 3 ateliers étaient prévus dont la réédition d'un atelier sur les langes lavables pour les personnes ayant eu un bébé en 2021. Ce dernier a été annulé n'ayant pas eu suffisamment d'inscrit.

CRÉATION DE COMPOSTEUR ET FORMATION COMPOSTAGE

En mai 2022, quatre familles ont participé à l'atelier dispensé par Georges de Go Transition et deux d'entre elles nous ont ouvert leur porte afin de construire leur compostière en palettes chez eux. Tous ont reçu des palettes de récupération avec le matériel d'assemblage ainsi qu'une flèche aératrice réalisée par notre soudeur René.

FABRICATION DE PRODUITS COSMÉTIQUES

Beau succès pour cet atelier qui a eu lieu en octobre. 13 citoyennes ont fabriqué du shampoing, du dentifrice et de la mousse de karité sous les conseils de Caroline du groupe citoyen « Go Transition ».

GROUPE DE TRAVAIL INTERNE ECOTEAM

L'EcoTeam composée de 10 membres s'est réunie en avril et octobre 2022. Les principales réflexions se rapportent au fonctionnement de l'administration communale. Les futurs projets sont de sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie, l'adaptation des règlements pour les festivités hors organisation communale et le tri dans les salles.

ATELIER « CUISINE ANTI-GASPI » POUR LES AGENTS COMMUNAUX

En octobre 2022, 3 agents ont pu découvrir comment cuisiner sain, gourmand et zéro gaspi avec Ego-logique (voir plus d'infos et recettes sur www.ego-logique.org) et préparé des chips de pelures de légumes, de l'houmous de betterave rouge et un gratin de légumes.

SENSIBILISATION DES TECHNICIENNES DE SURFACE AUX DSM

Suite à une action initiée en 2021, les techniciennes de surface communales ont reçu leur matériel et produits naturels et probiotiques à tester. Une réunion d'évaluation est prévue en janvier 2023. Certains produits nocifs ont toutefois déjà été bannis des commandes pour certains bâtiments.

BIOBOX ET COMPOSTEURS

Le groupe des 4 citoyens du site de Haut-Bois, le jardin partagé de Mozet, le site de la Pichelotte sont toujours opérationnels. Les travaux du parking de la maison de l'Entité étant terminé, la biobox du site de Faulx-Les Tombes sera réinstallé dans le courant 2023.

OPÉRATION BEWAPP – GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Pour la 8ème édition de ce printemps 2022, 44 sacs bleus et 67 blancs ont été récoltés par les 14 équipes gesvoises.

GESTION DES COURS D'EAU

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRE

GESTION ADMINISTRATIVE DES COURS D'EAU

En lien avec le Service Technique Provincial (Cellule Cours d'Eau)

Depuis la signature d'une convention 2020, les travaux d'entretien des cours d'eau sont réalisés en partenariat avec les services techniques de la Province de Namur

En lien avec le Contrat Rivière Haute Meuse

Depuis 2005 l'Administration communale de Gesves est partenaire du Contrat Rivière Haute Meuse.

Cette année, le Protocole d'Accord triennal (2020-2022) des partenaires du Contrat Rivière Haute Meuse (CRHM) arrive à son terme.

Le Conseil communal a validé la liste des actions proposées par l'Asbl Contrat Rivière Haute Meuse dans le cadre du **Protocole d'Accord 2023-2025**.

Gestion des Risques d'inondation

Dans le cadre du Contrat Rivière Haute Meuse, nous collaborons à l'élaboration des **P**lans de **G**estion des **R**isque d'**I**nondation (PGRI) en Wallonie avec le Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique (CTSBH).

Suite aux inondations du 15/07/2021, une demande d'intervention a été faite à la cellule GISER afin d'analyser les lieux qui ont posé problème et de dresser la liste des solutions à envisager au cas par cas. En outre, la cellule AGREA de l'INASEP a été chargée des études hydrologiques rue de Strud à Strud et rue de l'Abbaye à Faulx les Tombes. **EN COURS**

TRAVAUX SUR LES COURS D'EAU

Suite aux inondations du 15/07/2021, des opérations de nettoyages, de relevés de dégâts et de consolidation des berges sont réalisés tant par les privés que par les gestionnaires publiques. **EN COURS**

GESTION DES PONTS

Suite aux inondations du 15/07/2021, un inventaire des dégâts a été initié. **EN COURS.**

Pont sans nom - Rue du Couvent (Sorée) à côté du numéro 5 non repris dans la BDOA (Base de Données des Ouvrages d'Art).

Ce pont enjambe l'ancienne ligne vicinale Ohey-Ciney. Suite à des infiltrations d'eau dans le tablier, il présente un état général préoccupant et pourrait représenter un danger pour les usagers.

Travaux de réfection EN COURS.

Pont 226 Rue du Ruisseau (Mozet) 21060-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.061.0 (Numéro Ident)

Ce pont enjambe le Samson (cours d'eau de 1ère catégorie, à cet endroit, n°3000), **il a été impacté lors des inondations du 15/07/2021**, son état général est préoccupant et pourrait représenter un danger pour les usagers.

Sa réfection est programmée dans le prochain PIC 2022-2024

Le Ministre du Logement et des Pouvoirs locaux et de la ville propose aux Communes wallonnes de souscrire à un accord cadre visant à inventorier et inspecter l'ensemble des ponts auquel la Commune de Gesves a adhéré.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune permettent d'optimiser la qualité et la quantité des déchets ménagers.

Depuis cette année, c'est Madame Justine HAYEN qui a repris l'administration du système relatif aux conteneurs à puce et qui gère donc :

~ Vente des conteneurs et explication des systèmes de ramassages, coûts et tris aux nouveaux arrivants.
~ Vente des conteneurs papiers-cartons *(cfr ci-dessous)*
~ Encodages et gestion des transferts – mutations (déménagements, changements de propriétaires, décès, …).
~ Facturation vente conteneurs et mises à disposition.
~ Résoudre tout problème relatif aux différents ramassages déchets ménagers (conteneur non vidangé, volé, cassé, …) - Contacts hebdomadaires avec le BEP.
~ Envoi et transfert des nouvelles données au BEP (pesées, puces, …).
~ Gestion stock et commandes conteneurs – sacs PMC & Bio
~ Encodage des données :

Puces	2017	2018	2019	2020	2021	*2022 (*)*
Nouvelles (achat et transferts d'autres communes)	93	94	90	69	150	*94*
Modifications	304	335	330	284	349	*295*

(*) Chiffres arrêtés au 15 novembre

~ Redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, …
~ Réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, …
~ Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population et règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, …

RAMASSAGES PORTE A PORTE

~ Des ordures ménagères (tous les mardis)

~ Des déchets biodégradables (tous les mardis)

~ Des PMC (1 fois tous les 15 jours) - Lundi

~ Des papiers – cartons (1 fois par mois) – Vendredi

~ Des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)

DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2022 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg

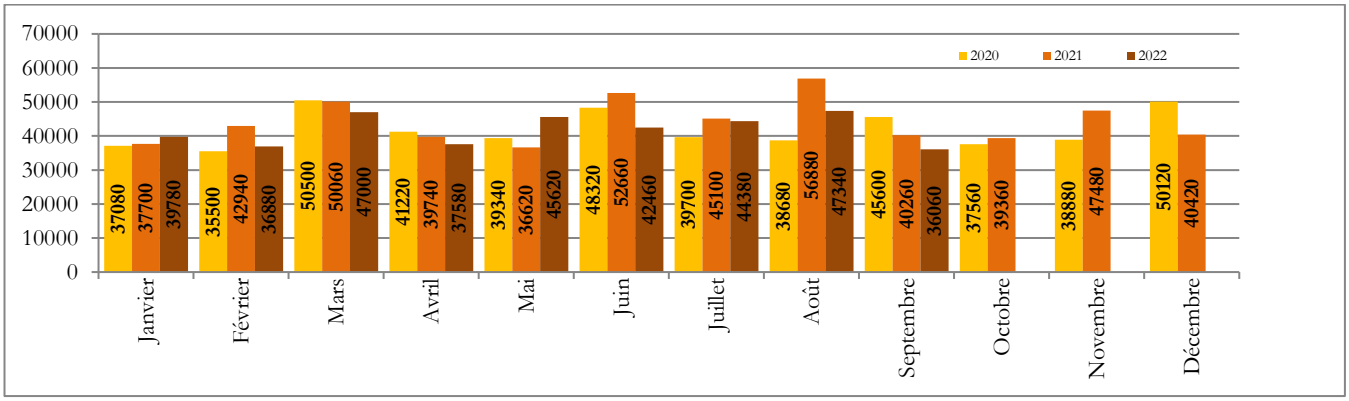

! ! En 2023 : modification des jours pour les ramassages ⇨ Les mardis !!

Calendrier 2023 - Collectes des déchets ménagers

⇨ FAULX-LES TOMBES – GESVES – HALTINNE – MOZET – SOREE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Déchets ménagers & Déchets organiques	3-10-17-24-31	7-14-21-28	7-14-21-28	4-11-18-25	2-9-16-23-30	6-13-20-27	*Mardi*
Papiers-cartons	3-31	28	28	25	23	20	*Mardi*
PMC	10-24	7-21	7-21	4-18	2-16-30	13-27	*Mardi*
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 – Infos : www.laressourcerie.be						

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Déchets ménagers & Déchets organiques	4-11-18-25	1-8-22-29	5-12-19-26	3-10-17-24-31	7-14-21-28	5-12-19-26	*Mardi*
Papiers-cartons	18	10	12	10	7	5	*Mardi*
PMC	11-25	8-22	5-19	3-17-31	14-28	12-26	*Mardi*
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 – Infos : www.laressourcerie.be						

Les dates encadrées de rouge signalent un jour de passage inhabituel

Pour l'année 2022, la taxation est la suivante :

PARTIE FORFAITAIRE	Y compris	Situation au 1er janvier
65,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
86,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
92,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
118,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
123,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
130,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
128,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, …
20,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (Par emplacement)

PARTIE VARIABLE	
0,46 € par kilo supplémentaire	**Et**
2,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres
5,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres
8,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres

Réductions annuelles :

Les personnes bénéficiant des aides reprises ci-dessous sur production d'un document probant :

	Attestation à fournir émanant de :
~ Du revenu intégration social - RIS	CPAS
~ D'une garantie de revenus aux personnes âgées – GRAPA	Office National des Pensions
~ De l'intervention majorée de l'assurance à 100 % - BIM	Mutualité du bénéficiaire
~ d'une réduction d'autonomie de 66 % au moins	SPF Sécurité sociale - Direction des personnes handicapées

se verront octroyer les réductions suivantes :

Ménage 1 personne (isolé)	:	30,00 €
Ménage de 2 personnes	:	40,00 €
Ménage de 3 personnes	:	50,00 €
Ménage de 4 personnes	:	60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	:	70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3e)	:	15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	:	35,00 €/personne

Depuis le 1er janvier 2021, les langes pour enfants ne pouvant plus être collectés avec la matière organique mais bien avec la fraction résiduelle (conteneurs à puce) : une réduction de 35 € par enfant de 0 à 2,5 ans a été accordée annuellement aux familles.

DÉCHETS ORGANIQUES

Le ramassage est organisé depuis novembre 2009.

Les sacs biodégradables sont collectés tous les mardis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

Les **sacs réglementaires** sont clairement indentifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

Ils sont en vente au prix de 3,00 € le rouleau de 10 sacs dans de nombreux commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

2022 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg

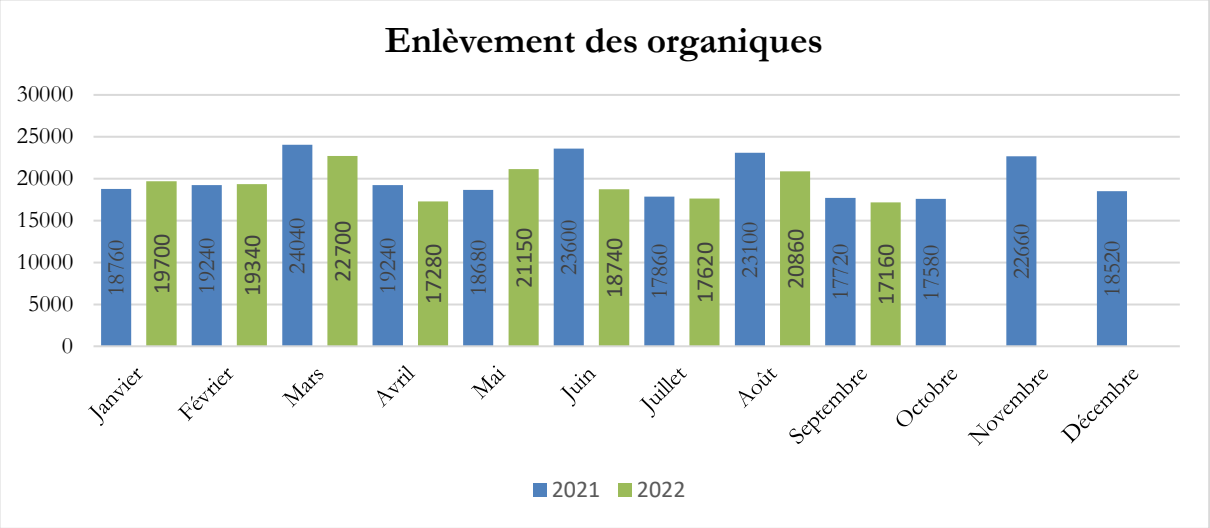

Après une diminution, entre 2020 et 2021, de plus de 3 % des organiques due au changement de destination des langes pour enfants, 2022 reste stable.

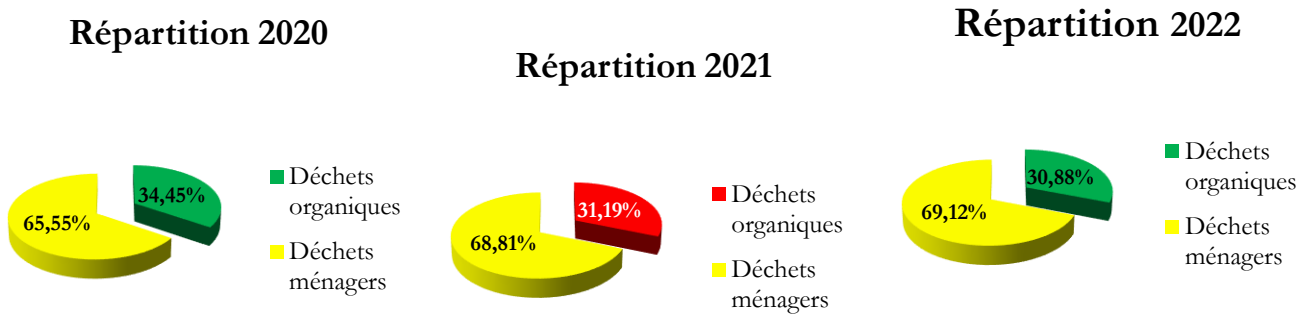

ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

La Ressourcerie Namuroise a pour activité la prestation d'un service de proximité de **collecte gratuite d'encombrants** chez le particulier (en bon et en mauvais état), suivi d'un tri et d'une gestion globale des déchets. Les matières ou objets non réutilisables sont dirigés vers les filières de recyclage ou de valorisation énergétique de BEP-Environnement. Les équipes de la Ressourcerie prennent en charge ces « déchets » (ressources) en vue de la préparation au réemploi (tri, sélection, réparation, restauration, remanufacture, nettoyage,). La fraction réutilisable alimente une filière de vente d'objets de réemploi et d'éco-consommation, également gérée par la Ressourcerie.

La Ressourcerie namuroise exerce plusieurs métiers fondamentalement différents, mais complémentaires, matérialisés par différentes implantations dont un service de collecte d'encombrants à domicile pour les particuliers auprès de 31 communes en Province de Namur, d'un centre de tri et de 5 magasins de seconde main sur les entités de Namur, Andenne, Florennes, Ciney et Suarlée.

Finalités sociales

En tant que **SCRL à finalité sociale**, la mission de la Ressourcerie namuroise est de favoriser l'émancipation professionnelle et la formation de personnes n'ayant pas de compétences adéquates sur le marché de l'emploi. La Ressourcerie namuroise est agréée comme **Entreprise d'Insertion (EI)**. Un agrément conjoint des ministères de l'Économie et de l'Environnement qui lui confère l'octroi de subventions en tant que société à finalité sociale active dans le secteur de la réutilisation.

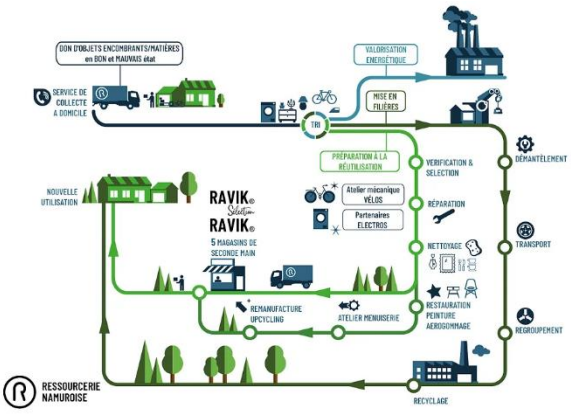

Les Gesvois ont donc accès à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : www.laressourcerie.be - ☎ 081/260.400

2022 : Extrapolation sur base des 9 premiers mois

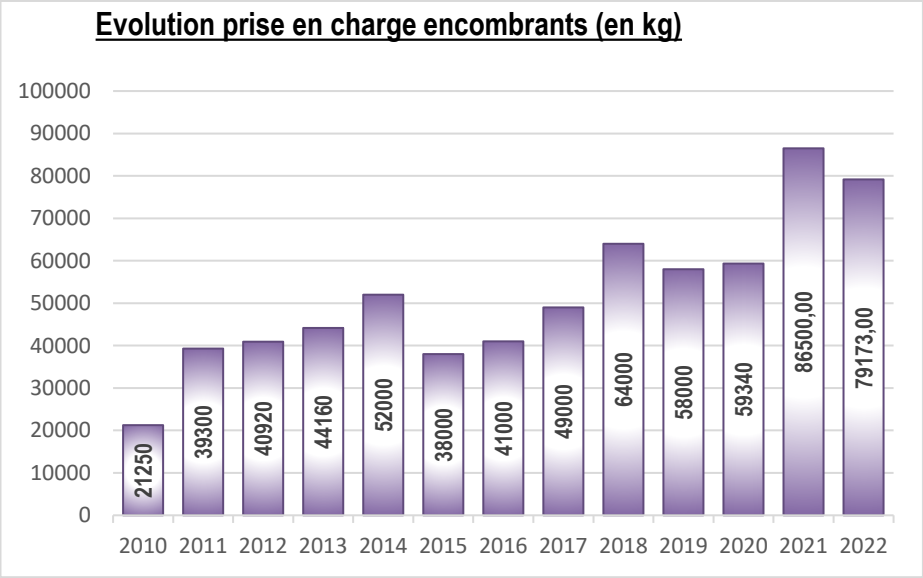

BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS

2022 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

Depuis fin 2019, une collecte élargie des PMC a été mise en œuvre. De nombreux emballages plastiques peuvent désormais être mis dans les sacs bleus.

Pour plus d'informations : https://www.bep-environnement.be/trier-ses-dechets/

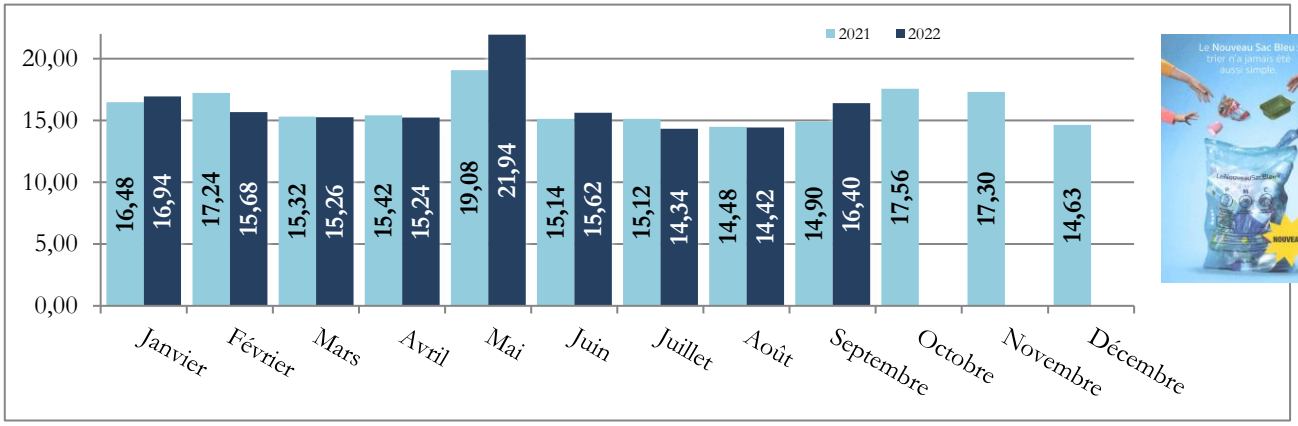

PAPIERS - CARTONS

Des conteneurs spécifiques, sont en vente, pour ceux qui le désirent, à l'Administration communale au prix de 50 €. Un subside de Fost+ a encore permis cette année de diminuer le prix de vente à 35 €. 235 personnes ont ainsi pu bénéficier, cette année encore, de cette action (en 2021 : plus de 400).

Pour toute commande et/ou renseignement : service accueil de la Maison communale : 083/670.212

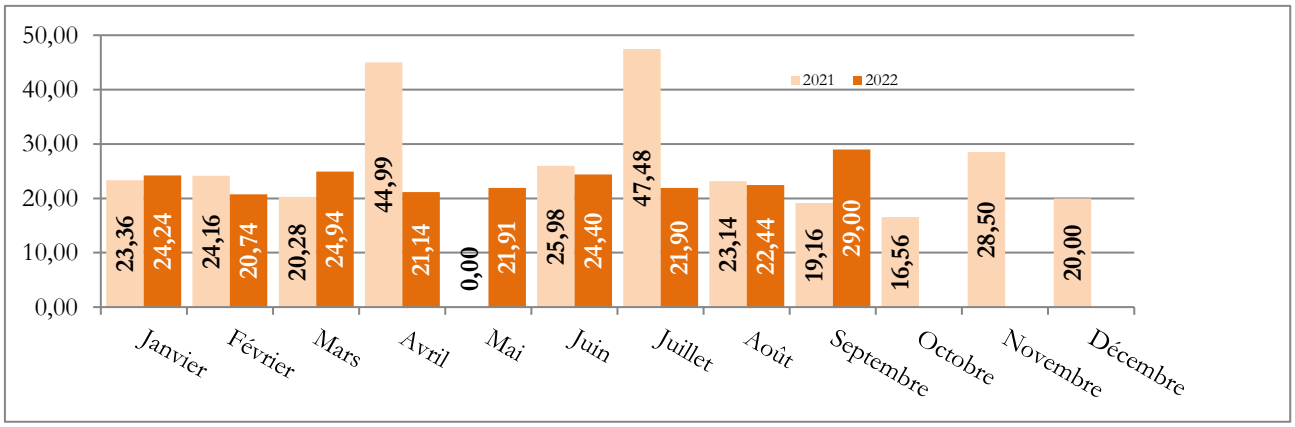

AUTRES LIEUX DE COLLECTES

BULLES À VERRES

Pour la tranquillité de tous, l'usage des bulles est interdit de 22h00 à 7h00 du matin. Il est interdit de laisser des déchets autour des bulles à verre ; le faire est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires.

Pour les emplacements, consultez le site sur le lien suivant :

https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/gesves

2022 : *chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes*

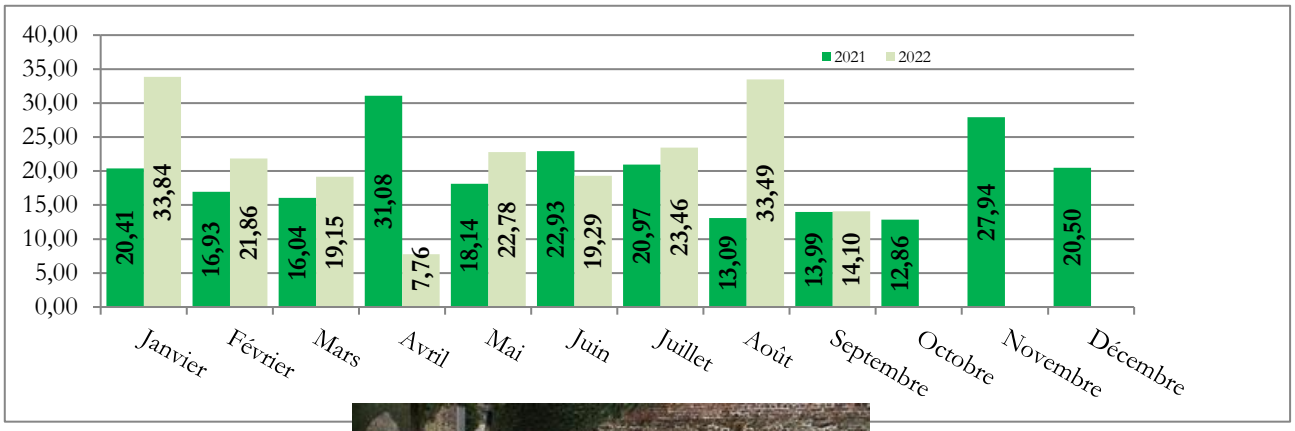

PARCS À CONTENEURS

Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situation des plus proches :

- ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) ☏ 083/65 68 24
- ~ Ohey – Route de Ciney ☏ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☏ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☏ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☏ 081/40 24 68

Pour plus d'informations : https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/

Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un Gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices (voir ci-dessous) ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves.

Malgré l'informatisation des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

<u>Evolution de la fréquentation des parcs d'Assesse-Gesves et Ohey, les plus visités par les Gesvois (nombre de visites)</u>

2022 : chiffres non disponibles au moment de la rédaction – Nouvelle application gérant les données des Recyparcs mise en route en mai et en cours de finalisation.

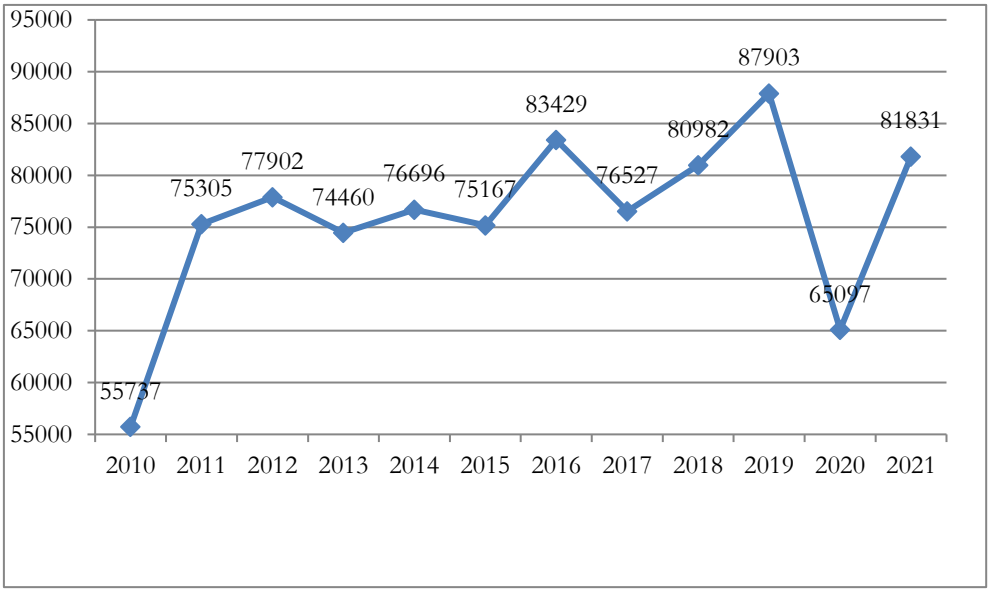

Quantités et classes de dépôts dans ces deux parcs (en kg) – *Chiffres arrêtés au 30 septembre*

	Assesse-Gesves	Ohey
Encombrants	154.600	326.020
Encombrants non-incinérables	101.780	181.300
Verres plats	19.580	22.450
Verres	31.043	39.682
Papiers-cartons	130.840	192.380
Inertes	1.012.620	1.350.860
Bois	403.900	784.280
Métaux	90.650	119.600
Gros électro sans fréon	8.153	10.189
Gros électro avec fréon	10.094	12.616
Petit électro	38.760	48.458
TV – Ecrans	6.792	8.497
Déchets verts	689.620	830.810
Pneus	12.920	23.960
Huiles végétales	4.887	3.095
Huiles (fritures)	523	650
Huiles (moteur)	7.750	8.220
Textiles	9.128	9.955
Bouchons de liège	101	52
Totaux	**2.733.741**	**3.973.074**

⇨ **En 2022 : plus de 6,7 tonnes de déchets évacués dans les deux parcs.**

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS

2022 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre.

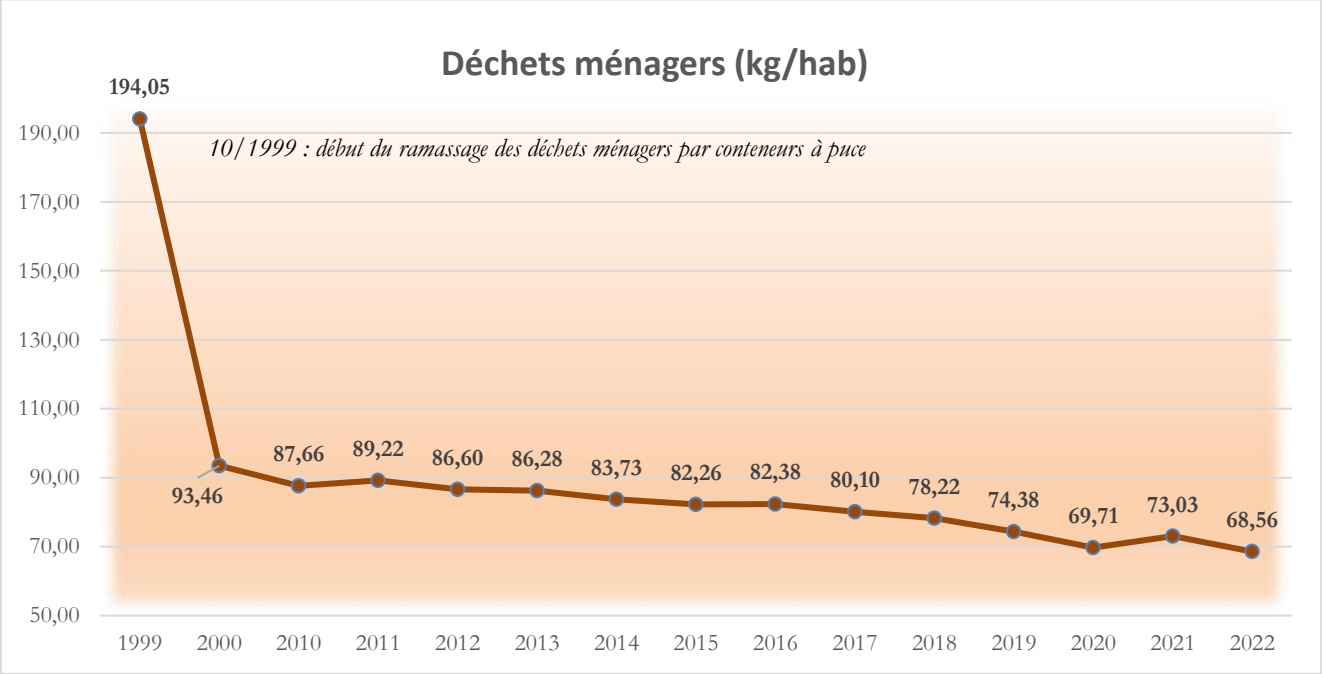

La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2021 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne estimée de 68,56 kg par habitant – *sources BEP-Environnement.* ⇨ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses. Depuis 2012, **ce taux doit se situer entre 95 et 110 %** (*Cfr. ci-après)*

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service effectue donc annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2022 – données 2021).
- **Coût-vérité réel** : dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2022 – données 2021).
- **Coût-vérité budget** : dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2022 – données 2023).

Tableau comparatif des prévisions budgétaires ÷ au coût réel

	Coût-Vérité - Budget	Coût-Vérité - Réel
2015	104 %	105 %
2016	103 %	101 %
2017	103 %	105 %
2018	103 %	101 %
2019	99 %	95 %
2020	98%	**94 %**
2021	99 %	96 %
2022	98 %	*En cours*

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2022-2032

L'histoire commence au début des années 2000, lorsque la Commune de Gesves débute sa 1ère opération de développement rurale (ODR). Celle-ci s'achève en 2016. Durant ces 10 années, de nombreux projets ont vu le jour. Parmi ceux-ci, citons la construction de la maison de l'Entité à Faulx-les Tombes, les travaux de rénovation à la Pichelotte, l'aménagement de la place de Faulx-les Tombes, la restauration des fours à chaux à Haltinne. L'ODR a également permis de renforcer la dynamique participative au sein de la commune. **Fort de cette expérience, une 2ème opération est lancée en 2017.**

Sur base d'un état des lieux de la commune, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) fixe des objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre dans vos villages pour la dizaine d'années à venir. **Ce document en 6 parties** est en constante évolution jusqu'à sa validation finale par la Commission Locale de Développement Rural et son approbation par le Conseil communal.

Il est composé de six parties :

1/ Une analyse des caractéristiques de la commune

2/ Les résultats de la participation de la population

3/ La rédaction d'un diagnostic partagé résultant de la confrontation des 1° et 2° et l'élaboration d'une vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de dix ans

4/ La stratégie de développement énoncée sous forme d'objectifs spécifiques à la commune

5/ Les projets visant à atteindre les objectifs

6/ Un tableau récapitulatif détaillant les différents projets, la planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis.

Le PCDR de Gesves a été approuvé par le Gouvernement Wallon le 17 février 2022 pour une durée de 10 ans. La phase de mise en œuvre a donc débuté cette année.

Il est composé de 62 projets. La Commune et la CLDR ont 10 ans pour les réaliser.

Pour d'évidentes raisons de faisabilité humaine et financière, ces projets sont répartis dans le temps et programmés en 3 lots :

- **Le lot 1 : les projets à initier entre 2022 et 2025**
- **Le lot 2 : les projets à initier entre 2026 et 2029**
- **Le lot 3 : les projets à initier entre 2030 et 2032**

Cette répartition reste indicative et la souplesse est de mise en fonction des opportunités et des besoins de la population. Ces projets émanent directement des consultations de la population organisées entre 2017 et 2021. Ils constituent donc des réponses directes aux besoins et demandes des habitants de la commune.

Liste complète des projets du PCDR sur https://www.pcdr-gesves.info

PREMIÈRES FICHES-PROJETS ACTIVÉES ET CONVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Lot 1 Fiche 2 Réalisation d'une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG à Gesves

 le Conseil communal a adopté en novembre 2022 une convention confiant au Bureau Économique de la Province (BEP) une mission d'ouvrage en vue de la réalisation d'une étude urbanistique et programmatique pour la reconversion des bâtiments RTG à Gesves,

Lot 1 Fiche 15 Rénovation du centre récréatif et de la maison des jeunes de Sorée en maison rurale polyvalente, et aménagement des abords

 cette fiche a été activée dans le cadre d'un appel à projets intitulé « Cœur de village » lancé par le SPW et soumis par le Collège communal le 15 septembre 2022. La commune est dans l'attente de la décision du SPW.

Lot 1 Fiche 9 Aménagement des entrées de villages

Lot 1 Fiche 18 Rénovation du centre récréatif de Mozet en maison de village et aménagement des abords

Lot 3 Fiche 57 Création d'un réseau de chaleur à Mozet – réalisation d'une étude de pertinence et mise en œuvre éventuelle

 le Collège communal a décidé en séance du 14/11/2022 de postposer la demande de convention « Développement rural » relative à la fiche 9 afin de présenter en priorité à Madame la Ministre Tellier les fiches 18 et 57, ce qui a été approuvé par la CLDR.

LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La CLDR est une commission consultative communale composée d'au moins 3/4 de citoyens, et de représentants du Conseil communal. Elle est le lieu principal de co-constuction, puis de suivi de la mise en œuvre du Programme Communal de Développement Rural c'est à dire une stratégie de développement de la commune pour les 10 ans à venir, avec des objectifs et des projets concrets pour améliorer le cadre et la qualité de vie des Gesvois. **Les membres de la CLDR ont pour objectif de jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux, et d'accompagner les projets de la commune.**

La composition actuelle de la CLDR a été approuvée par le Conseil communal du 27 février 2019. Monsieur Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre de la Commune est désigné Président de la CLDR. Elle compte 49 membres.

En 2022, la CLDR s'est réunie cinq fois. De nombreuses réunions de coordination se sont tenues également entre la FRW et l'Administration communale.

BUDGET PARTICIPATIF

Tous les deux ans, sur proposition de la CLDR, une Commune disposant d'un PCDR en cours de validité peut solliciter une subvention de maximum 10.000 euros dans le cadre d'un projet de budget participatif. Le taux de subvention est de 50 % c'est-à-dire que chaque euro investi par la Région wallonne doit aussi l'être, au minimum à part égale, par la Commune concernée.

En novembre 2022, le Conseil communal a approuvé le Règlement du budget participatif de développement rural proposé par la CLDR et a imputé une dépense de 10.000 euros au budget extraordinaire 2022. Le lancement de l'appel à projets est prévu début 2023.

GROUPES DE TRAVAIL

Des groupes de travail (Biodiversité, Logement, etc.) et diverses Commissions (Climat, Agriculture, etc) existent sur la Commune. Bien que ces groupes n'émanent pas directement de l'ODRII, ils participent à faire évoluer le PCDR en ce sens que leurs actions contribuent à l'aboutissement de certaines fiches projets du programme.

Le Groupe de travail Logement a permis à Muriel Dagrain du GAL Tiges et Chavées de présenter les brochures réalisées par le GAL concernant : **la division des logements, l'habitat léger et le logement pour les seniors.** En outre, la coordinatrice POLLEC de la Commune, Eliabel Hennart, a présenté le **Plan d'Action Energie climat** adopté par le Conseil en juin dernier : le logement représente près de 60% des émissions de CO2 sur le territoire de Gesves.

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2006-2016

LE VICIGAL SUIT SON COURS

Le VICIGAL, c'est un projet ambitieux de liaison cyclable de Meuse à Meuse de 41km, reliant Yvoir à Huy et traversant 5 communes en plein cœur du Condroz.

Parmi les fiches activées du PCDR 2010-2016, **le projet de création d'une dorsale de mobilité douce** et touristique sur le territoire (voie verte), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel, **fait l'objet d'une convention de financement « Développement rural » en 2016.** L'INASEP a été désigné comme auteur de projet pour réaliser les plans du tracé et le cahier des charges.

Depuis 2015, outre la signature de la convention, plusieurs étapes ont été franchies,

- Études d'opportunité et de faisabilité
- Concertation avec la population et négociations avec un grand nombre de propriétaires privés
- Constitution des métrés et donc des cahiers des charges
- Demandes de permis d'urbanisme (accordés)
- Acquisitions et échanges de parcelles

Six années ont été nécessaires pour aboutir au « dossier final » accepté par le SPW et soumis à la signature de la Ministre du Développement Rural. Ce projet ambitieux fait l'objet de différents subsides régionaux : développement rural, mobilité, tourisme, pouvoirs locaux. Ces subsides totalisent 90% du montant global du projet. **L'attribution du marché public relatif à la mise en œuvre du ViciGAL est prévue pour décembre 2022. Les travaux pourront ensuite commencer dans le courant de l'année 2023.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche projet sur http://www.tiges-chavees.be/project/vicigal

COMMUNICATION

Les PV, l'actualité, les photos, les enquêtes… sont disponibles sur www.pcdr-gesves.info

Les dernières informations et actualités sont sur www.facebook.com/PCDRdeGesves/

BIEN-ÊTRE ANIMAL

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Notre Commune est dotée d'un plan de stérilisation des chats errants et de crédits budgétaires pour permettre ces stérilisations par des vétérinaires du territoire, ayant signés une convention avec la Commune. (Mme DEBARSY-LEGRAND, Mme FIEUW/Mr LEDOUX, Mme DAUBE et Mme GOVAERTS)

Evolution des actes vétérinaires :

	2022	2021	2020	2019
Castration (♂)	19	8	9	6
Stérilisation (♀)	18	16	18	13
Euthanasie	3	4	4	6
TOTAL	**40**	**28**	**31**	**25**

CONVENTION

A défaut d'avoir une collaboration satisfaisante, en 2022, la Commune a dénoncé la convention la liant à la Croix Bleue.

La Commune cherche une alternative pour la prise en charge temporaire des animaux errants.

CHIENS RECONNUS DANGEREUX

Evolution des déclarations :

	2022	2021
Déclarations	5	2
Déclarations en cours	2	1

PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE BIODIVERCITÉ

AGENT TRAITANT : Juliette ALBERTY

Le Plan Communal de Développement Nature subsidié par la Région wallonne est dorénavant appelé BiodiverCité. Les grands axes d'actions sont la protection et la restauration des espaces naturels et de la biodiversité ainsi que la sensibilisation et la mobilisation des citoyens pour relever collectivement le défi pour plus de nature en Wallonie.

Dans le cadre du subside, différentes actions sont menées : plantation de vergers, plantation de haie, distribution de plants d'arbustes, animations…. Les actions de protection et de restauration des espaces naturels sont principalement réalisées par le Service Espaces verts (cf la rubrique « Espaces verts »), tandis que les actions de sensibilisation (animations à l'attention des enfants et des familles) sont réalisées en collaboration avec la Bibliothèque de Gesves.

AGENDA NATURE

Différentes animations ont été organisées cette année dans le cadre de l'Agenda nature

Janvier	Construction de nichoirs	Natagora
Février	La nature en hiver	Crie de Modave
Mars	Migration des batraciens à Mozet	Natagora
Avril	Balade et cueillette de plantes sauvages comestibles	Asbl « Humus »
Juin	Atelier de teinture végétale	Asbl Brin d'Alice
Octobre	La fête de la Pomme	Collaboration avec différents partenaires
Novembre	Atelier « Une saison au jardin »	L'Asbl « Les petits ruisseaux »
Décembre	Atelier « Cadeaux nature »	

Ces ateliers, organisés tout au long de l'année, sont destinés à un public familial ou à des tranches d'âge spécifiques.

La nature en hiver

Migration des batraciens

Les plantes sauvages comestibles

Conte nature

Comme chaque année, **la fête de la pomme,** organisée au vieux verger conservatoire de Gesves, a rencontré un vif succès. Le temps d'un après-midi, les familles et les enfants ont pu profiter des différents ateliers créatifs et moments contes proposés (Maison du Conte de Namur).

La cueillette de pommes se faisait à dos d'âne. La presse communale était mise à disposition et gérée par le ***service environnement***.

Un stand Natagora était présent et a pu informer un grand nombre de personne sur la biodiversité au jardin. Encore une très chouette collaboration !

. La ludothèque tenait un stand « Jeux de société ».

Les enfants inscrits aux activités extra-scolaires de Gesves Extra ont pu profiter de l'après-midi au verger.

A cette occasion, les élèves des différentes écoles de l'entité ont été accueillies par le service environnement et Adalia pour le traditionnel pressage de pommes mais aussi pour aborder différents thèmes liés au verger : le rôle des insectes, la pollinisation…

LE FOND NATURE À LIRE

Plus de 500 ouvrages nature mis en prêt gratuitement à la bibliothèque

TRILLES ET CLAPOTIS

Rubrique incontournable du Gesves Info qui présente les activités natures, les livres du fond nature ainsi qu'un article en lien avec la biodiversité.

ENERGIE

Malgré 3 appels à candidats, la commune n'a pas pu engager de responsable énergie en 2022. Les projets menés dans ce domaine ont été réalisés par la coordinatrice POLLEC et sont en lien avec le PAEDC visé au chapitre Politique Locale Energie Durable et Climat.

APPEL À PROJETS

POLLEC 2020 - Investissements

Logements des Bourreliers

Vue l'augmentation des prix, la Commune a renoncé au subside POLLEC 2020 lui imposant de parvenir à un bâtiment labellisé A et a décidé de mener deux des bouquets de travaux identifiés par l'audit mené en 2021 afin de relever le label de G à F. Une demande de subvention a été introduite dans le cadre de l'UREBA exceptionnel 2022 (voir ci-dessous).

Les travaux de couverture ont été attribués à l'entreprise A2Toit sprl de Manage pour un montant de 51.834,05 TVAC (6%). Les travaux sont en cours en novembre 2022.

Plateforme de séchage

Subvention accordée par la Région. Marché mené par le GAL des Tiges et Chavées et octroyé à la société Biospace sc.

Travaux : 2023

UREBA Exceptionnel

Logement des BOURRELIERS (Sorée)

Demande de subside pour l'isolation des combles et des façades Ouest et Nord. L'opération qui intègre également la mise en place d'une citerne d'eau de pluie.

Montant sollicité pour la subvention : 28.926 € TVC ; dossier en cours d'analyse par la Région ;

Estimation de l'opération : 70.557,00 € TVAC, intégrant la mise en place d'une citerne d'eau de pluie pour les WC.

Travaux si octroi de la subvention : 2023

Logement ILA (Gesves)

Demande de subside en vue de la réalisation des travaux d'isolation des sols et plafonds des 3 logements

Montant sollicité pour la subvention : 36.776,25 € tous frais compris ; dossier en cours d'analyse par la Région ;

Estimation de l'opération : 81.262,25 € TVAC, intégrant la mise en place d'une citerne d'eau de pluie pour les WC. Travaux si octroi de la subvention : 2023

GENERATIONS 0-WATT

École de Sorée

Participation au montage du dossier de candidature en vue de permettre à l'école de la Croisette de bénéficier d'un accompagnement (Asbl Empreintes) pour sensibiliser les élèves aux sources de gaspillage électrique.

Projet retenu par la Région. Actions réalisées en 2022 :

Suite du programme d'accompagnement mené par l'ASBL Empreinte des élèves d'une classe de l'école. Remise des diplômes aux élèves lors de la fête de l'école en juin 2022.

L'opération a permis un gain de 16% sur les consommations d'électricité.

POLLEC 2021 - INVESTISSEMENTS

Fiche 03 – Sensibilisation :

Subside octroyé par la Région en vue de l'organisation d'un défi familles « Les as du climat » portant sur quatre thèmes : Energie (logement) ; Mobilité ; Plantations (Biodiversité) ; Achats durables (Alimentation locale) et se déroulant de septembre 2022 à juin 2023,

20 septembre : soirée de lancement autour de la Fresque du climat. En 2022, le Défi a déjà touché quelques 50 adultes et 23 enfants.

En 2022, deux rencontres (en octobre et novembre) ont été menées sur chacune des thématiques.

Subvention : 60.000 €

Montant de l'opération : 75.000 €

Durée : trois ans.

Fiche 11 – Biomasse :

Subside octroyé par la Région en vue de l'installation de chaudières bois et de la création d'un réseau de chaleur sur le site de l'Envol (écoles, maison de l'entité, crèche). Le système de chauffage de l'école de l'Envol est composé de quatre chaudières au mazout réparties dans trois chaufferies. Une étude a été réalisée avec le soutien technique de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour remplacer le système de chauffage au mazout de l'école de l'Envol par une chaufferie unique au Bois-Energie. En l'absence de Conseiller en Energie, malgré trois campagnes de recrutement, le dossier a pris quelques mois de retard. Un marché de services sera prochainement lancé en vue de la désignation d'un bureau d'études pour l'accompagnement à la conception et à l'exécution des travaux d'aménagement d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois (plaquettes). Subvention : 300 687,20 €. Montant estimé de l'opération : 375.859,00 €

POLITIQUES LOCALES ENERGIE DURABLE ET CLIMAT (POLLEC)

AGENT TRAITANT : ELIABEL HENNART

APPEL À PROJETS

POLLEC 2020 – RESSOURCES HUMAINES

Nouveau PAEDC

La commune a adopté une motion d'urgence climatique et s'est engagée à réduire les émissions de CO2 de 55% à l'horizon 2030. Vu l'engagement de la coordinatrice POLLEC, la commune a choisi de se désolidariser du Plan d'Actions Energie Climat (PAEDC) coordonné par le BEP et commun à 11 communes afin d'avoir un plan d'actions qui colle à son territoire. De septembre 2021 à mars 2022, la coordinatrice POLLEC communale avec le soutien de la coordinatrice POLLEC supra-communale (GAL) a mené les rencontres de la Commission climat (composée de citoyens) et du comité de pilotage (membres de l'Administration) en vue de poser le diagnostic, définir les objectifs et déterminer les actions pour atteindre les objectifs d'atténuation et d'adaptation. Au fur et à mesure de ce processus des rencontres avec le Collège communal ont été organisées afin de les informer de ces étapes. Ce processus a abouti à l'approbation à l'unanimité du nouveau PAEDC par le Conseil communal du 22 juin 2022. Le PAEDC comprend 25 actions territoriales et 6 actions communales.

La Commune de Gesves est inscrite à la Convention des Maires en son nom propre et non plus dans le cadre d'un PAEDC coordonné.

Convention des Maires

La coordinatrice POLLEC a participé aux 4 ateliers obligatoires mis en place par le Bureau régional de la Convention des Maires et animé par Energie Commune. Ces ateliers étaient destinés à accompagner les coordinateurs POLLEC engagés sur le subside POLLEC 2020 dans l'utilisation des outils (POLLEC, ADAPTE TA COMMUNE) ainsi qu'à la mobilisation citoyenne autour du PAEDC.

POLLEC 2022 – RESSOURCES HUMAINES

Animation du PAEDC

Un nouvel appel à projet est lancé par la Région en vue de couvrir le salaire à temps-plein du coordinateur POLLEC pour une durée de trois ans. Les dossiers sont attendus pour le 30 janvier 2023. La coordinatrice POLLEC a participé à deux ateliers, organisés par le BEP, d'aide à l'élaboration des 6 fiches actions requises en novembre et décembre ; deux rencontres avec le GAL ont également permis de finaliser le dossier de candidature qui sera soumis au Conseil communal de janvier 2023.

ENERGIE

Les dossiers liés aux économies d'énergie menés par la coordinatrice POLLEC sont présentés dans la rubrique ENERGIE.

VOLET MOBILITE

Animation de la commission autour du projet de financement PiWaCy permettant à la commune de bénéficier d'une subvention pour la réalisation d'aménagements à destination de la pratique du vélo ; Définition en concertation des actions prioritaires à mener en vue de l'introduction des fiches projet auprès de la Région wallonne ; coordination avec le GRACQ de la mise en place du comptage demandé par la Région.

SENSIBILISATION

Semaine de la Mobilité du 16 au 22 septembre : organisation des actions suivantes coordonnées en partenariat avec les trois communes du GAL des Tiges et Chavées :

- Atelier de réparation des vélos dans le cadre du Repair Vélo
- La Fresque du Climat : lancement du Défi Mobilité
  Nombre de personnes touchées : 30
- Balade à vélo autour du tracé du futur ViciGal, organisé en partenariat avec le Gal des Tiges et Chavées à destination des citoyens ; clôture par un apéro.
  Nombre de personnes touchées : 15

Nuit de l'obscurité le 9 octobre : organisation des actions suivantes :

- Extinction des éclairages publiques dans le centre de Gesves,
- Conférence sur la pollution lumineuse par un astronome amateur,
- Théâtre kamishibaï à destination du jeune public,
  Nombre de personnes touchées : 25

Brevet du cycliste

Accompagnement de la Commission climat en vue de la mise en place du Brevet cycliste dans les classes de 5-6ème année des écoles du territoire et de la journée « roues libres » dans le premier niveau du secondaire. Ces actions ont été menées de mars à juin en partenariat avec Provélo grâce à une subvention provinciale octroyée à la Commission et un financement régional. Environ 170 élèves ont appris les bases de la conduite à vélo dans leur environnement immédiat (à proximité de leur école) en sécurité et en autonomie.

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST - CEM

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE ROULAGE

Sur la base des points noirs notamment relevés par les membres de la Commission sécurité routière différents aménagements nécessitant des règlements complémentaires de roulage validés par le SPW ont été et approuvés par le Conseil communal :

Séance du Conseil :	Décision :
23 février 2022	Règlement complémentaire de roulage - Rue de Strud - PST 2.2.9.6. - Etablissement d'une priorité de passage
23 mars 2022	Règlement complémentaire de roulage - Rue Bourgmestre René Bouchat à Gesves –PST 2.2.9.6 - Mise en sens unique
27 avril 2022	Règlement complémentaire de roulage - Abords de l'Ecole de l'Envol à Faulx-Les Tombes - PST 2.2.9.6. - Etablissement d'une zone 30. - Interdiction de circuler pour tous les conducteurs excepté pour les cyclistes depuis son carrefour avec la rue de l'Abbaye vers et jusqu'à son carrefour avec la rue de l'Eglise. - Création d'emplacements de stationnement. - Mise en place de ralentisseurs type sinusoïdal. - Création d'un emplacement de stationnement réservé aux bus - Etablissement d'un plateau
25 Mai 2022	Règlement complémentaire de roulage - Rues d'Arville et de Courrière à Faulx-Les Tombes - PST 2.2.9.6 Mise en place de ralentisseurs type sinusoïdal.
31 aout 2022	Règlement complémentaire de roulage - Rue Belle-Vue à Gesves - PST 2.2.9.6 - Mise en sens unique
9 novembre 2022	Règlement complémentaire de roulage – Route de Jausse à Faulx-Les Tombes - PST 2.2.9.6 - Etablissement d'un ralentisseur
9 novembre 2022	Règlement complémentaire de roulage – Rues Les Fonds et du Puits à Gesves - PST 2.2.9.6 - Etablissement d'une zone 30
9 novembre 2022	Règlement complémentaire de roulage – Ry Del Vau-Rues Maucraux et Petites Gesves à Gesves - PST 2.2.9.6 - Etablissement d'une zone 30
9 novembre 2022	Règlement complémentaire de roulage – Rue de Strouvia- Hameau de Goyet - PST 2.2.9.6 - Mise en sens unique

Certaines mesures sont en phase de test et font l'objet d'une décision du Collège communal avant d'être pérennisées par le Conseil communal le cas échéant. Ceux-ci entendent réduire la vitesse et favoriser la mobilité douce.

Séance du Collège :	**Décision :**
3 octobre 2022	**Mobilité & Sécurité routière - Rue Fau Sainte-Anne à Gesves - PST 2.2.9.9** - **Aménagement d'un rétrécissement de passage central**

Par ailleurs, des radars préventifs sont installés dans différentes rues de l'entité afin de sensibiliser les automobilistes et les inciter à réduire leur vitesse. Des bâches avec une image et l'inscription « Un enfant peut surgir n'importe quand » sont également installées à proximité des écoles ou lors de manifestations.

GESVES COMMUNE CYCLABLE

La commune a répondu à l'appel à projet « Wallonie cyclable » et a été sélectionnée pour développer la pratique quotidienne du vélo. En juin, une Commission cyclistes composée d'une quinzaine de membres, a été mise en place et un audit de la politique cyclable a été réalisé par l'ICEDD fin juillet. Cet audit définit un plan d'action global :

Sur base de l'audit, la Commission cycliste élabore les actions à mener pour favoriser la pratique quotidienne du vélo : pistes cyclables, parking vélo, sensibilisation, communication…

Dans le cadre de l'appel à projet PIWACY 2019-2021, la commune a obtenu un subside de 300.000€ en vue de réaliser des aménagements cyclables, en concertation avec la Commission cyclistes, les projets suivants ont été proposés :

N°	**Intitulé de l'investissement**
1	Liaison cyclable Gesves-Faulx-Les Tombes
2	Acquisition 30 panneaux dépassement cycliste agglomération 1m
3	Acquisition 30 panneaux dépassement cycliste hors agglomération 1,5m
4	Stationnement vélo site de la Pichelotte
5	Stationnement vélo Commerces & Hall des Sports
6	Stationnement vélo Ecoles
7	Itinéraire cyclable centre de Gesves

En outre, différentes actions ont été menées dans le cadre de la **semaine de la mobilité** en septembre dernier.

Les projets cyclables se développent donc peu à peu sur la commune : une bande cyclable colorée traverse le cœur du village de Gesves sur la chaussée de Gramptinne (du début à la fin de l'agglomération), des pistes cyclables sont marquées rue Baty Pire, Fau Saint Anne ainsi qu'à Sorée (rue de la Croisette, du Centre, rond Bois, Bourreliers, sur la Forêt).

Par ailleurs, environ 170 élèves des quatre écoles primaires (5è et 6è) ont bénéficié de la formation « Brevet du cycliste » dispensée par Provélo qui leur a permis découvrir les bases de la conduite à vélo en sécurité et en autonomie.

LOGEMENTS

EN SYNERGIE COMMUNE & CPAS

AGENTS TRAITANTS :

- ARNOULD Stéphanie - Agent d'administration : état des lieux, gestion des réclamations et relais avec le service technique
- GENON Marie (en remplacement de LANGE Charlotte) - Assistante sociale : gestion des dossiers sociaux pour les attributions de logements.
- THIRY Philippe - Chef du service technique : planification des interventions techniques.

Une seule adresse pour toutes les questions citoyennes : logement@gesves.be

INTRODUCTION

Le droit à un logement décent est un droit fondamental et un objectif primordial indissociable de la dignité humaine. La Commune est un des acteurs clés dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW. Elle doit agir pour que le logement soit accessible à tous.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

LES MISSIONS DU « SERVICE LOGEMENT »

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les citoyens pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- Aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- Apporter une aide administrative ;
- Assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- Informer les citoyens sur les aides et primes accordées par la Région Wallonne en matière de logement et l'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation ;
- Relayer pour les constats d'insalubrité et orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- Être le relais entre l'Agence Immobilière Sociale et la Commune ;

- Être le relais entre les Logis Andennais et la Commune ;

Il veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et les orientent vers l'organisme compétent.

Le service logement reçoit les citoyens dans les bureaux du Centre Public d'Action Sociale, rue de la Pichelotte, 9A à 5340 Gesves et est accessible du lundi au vendredi de préférence sur rendez-vous.

LA VISION ET LES OBJECTIFS PRIORISÉS

La déclaration de politique du logement adoptée au Conseil Communal en octobre 2019, vise les priorités suivantes :

✓ Mise en place d'une politique favorisant les logements à loyer modéré pour les jeunes.

✓ Mise en place d'une politique favorisant des logements adaptés pour les seniors.

✓ Continuer la collaboration avec les Logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.

✓ Améliorer la qualité du bâti et de l'offre de logements.

✓ Réfléchir à de nouvelles formes d'habitat et d'habiter.

✓ Sensibiliser et aider les citoyens à améliorer l'isolation de leur logement.

✓ Création d'un nouveau logement d'urgence.

✓ Etablir une procédure d'attribution pour les logements communaux.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

La volonté du Collège communal est d'user de toutes les prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logements et devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

LOGEMENTS ET PST (PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL)

Un grand nombre d'actions ont été réalisées dans le cadre des objectifs définis par le PST adopté par le Collège communal en début de législature (2019).

Fiche PST 2.2.5.1 Créer un deuxième logement d'urgence

- Rue de la Pichelotte 5X sous la gestion du CPAS ✓
- Rue Léon Pirsoul sous la gestion communale transféré sur le site de la Pichelotte (9F) ✓

2022

Au vu de la situation de crise actuelle, le logement sis rue Léon Pirsoul est resté occupé et temporairement sous la gestion communale.

Le logement sis Pichelotte, 9F est également occupé. Un mandat de gestion du logement a été signé entre la Commune et le Cpas. Le Cpas est gestionnaire.

C'est donc 3 logements d'urgence qui sont mis à disposition des personnes dans le besoin :

2 logements d'urgence sous la gestion du Cpas et 1 logement d'urgence sous la gestion de la Commune.

Fiche PST 2.2.5.2 Créer ou rénover 10 logements publics supplémentaires

- Remise en location des 4 logements sis rue de la Pichelotte 5 L, M, N, P : attestation de stabilité ✓ et reconditonnement ✓
- Fiche PCDR - Aménager 5 nouveaux logements publics sur le site de la Pichelotte

  5 A, B, C, D, E : travaux réceptionnés, abords et ascenseur ✓ et mise en location sous la gestion de l'AIS ✓
- Rénover le bâtiment de la rue des Bourreliers 25, 25A à Sorée et mettre en location les 2 maisons ✓
- Diagnostic POLLEC ✓ Subsides UREBA ✓ Travaux d'isolation planifiés en 2022. ✓
- Diagnostic POLLEC en cours pour l'isolation des logements ILA destinés aux demandeurs de protection internationale.

Fiche PST 2.2.5.3 Evaluer les outils législatifs permettant le développement d'habitats légers et écologiques qui valorisent les ressources régionales

- Missionner le GAL pour la fiche Logement (réflexion en cours avec la Commune) – Note 'Habitations légères (aspects juridiques et pistes d'action)' ✓

Fiche PST 2.2.5.5 Faciliter la création d'habitats générationnels

Le GAL a été missionné pour l'élaboration de brochures :

- 'Division des bâtiments pour des logements de qualité' ✓
- 'Le logement pour les seniors : Quel logement pour rester dans mon village' ? ✓

LE PARC LOCATIF : 66 LOGEMENTS

- **3 logements d'urgence**. Ces logements sont destinés à accueillir une famille devant faire face à une situation d'urgence sociale imprévisible (inondation, incendie, violence conjugale et intra-familiale, etc.). L'hébergement se fait à court terme. Le service Logement et les acteurs sociaux accompagnent les occupants dans la recherche d'une solution d'hébergement plus durable (recherche de maison maternelle, de maison d'accueil, de logement privé, etc.).
- **9** logements sous la gestion de la **Commune, du Cpas et de l'ILA**.
- **54** logements sous la gestion de nos partenaires AIS et Logis Andennais

LES INONDATIONS JUILLET 2021

En 2022 une famille nombreuse est toujours hébergée dans un logement réquisitionné lors des inondations de 2021. Le service social gère le suivi du dossier pour la recherche d'un autre logement.

L'UKRAINE MARS 2022 – L'ACCUEIL DES FAMILLES

Dès le mois de mars 2022, au vu de la situation géopolitique de crise en Ukraine, la Commune et le Cpas se mobilisent pour informer les familles d'accueil gesvoises sur les modalités pratiques du logement et de l'accompagnement des arrivants ukrainiens.

Les équipes sociale, administrative et technique ont mobilisé tous leurs effectifs et partagé leurs compétences afin de soutenir dès le 1er jour chaque citoyen ukrainien, demandeur de protection internationale.

Au rythme des demandes quotidiennes en matière de vêtements, de repas, de soins médicaux, de scolarité, de services techniques mais aussi de relogements au sein des famille d'accueil, tous les agents ont fait preuve d'une grande solidarité durant la période de crise de l'Ukraine et du flux migratoire qui l'accompagne.

Un inventaire des familles d'accueil a été dressé.

2 logements sociaux communaux et 1 logement d'urgence ont été mis à disposition des familles.

Ce que nous retiendrons de cette sombre page de l'histoire est avant tout un fabuleux élan de solidarité tous nos services confondus ainsi qu'une grande faculté d'adaptabilité des agents afin de surmonter les obstacles liés aux difficultés spécifiques à la communication (multilingue et alphabétique !).

Dès leur inscription au registre Etrangers et leur dossier social clôturé, chaque citoyen ukrainien a été invité à participer activement au cours de français au quotidien et à différentes rencontres culturelles.

En outre, l'équipe du CPAS s'est investie dans l'initiative du **GAL (Groupe d'Action Locale) Tiges et Chavées.** Lors de l'organisation d'un dîner-concert pour les réfugiés ukrainiens et leurs familles d'accueil. Cet événement convivial, qui a eu lieu le 3 juin dernier à Gesves, proposait un atelier de cuisine collective, un spectacle pour enfants et un superbe concert de la chorale La Sagina. L'événement a remporté un grand succès (plus de 40 personnes étaient présentes) et fut très riche en échanges culturels, notamment culinaires !
Au plus fort de la crise, **52 citoyens ont été accueillis au sein de 16 familles gesvoises** candidates pour l'hébergement des ressortissants ukrainiens.

<u>Situation au 01/06/2022</u>

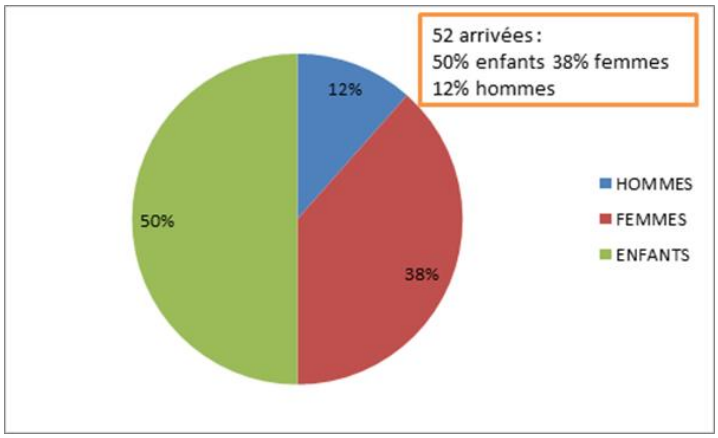

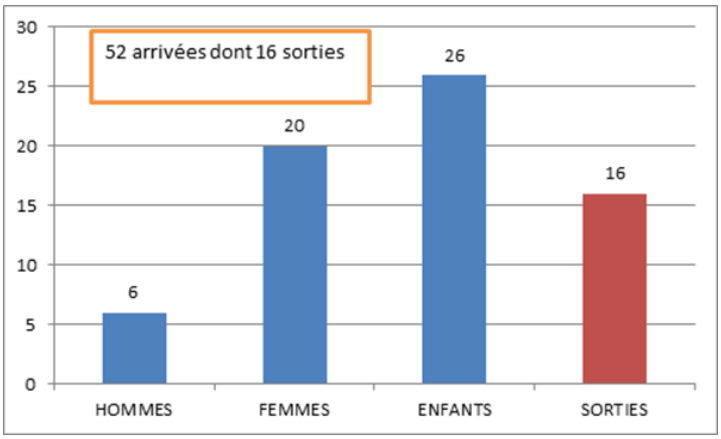

3 familles ukrainiennes ont été accueillies à Gesves mais n'y ont pas été inscrites car réorientées rapidement vers d'autres communes.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation en Ukraine et de l'intégration des ressortissants ukrainiens en Belgique, plusieurs familles quittent le territoire gesvois pour s'installer à proximité des villes ou de leurs connaissances. Les communes mutualisent leurs efforts et se mobilisent pour reloger les familles qui le souhaitent.

Au 30/10/2022, 45 personnes ukrainiennes accueillies sur 52 ont quitté le territoire de Gesves.

LES DEMANDES DE LOGEMENTS EN COURS ET ATTRIBUES

Au vu des crises du logement et de l'énergie actuelles, les demandes de logements se multiplient de manière récurrente et engendrent une surcharge de travail conséquente tant au niveau de suivi social des locataires que du suivi administratif des dossiers-logements.

Cf. infra : rubrique ETATS DES LIEUX & CONVENTIONS D'OCCUPATION.

L'INVENTAIRE DES LOGEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE

A la demande du SPW, un inventaire complet des logements d'utilité publique avec informations cadastrales et type de gestion a été dressé, validé par le Collège communal et transmis au SPW.

LISTING DES LOGEMENTS – RÉDUCTION DU PRÉCOMPTE IMMOBILIER

Un listing des logements a été dressé en vue de l'exonération du précompte immobilier. Les documents utiles ont été transmis aux partenaires gestionnaires des logements afin qu'ils puissent accompagner leurs locataires dans leurs démarches avec le SPW pour pouvoir bénéficier de la réduction du précompte immobilier.

LES INTERVENTIONS TECHNIQUES AU SEIN DES LOGEMENTS

Un nombre important de demandes d'interventions techniques très variées sont adressées par les locataires au service logement.

L'ensemble des demandes d'interventions sont centralisées au sein du service Logements puis transmis au secrétariat Travaux, chargé de l'encodage au sein d'une plateforme informatique (3P) en vue de la planification des interventions techniques.

Ce nouveau processus doit permettre, à terme, d'optimaliser la communication inter-services et d'assurer un meilleur suivi vers les locataires.

Afin de fournir facilement aux locataires les contacts utiles, le service Logement a réalisé **1 affichette CONTACTS** qui a été placée à l'intérieur des logements gérés par la Commune et le CPAS.

L'affichette a été transmise aux partenaires gestionnaires qui l'ont adaptée et également affichée au sein des logements sous leur gestion.

CONTACTS logements pour
INTERVENTIONS TECHNIQUES
travaux@gesves.be ☎ 083/670.205 **(du lundi au jeudi)**

Suite à des problèmes récurrents de gestion de déchets, 1 courrier personnalisé de sensibilisation au **TRI DES DECHETS**, en collaboration avec le service Environnement, a été adressé aux locataires des logements du site de de la Pichelotte.

LES ÉTATS DES LIEUX & CONVENTIONS D'OCCUPATION

Un constat :

Les dégâts causés au sein des logements, soit par les locataires (manque d'hygiène ou de précaution, négligence, etc.), soit par leurs animaux de compagnies ainsi que la surconsommation d'énergie sont des problématiques soulevées de manière récurrente par les équipes techniques et le service social.

Fiche PST 2.5.1.2 Planifier des ateliers type éducatifs d'insertion sociale.

En **2022,** le projet de collaboration avec le PCS et l'agent Pollec afin de sensibiliser les locataires à ce type de problématiques a été postposé **en 2023.**

A chaque nouvelle occupation d'un logement géré par la Commune ou le Cpas, les copies des conventions de mise à disposition sont transmises aux services techniques et finances.

Les cautions et garanties locatives sont sous la gestion du service social le cas échéant

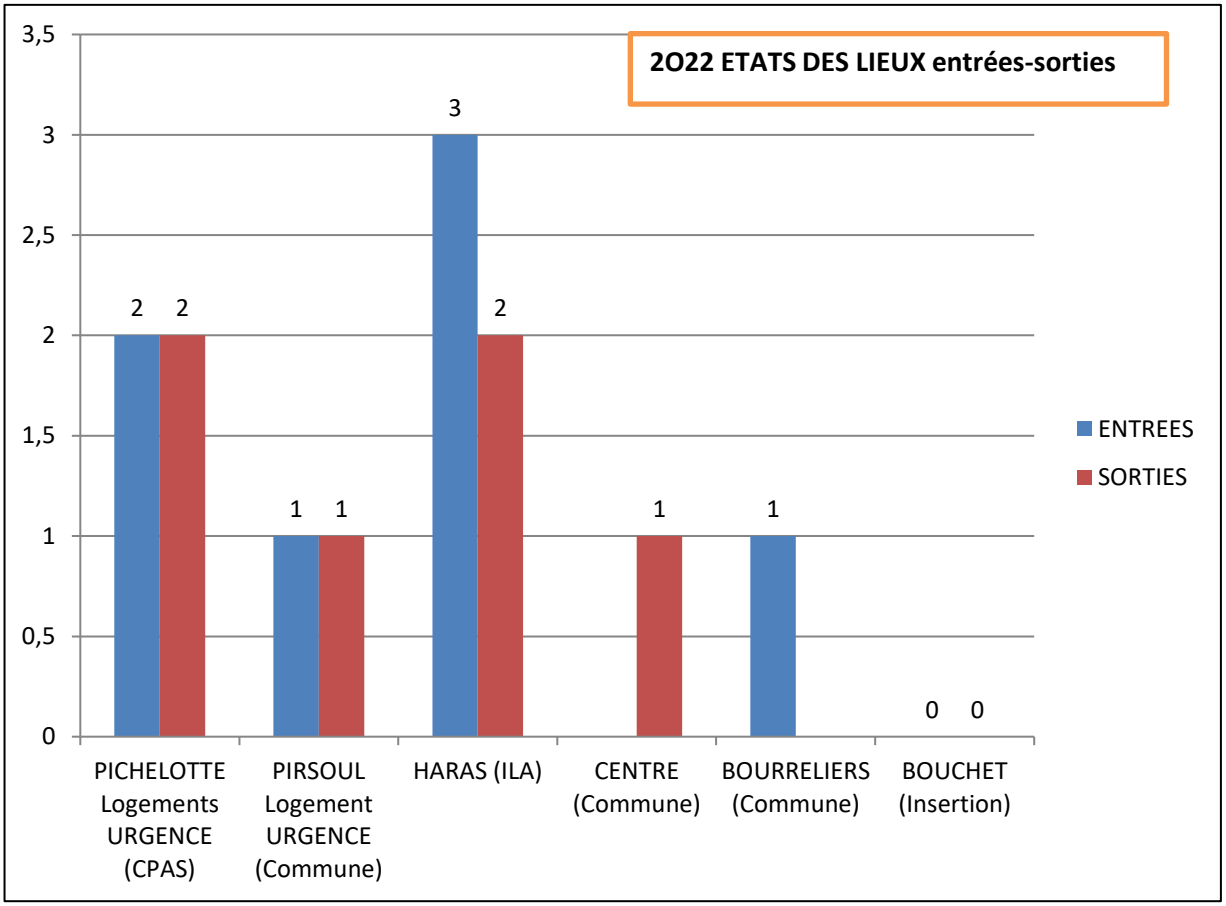

En **2022**, les 3 logements d'urgence ont été occupés en permanence.

Le logement réquisitionné durant les inondations est toujours occupé par la famille nombreuse en recherche d'un autre logement.

Le suivi des dossiers sociaux des familles accueillies au sein de nos logements est assuré par l'assistante sociale attachée au secteur concerné (Gesves, Haltinne, Sorée).

LES LOGEMENTS ILA (INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL) ET INSERTION

L'accompagnement des familles DPI se fait en étroite **collaboration entre le Cpas et la Commune.** L'équipe est composée d'un agent responsable du service ILA, l'assistante sociale Marie-Odile Fournier, d'une assistante sociale Christel Henin et d'un agent administratif Stéphanie Arnould.

Le CPAS dispose de **3 logements** destinés à l'accueil des citoyens **Demandeurs de Protection Internationale (DPI)**

En 2022 ils sont tous occupés : 1 logement (4 personnes), 1 logement (4 personnes), 1 logement (7 personnes)

L'accompagnement des 3 familles est assuré par le service ILA Cpas en collaboration avec le service administratif communal.

En **juillet et août 2022**, deux nouvelles familles de DPI ont pu être accueillies au sein des logements libérés, lesquels avait été reconditionné au préalable par l'équipe technique communale.

Les 3 logements ILA sis rue du Haras, font l'objet de multiples demandes d'intervention, notamment en matière d'humidité et d'isolation.

En **2022,** une réflexion est menée avec la Direction du CPAS et le service POLLEC pour le diagnostic de l'isolation de l'ensemble des 3 logements et l'étude de faisabilité du remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière d'un autre type (plaquettes-projet biomasse).

Un autre logement est également géré par le Cpas, celui destiné à **l'insertion réinstallation** - rue Bouchet qui accueille actuellement une **famille de 6 personnes.**

ILA ET PST (PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL)

Fiche PST 2.2.4.1 Améliorer la qualité du service étrangers.

Créer des synergies entre la Commune et le Cpas.

- **14/10/2022** : participation (1 agent administratif CPAS, 1 assistante sociale du service ILA et 1 agent administratif communal, Directrice générale Commune) à une séance d'information organisée par le CAI (Centre d'Action Interculturelle) à Gesves : **Le Parcours d'Intégration** – Clarification sur les rôles de tous les intervenants : Commune, Cpas et CAI.

La mise en œuvre d'une permanence (sur rendez-vous) avec un agent du CAI au sein des bureaux du CPAS est en cours. L'agent du CAI pourra notamment aider à la constitution du dossier de demande de nationalité.

COMMUNICATION PRESSE – LOGEMENT ET ILA (INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL)

3 articles ont été édités dans le bulletin communal aux rubriques Logement et ILA

Dans le GESVESINFO des mois de janvier, août et novembre 2022 :

1. **LOGEMENT – Comment bénéficier d'un logement public ou social ?**
2. **UKRAINE – L'accueil des familles.**
3. **LOGEMENT – La colocation.**

VIE SOCIALE

TOURISME

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

LE STAFF

Les matières liées au développement du tourisme local, soit l'accueil et l'information aux visiteurs, la promotion du territoire gesvois ainsi que la coordination des acteurs locaux et le développement de projets en collaboration avec nos communes partenaires au sein de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne sont traitées au sein de l'Office du Tourisme et de la Culture.

L'équipe compte deux agents communaux :

- Un mi-temps (19h/sem.) pour l'animation du service
- Un appui pour la prise en charge des permanences d'ouverture au public

POINT INFO DE L'OFFICE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Le point info de l'Office du Tourisme et de la Culture est ouvert à la population selon l'horaire suivant :

Du **mardi au vendredi** : de 9h à 13h / sur rdv l'après-midi

Les **samedis** (des vacances de Printemps à la mi-septembre) : de 9h à 13h

Les **dimanches** (deux dimanches des vacances de Printemps hors férié + dimanche de Pentecôte + en juillet et en août) : de 9h à 13h

Fermé tous les lundis + les jours fériés à l'exception du dimanche de Pentecôte

Fermeture annuelle du 15 décembre au 15 janvier

Cette année, l'équipe de l'OTC a pu bénéficier du concours de trois étudiants gesvois qui ont chacun presté un total de 24 heures pour assurer l'accueil des visiteurs les weekends en période estivale, à savoir : Melle Maxine MARCHAND, M. Augustin HENSENNE et M. Thomas ESTIENNE

INFO TOURISME

En 2022, le point info Tourisme a enregistré un total de 669 visites, 618 adultes et 51 enfants (données arrêtées au 18 novembre) ; soit 12 de moins qu'en 2021.

Quelques informations sur la provenance des visiteurs :

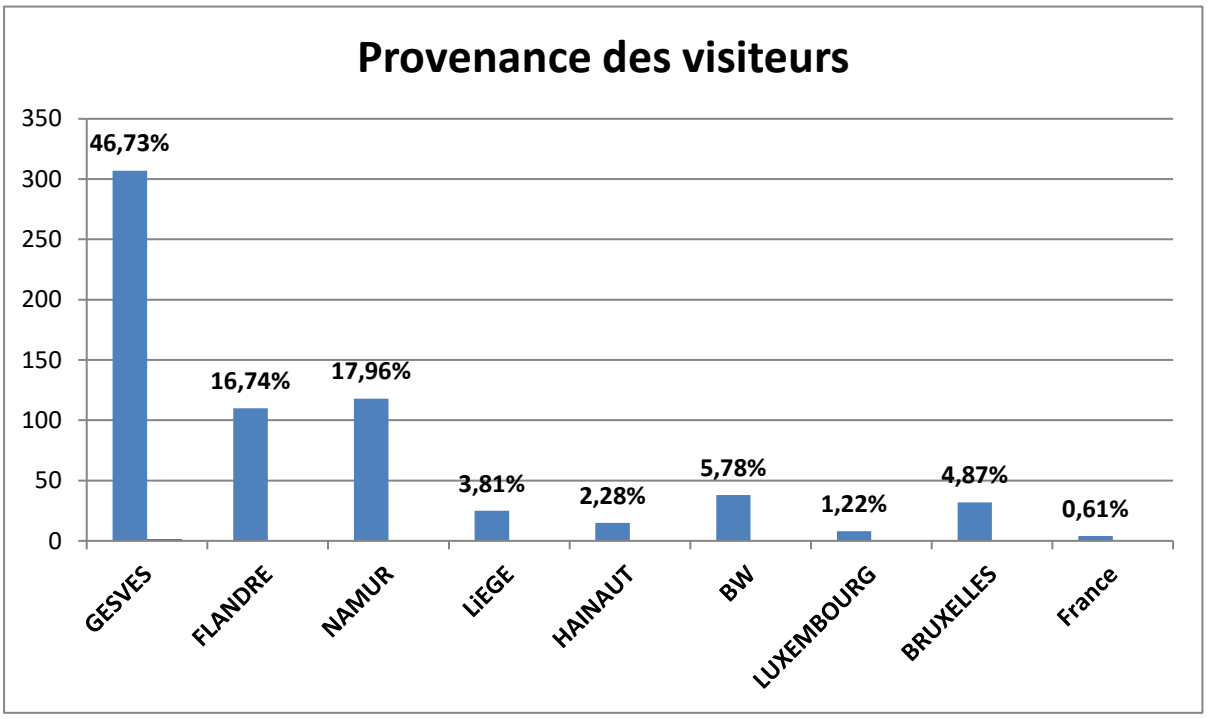

Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :

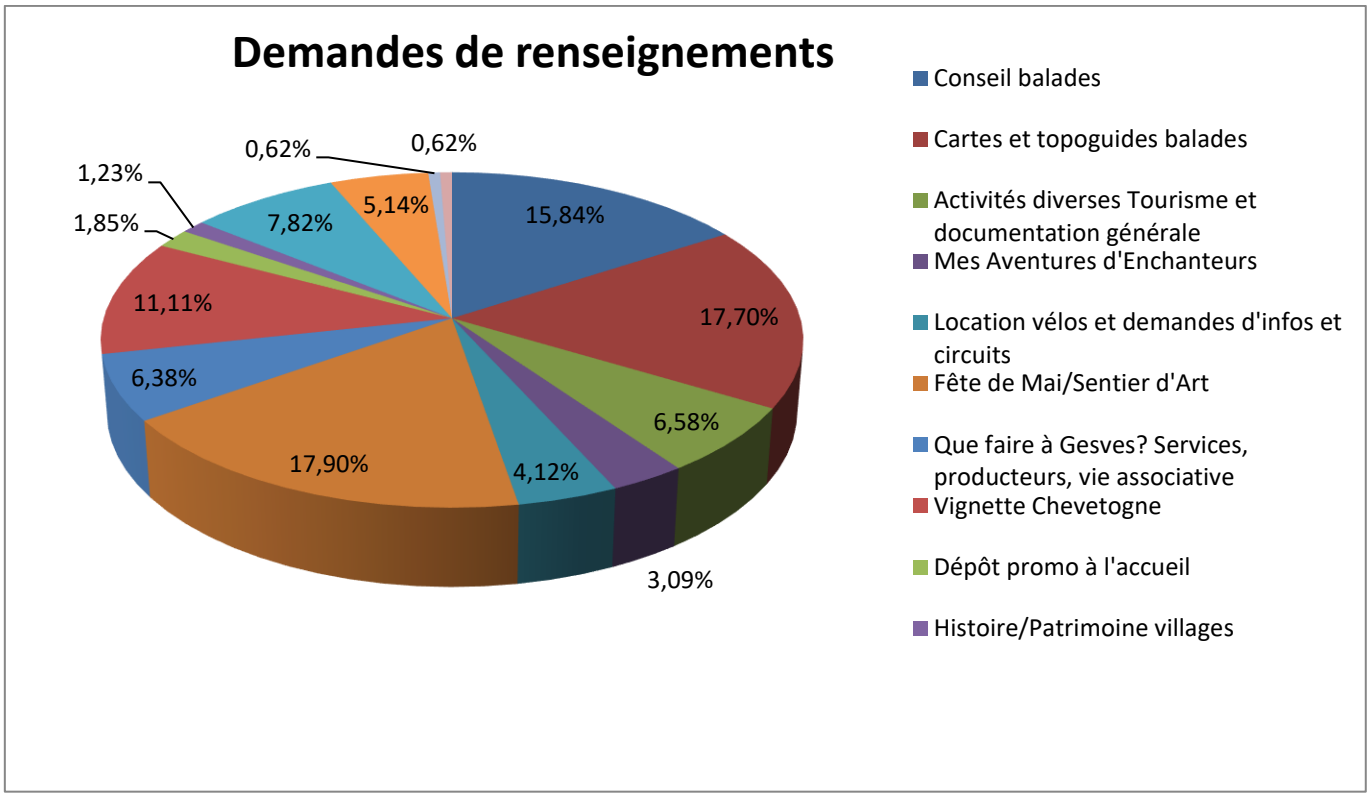

RELEVÉ DES VENTES

PRODUITS	*Quantités*	*Rapport 2021*	*Prix Total*	*Rapport 2021*
Carte IGN	91	- 70	546 €	- 420 €
Cartes postales	16	- 7	8 €	- 3,50 €
Carte Promenade en Condroz	9	- 9	45 €	- 45 €
Pochettes vélo	6	- 12	18 €	- 36 €
Guide Balades & Vous	4	- 7	12 €	- 21 €
Topoguide Mozet	2	- 5	6 €	- 15 €
Carte Sentiers d'art	54	- 71	162 €	- 213 €
Location vélos	6	- 50	120 €	- 1.275 €
Carte Ohey	13	- 3	97,50 €	- 22,50 €
Carte Assesse	17	- 17	127,50 €	- 127,50 €
Carte Somme-Leuze	3	+ 1	21 €	+ 7 €
Livre Fête de Mai	6	- 13	72 €	- 156 €
Mes Carnets d'Aventure Ohey	10	- 2	30 €	- 6 €
MCA Havelange	2	- 2	6 €	- 6 €
MCA Assesse	4	- 3	12 €	- 9 €
MCA Ciney	1	- 1	3 €	- 3 €
MCA Somme-Leuze	2	=	6 €	=
Carnet de vacances	1	- 10	3 €	- 30 €
Vignette Chevetogne	60	+ 10	4.500 €	*Prix modifié*
Balade et découvertes nature	4	/	80 €	/

ÉLABORATIONS D'UN RÉSEAU POINTS-NŒUDS

En cette année 2022, le dossier d'élaboration du tronçon gesvois du vaste réseau points-nœuds est entré dans sa phase finale. Notre service a procédé à l'analyse sur le terrain de chacune des fiches-poteaux réalisées par le service technique en vue de l'implantation des futures balises.

La mission devrait être bouclé sur notre territoire d'ici au printemps 2023.

COLLABORATION AVEC LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE

REPRÉSENTATION AU SEIN DES ASSEMBLÉES DE L'ASBL

Notre agent en charge du Tourisme représente la Commune de Gesves au Conseil d'administration, à l'Assemblée générale et au Bureau exécutif de l'asbl Maison du Tourisme Condroz-Famenne. À ce titre, il a participé, en 2022, à :

- Trois réunions du Conseil d'administration (29/03, 02/06 et 22/11)
- Une réunion de l'Assemblée générale (02/06)
- Cinq réunions du Bureau exécutif (31/01, 14/03, 02/05, 10/10 et 07/11)

ÉDITION DU VOLUME GESVOIS DE LA SÉRIE « MES CARNETS D'AVENTURE »

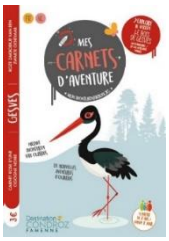

Une nouvelle collection de « Carnets d'aventure » à destination des enfants est en cours de rédaction.

L'aventure gesvoise est centrée sur le circuit du Bois didactique. Sa publication est prévue fin 2022.

CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉSEAU TRAIL & VTT EN CONDROZ

Ce projet, initié en 2021, a abouti à la définition de 16 parcours VTT et 24 parcours Trail sur le territoire des communes partenaires de la MT. Ces parcours ont été transmis aux Communes et au DNF pour analyse et validation.

Dans ce cadre, le service a identifié une série de tronçons qui se trouvent en zone privée et pris contact, via courrier, pour solliciter les autorisations de passage requises auprès des propriétaires concernés. Les négociations sont toujours en cours à l'heure actuelle.

SENTIERS D'ART

Du 19 au 29 mai 2022, la commune de Gesves et ses partenaires au sein de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne ont organisé la cinquième édition de Sentiers d'Art. Inspiré de la Fête de Mai en place depuis 2001 sur notre territoire, l'évènement propose des installations de « Land'art », un courant artistique où les artistes interviennent directement sur l'espace et sur les composantes du paysage et de la nature.

L'œuvre gesvoise « 3 stères », réalisée par l'artiste tournaisienne Mme Caroline LÉGER, a été installée au verger conservatoire, rue des Moulins.

L'œuvre a été dévoilée au public le dimanche 29 mai dans le cadre d'une balade inaugurale organisée par nos soins.

L'évènement a, par ailleurs, suscité la création, de manière simultanée, de 7 autres œuvres (dont 3 fresques de Street art) sur l'ensemble du territoire Condroz-Famenne, qui viennent ainsi compléter la collection déjà visible le long d'un circuit balisé porté, à présent, à 150 km. À cette occasion, une version actualisée de la carte « Sentiers d'Art » a été éditée en collaboration avec l'ensemble des offices du tourisme et syndicats d'initiative de la zone.

LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS ARTISTIQUE POUR L'IMPLANTATION D'UN BANC

Pour rappel, un appel à projet spécifique pour le placement de bancs le long des sentiers ou dans des zones d'afflux touristique avait été lancé en 2021. La demande consistait en la création de bancs publics originaux et insolites en matériaux locaux (bois, pierre, métal, …).

Parmi les projets rentrés à la Maison du Tourisme, 28 ont été retenus et soumis aux communes pour commande potentielle.

La Commune de Gesves a opté pour un banc baptisé « Rond de Sorcière », proposé par l'ASBL Espace, un centre de formation agréé notamment de l'Aide à la Jeunesse et actif dans une filière forestière, avec l'intention de l'installer sur le site des Grottes de Goyet. Ce sera chose faite dans le courant du mois de décembre 2022.

Le financement de l'installation de ce banc est pris en charge, en partie, via une enveloppe du GAL Pays des Tiges et Chavées et/ou le CGT via une subvention à l'équipement à hauteur de 60% ou 80%.

COLLABORATION AVEC L'ASBL LES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE

PROJET « SIX PAS VERS L'ART ENTRE SAMSON ET LESSE » À MOZET

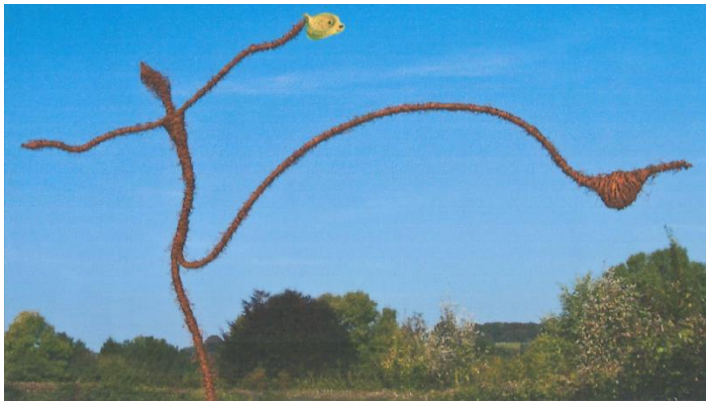

Lancé en 2018 par l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de Wallonie », le projet « Six pas vers l'art entre Samson et Lesse » consiste en la création d'un parcours thématique reliant six villages labellisés, à savoir Thon-Samson (Andenne), Mozet (Gesves), Crupet (Assesse), Falaën (Onhaye), Sosoye (Anhée) et Celles (Houyet), et ce, en installant une œuvre d'art contemporain dans chacun de ces villages. Ces œuvres deviennent ainsi un fil conducteur qui invite le visiteur à découvrir plus largement les richesses patrimoniales et le terroir alentour.

Notre agent a été invité à participer au jury de sélection des œuvres de Thon-Samson et de Mozet, les deux derniers villages qui devaient encore été pourvus cette année. Il s'est réuni à deux reprises : la première le 19 avril à Crupet et la seconde, le 11 octobre à Gesves. Pour Mozet, c'est le projet d'une artiste de Sprimont, Mme Brigitte DANSE qui a remporté les suffrages. Il s'intitule « Brins de Mozet » et consiste en un grand danseur effilé de 3,50 mètres de haut dont l'ossature, réalisée en barres métalliques, est recouverte de kilomètres de fils. À sa main, il tient un crasset en céramique qui évoque l'industrie de la terre plastique, autrefois prospère dans la localité.

En accord avec l'artiste et les autorités, l'œuvre a été implantée au lieu-dit « Le Baty » le 25 novembre dernier.

CULTURE

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE CINEY

La Commune de Gesves continue à soutenir l'implantation locale du Conservatoire Edouard Bastin de Ciney qui propose, chaque semaine en période scolaire, des cours de solfège et d'éveil musical ainsi que des cours de guitare, de piano et de trompette.

Nouveauté en cette année 2022-2023, un cours de danse contemporaine figure désormais au programme. Il est dispensé à trois groupes distincts : les 6-8 ans, les 9-14 ans et les adultes. Les deux premiers sont organisés dans les locaux de l'École fondamentale René Bouchat à Gesves, le dernier dans la salle de gym de l'École de l'Envol à Faulx-Les Tombes.

SOUTIEN À LA FÊTE DE MAI

Comme c'est le cas depuis plusieurs années maintenant, la Commune de Gesves continue à soutenir l'ASBL Vagabond'Art dans l'organisation de la Fête de mai. Ainsi, en 2022, relevons notamment :

- Le financement par la Commune de trois nouvelles œuvres installées autour du hameau de Goyet, à savoir « Zils » de Marc Averly (Fra), « Le rythme des saisons » de Marisa Merlin (Ita) et « Chambre d'arbres » de Xavier Rijs (Bel) ;
- Le soutien à la réouverture de sentiers dans cette même zone en vue de l'élaboration du nouveau circuit ;
- La mise à disposition de locaux sur le site des Grottes de Goyet pour l'organisation de la manifestation ;
- Le vote, par le Conseil communal, de l'appel à projet pour la création d'une œuvre majeure sur le site des Grottes de Goyet en l'honneur des 20 ans de l'évènement ; malheureusement, le projet de l'artiste local Christian Lagrange, qui a remporté les suffrages, n'a pu être mené à bien en raison de problèmes de stabilité constatés sur les falaises de Goyet.

Via la Fabrique d'Église d'Haltinne, la Commune a également soutenu, dans la cadre du programme d'animation concocté par Vagabond'Art pour cette édition 2022 de la Fête de mai, l'organisation du spectacle « Du Verger à l'Église » le 16 septembre en l'église Notre-Dame du Mont Carmel de Strud. Mis en espace par Anne Mortiaux et Françoise Lesage, celui-ci proposait un voyage entre chants du passé issus du répertoire de la moniale bénédictine allemande Hildegard von Bingen et polyphonies d'aujourd'hui (P. Turner) avec l'ensemble vocal La Noeva ainsi que des histoires contées par Julie Renson (Volubilis).

PROGRAMMATION CULTURELLE À LA CHAPELLE DU PRÉ D'AMITE

La Commune a signé une convention de partenariat avec les représentants de la Fabrique d'Église de Gesves, propriétaire de la chapelle du Pré d'Amite, en vue de la mise à disposition des lieux pour l'organisation d'une série d'activités culturelles.

Dans ce cadre, la Commune a pris en charge divers aménagements.

En 2022, la Chapelle a accueilli :

- Une exposition d'aquarelles d'Agnès Vanoverschelde, des animations "mon jardin biodiversité" pour les écoles et la conférence "Réseau nature" par Georges Abts, responsable du GT chez Natagora ;
- Deux sessions de l'examen public de musique de chambre du Conservatoire de Ciney

PLACE AUX JEUNES GESVOIX

À l'occasion de l'édition 2022 du festival dédié à la Jeunesse gesvoise, la Commune a commandé la réalisation d'une vidéo promotionnelle de l'activité « rencontre avec les opérateurs gesvois » auprès de la société So Créative.

MA COMMUNE DIT AYI

La Commune de Gesves poursuit sa dynamique de collaboration avec le Service des Langues régionales de la Fédération Wallonie-Bruxelles autour du projet « Ma Commune dit Ayi ».

Dans ce cadre, une série d'actions portées notamment par des partenaires locaux ont encore été menées cette année et compilées dans un rapport d'activités soumis par nos services à la FWB. Parmi celles-ci, citons notamment :

- La publication mensuelle dans le bulletin communal « l'Écho du Samson » d'un article dédicacé à la langue wallonne (poésie, billet d'humeur, focus sur un auteur ou une actualité de saison, etc.) et rédigé par Joëlle Spierkel de l'ASBL CREE de Faulx-Les Tombes ;
- La présentation, de textes et chansons en langues régionales par les élèves de 5ème et de 6ème primaire de l'École communale de l'Envol en prélude à la pièce « Li fin solé » interprétée à Faulx-Les Tombes par la troupe de la dramatique locale.

BIBLIOTHÈQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE, FLORENCE PEYTIER, JULIETTE ALBERTY

GÉNÉRALITÉS

2022 marque le mi-parcours de notre plan quinquennal de développement. Nous entrons donc dans une phase d'évaluation, en équipe et avec nos partenaires. Et pour ce faire, nous remettons en place notre conseil de développement de la lecture, en collaboration avec Madame Isabelle Lohisse, inspectrice de la FWB.

Faits notoires de 2022 :

- Comme chaque année depuis 4 ans, nous avons bénéficié de l'opération « Eté solidaire ». Ce qui nous a permis la création de tout nouveaux présentoirs et de poursuivre notre projet « boîtes à livres ».

- Mise en route de la grainothèque. Inaugurée lors des 100 ans des bibliothèques fin 2021, c'est au printemps 2022 qu'elle a commencé à porter ses fruits. Dans un tout nouveau petit meuble, elle a trouvé sa place sur le comptoir d'accueil de la bibliothèque.

- Depuis septembre, la bibliothèque a repris la gestion du groupe sensibilisation du PCDN, maintenant nommé BiodiverCité. Ce qui implique la création d'un tout nouvel agenda nature collaboratif.

LES LECTEURS

Au 30 novembre 2022, la bibliothèque compte 1353 **lecteurs actifs (ayant au moins emprunté un livre dans l'année)**. En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, les crèches communales ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

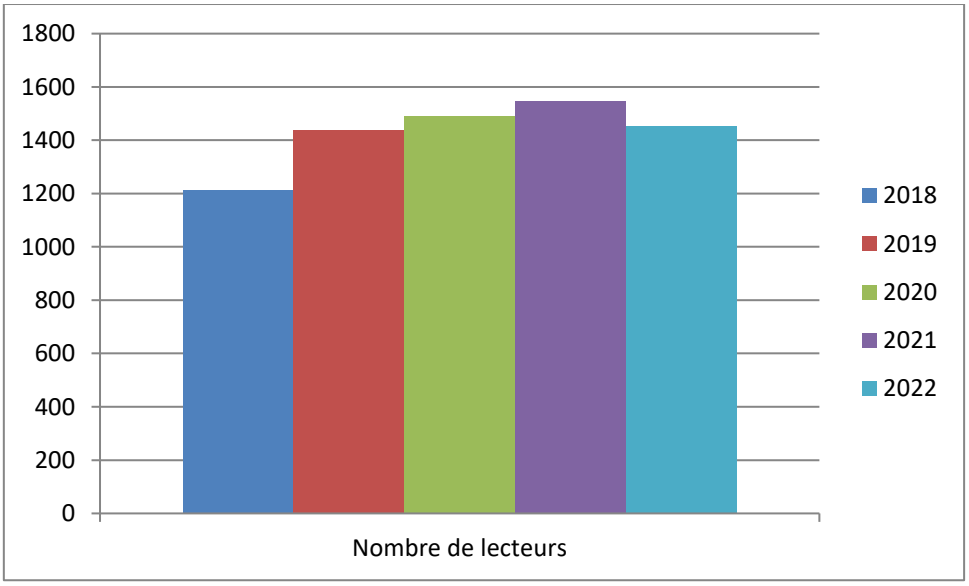

LES OPÉRATIONS DE PRÊT

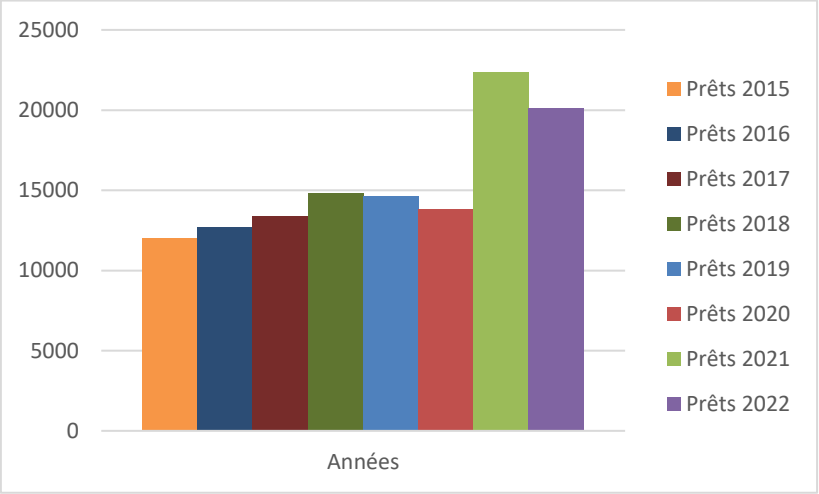

En 2022, **20108 livres** ont été empruntés à la bibliothèque, contre 22316 l'année précédente. Une légère diminution comparée à l'an dernier.

En plus du prêt habituel, la bibliothèque participe activement au prêt interbibliothèques, permettant de travailler en Réseau avec les autres bibliothèques (en Province de Namur mais même inter-province).

TIRE-LIRE – PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES DE LA PROVINCE DE NAMUR

Le portail Tire-Lire donne accès à toutes les informations importantes mises en ligne par la bibliothèque. L'agenda, par exemple, est devenu un outil de communication indispensable. Vous y trouvez également le catalogue collectif qui permet à chaque lecteur de consulter tout ce qui se trouve à la bibliothèque, dans l'ensemble de nos collections.

Chaque lecteur a reçu un code-barres qui lui permet de se connecter sur un compte personnel et qui permet à chacun d'avoir accès à :

- Ses livres en prêt, en réservation et son historique de prêts.
- Son profil financier et l'historique lié à cela.
- Ses réservations en cours

LES TARIFS DE PRÊTS – EN VIGUEUR DEPUIS LE 01/01/2020

Livre section jeunesse	Gratuit	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an

LES COLLECTIONS

Niveau budget, cette année 2022, nous avons bénéficié de 8000 euros.

En plus de cela, nous recevons des dons qui nous permettent d'augmenter le fonds d'ouvrages de la bibliothèque. Ainsi, 1672 nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.

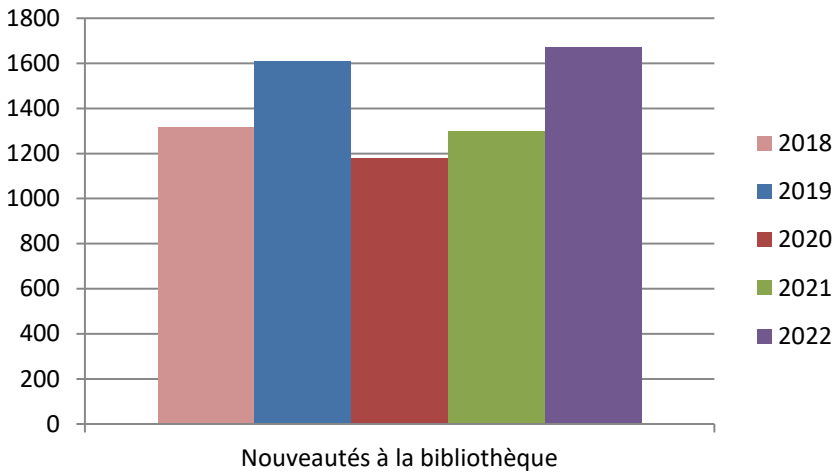

Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur, située à Naninne section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 600 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes).

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.

LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de la communication vers nos usagers. Cela nous permet de donner une information plus rapide en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses.

A l'heure actuelle, nous sommes suivis par 1628 personnes.

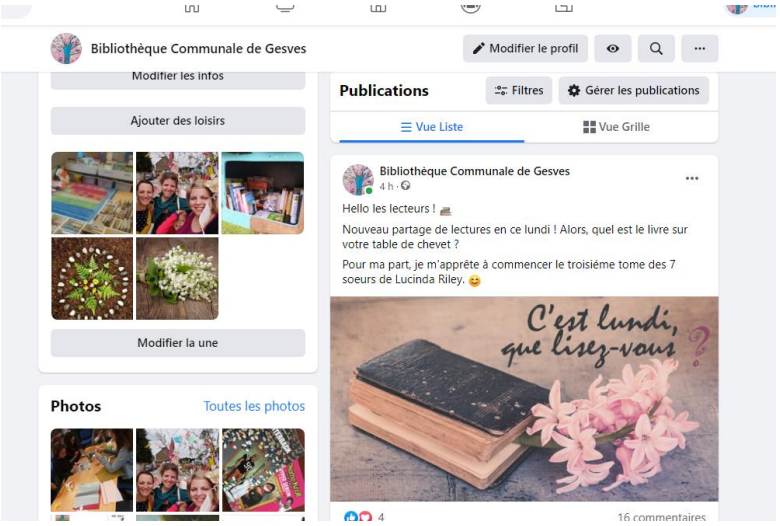

Les autres vecteurs de communication de la bibliothèque sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info.
- Les « toutes boîtes » pour les actions spécifiques.
- Les mails

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 8000 € Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2022 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3000€ utilisée également pour les activités.

LES ANIMATIONS RÉCURRENTES INITIÉES UNIQUEMENT PAR LA BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque année, on retrouve nos animations récurrentes :

« L'heure du conte » : animation contée selon une thématique différente à chaque séance. L'animation se divise en 2 : 1 heure pour les enfants à partir de 5 ans et ½ heure pour les enfants de 2 à 4 ans.

« Pastels de bouts de ficelles » : Animation récurrente mêlant atelier créatif et contes.

« Club de lectures adulte ». Depuis septembre 2015, la bibliothèque a initié son club de lecture. Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune pour passer un moment convivial autour de la lecture. Il est devenu un incontournable, et permet à la bibliothèque de tisser du vrai lien avec ses lecteurs assidus. Ce club réunit une dizaine de lectrices.

« Club ados ». Moment convivial rassemblant des jeunes pour l'élaboration de projets culturels. Le groupe est composé de 12 adolescents réguliers.

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« Manga Mania ». Evènement organisé en collaboration avec la Province de Namur. Journée consacrée à la découverte du manga, par des ateliers créatifs, deux visions de films et une dégustation de produits asiatiques.

Sans oublier, le prix du meilleur cosplay.

« Mini-Stage ados ». Comme l'an dernier, nous avons consacrés deux jours aux ados. Cette année, les activités proposées étaient une initiation au TAG, la réalisation d'un journal créatif ainsi qu'un atelier d'écriture.

Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques d'ouvrage en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet. Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent également sur notre page Facebook.

SALLE D'EXPOSITION

La bibliothèque offre depuis plusieurs années un espace où des artistes peuvent exposer leurs œuvres. Lorsque c'est possible, ces expositions sont également la source d'animations. Nous avons reçu, en 2022 :

du 21 décembre 2021 au 29 janvier 2022	Damien HUBAUT	photo animalière
du 1 février au 26 février 2022	Isabeau FRONVILLE	photo naturaliste
du 1 mars au 23 avril 2022	FWB – « Le grand débordement »	Originaux
du 26 avril au 4 juin 2022	Les calligraphes de l'UTAN	calligraphies
du 7 juin au 16 juillet 2022	Viviane de BRABANT	dessins aux crayons de couleur
du 19 juillet au 27 août 2022	Jean-Marie MATHIAS	photos paysages condruziens
du 30 août au 8 octobre 2022	Philippe GENBDRIN	peinture abstraite
du 11 octobre au 19 novembre 2022	Christophe GRAULICH	photo animalière et naturaliste
du 22 novembre au 30 décembre 2022	F. GINDT & M. ITTELET	peinture abstraite

Les animations organisées dans la cadre des expositions :

***Atelier Dessin**, animé par Viviane De Brabant.*

Pour enfants et adultes

***Atelier Calligraphie**, animé par les calligraphes de l'UTAN, pour adultes.*

***Heure du conte et atelier créatif**, animé par Florence Peytier et Juliette Alberty, dans le cadre de l'exposition de Christophe Graulich.*

Conférence « Chasseur d'images », par Christophe Graulich.

La visite des expositions est proposée aux lecteurs mais aussi aux résidents du Foyer Saint Antoine et aux écoles.

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Avec les 4 écoles primaires et maternelles :

En termes d'animations :

- De janvier à juin, nous avons reçu toutes les classes de 2ème et 3ème maternelle de l'entité. Nous avons réalisé une animation autour de l'exposition « Le grand débordement », reçue par la FWB.

- Depuis septembre, nous recevons les classes de 5ème et 6ème primaire pour l'animation autour de la littérature jeunesse et de Harry Potter.

En termes de visites :

- Florence Peytier accueille toutes les classes de l'école de l'Envol, pour des visites libres. Chaque classe a la possibilité de venir 3 fois sur l'année scolaire.

- L'école communale de Sorée vient en visite libre chaque vendredi à la bibliothèque, en alternant leurs classes.

En termes de prêts de livres :

La bibliothèque propose aux classes de l'école de l'Envol un prêt mensuel de 20 livres, sous forme de dépôts de boîtes à livres.

PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans des crèches communales. Nous proposons également une activité mensuelle de lecture individualisée en groupe.

Nous avons également réalisé des spectacles ponctuels au sein des 3 crèches de la commune.

PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

Nous effectuons du prêt de livres, de façon mensuelle, grâce à l'aide de plusieurs bénévoles. Nous proposons un service personnalisé pour permettre aux résidents d'effectuer des demandes précises.

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

Actions en collaboration :

- La mise en place d'une formation autour de la technique du kamishibaï pour les animateurs, par Florence Peytier.

- La visite de groupes lors des mercredis de l'accueil centralisé et pendant les plaines et/ou journées pédagogiques.

- Des visites libres établies au préalable avec l'équipe.

- Participations à des activités de la bibliothèque (ex : Fête au verger).

- Collaborations spontanées autour des animations, des échanges d'expériences.

- Des prêts de livres et dépôts.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES

Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations, ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.

En septembre 2022, le PCDN devient le projet BiodiverCité et est maintenant géré par l'équipe de la bibliothèque.

Pour plus d'informations, voir le rapport administratif du PCDN.

BIODIVERCITÉ

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. Cette année encore, elles nous ont permis d'élargir l'éventail d'activités que nous proposons.

Visite d'André Borbé à l'école Citoyenne de Gesves. Les élèves de 1ère et 2ème ont eu la possibilité de découvrir le livre *« Granlarge & Loncour »* de l'auteur. André Borbé a ensuite rencontré les élèves. Florence Peytier a également effectué un travail en amont afin de travailler divers aspects du livre en classe avec les élèves.

Vole, Vole, petit papillon. Spectacle musical pour les 2.5/5 ans. Un spectacle rempli de comptines et d'instruments que les enfants pourront utiliser dans les chansons.

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDbus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDbus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50. La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDBus est gratuit.

ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace multimédia (deux ordinateurs) est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante. Il est peu utilisé, si ce n'est pour les impressions de documents.

RELATIONS NORD-SUD

COOPÉRATION INTERNATIONALE

PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (CIC) 2022-2026

L'année 2022 est une année charnière pour le Coopération Internationale. En effet, le plan d'action international communal a été réfléchi et établi pour être approuvé définitivement. Six réunions en visio ont été réalisées par toutes les communes partenaires ainsi que l'UVCW.

Le Programme de Coopération Internationale Communale a été approuvé par le pouvoir subsidiant (Fédéral) à concurrence d'environ 4 millions d'euros pour l'ensemble des partenaires Belges et Béninois.

Les Communes de Savalou et de Gesves, soutenues par l'UVCW, s'engagent à réfléchir, partager leurs expériences et s'améliorer dans une vision qui a une résonance forte avec la Déclaration de Politique Communale de Gesves.

Sa Vision : d'ici 2030, les communes béninoises pourront assurer la maîtrise de leurs ressources financières, infrastructurelles et humaines, afin de permettre à tous leurs citoyens d'avoir une identité juridique et de bénéficier de services de bases durables et de qualité. Elles doivent susciter une appropriation collective et citoyenne des enjeux du développement durable en vue de limiter au mieux les impacts environnementaux négatifs, dont ceux des changements climatiques.

Axes de changements :

Du côté de la commune : L'administration a les moyens physiques (informatisation des données, sources d'énergie fiables) et humains (stabilité personnel, formation) pour permettre à tous et toutes une identité juridique. Sans ce statut citoyen, les habitants ne peuvent bénéficier de l'accès au territoire, aux soins de santé, à l'éducation (par exemples). La commune se dote d'outils de gestion qui permettent la transparence, l'évaluation et l'optimisation de la mobilisation des ressources financières et des politiques mises en place.

Du côté des citoyens : Toutes les populations, y compris itinérantes, résidant ou séjournant sur le territoire communal sont concertées, agissent en citoyens, s'approprient les enjeux du développement durable et y adhèrent. La société civile est active et coopérante et les enfants bénéficient d'une sensibilisation aux enjeux de la citoyenneté et du développement durable dans le cadre de leur scolarité (notamment). Du côté environnemental : Le cadre de vie sur le territoire est assaini et préservé. Les espaces sont organisés pour permettre l'amélioration de la cohésion sociale : ouverture à l'autre, respect et acceptation mutuels, solidarité.

Dans la continuité de la volonté marquée par le Collège et le Conseil Communal en juin 2022 de participer au partenariat avec la commune de Savalou, la convention officielle a été signée par les 3 parties (la Commune de Gesves, la Commune de Savalou et l'UVCW) en date du 04 novembre 2022.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

AGENT TRAITANT : MARION MANCEL – CHEFFE DE PROJET (MI-TEMPS)

Pour la réalisation de ses missions, l'agent est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

Depuis l'enchaînement des différentes crises, des actions ont été dans l'impossibilité d'être menées.

Les projets seront regroupés par axe, avec une partie spécifique liée aux accueils des familles Ukrainiennes.

COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU – GESTION DU PLAN ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET

1) Missions du chef de projet : objectifs généraux

- Elaboration et actualisation du plan (diagnostic, objectifs, actions et évaluations).
- Gestion administrative (envoi des convocations, PV, rapports et documents).
- Coordination de groupes de travail intercommunaux dans les axes Alimentation et Mobilité.
- Compte-rendu et évolution des actions auprès de la DiCS et du Conseil Communal.
- Supervision et/ou coordination : gestion d'équipe, gestion des partenariats, pilotage des sous-commissions, synergie avec les autres plans, dispositifs et services.
- Information et communication : relais vers le politique, vers les partenaires et les citoyens, communication via le Gesves Info et les réseaux sociaux.
- Collecte d'informations des partenaires, structures et synthèse des données nécessaires aux prises de décisions.
- Favoriser les rencontres, les partenariats et la réponse aux besoins locaux. Assurer le suivi et la coordination.
- Soutenir la mise en place de nouvelles actions en fonction des besoins.
- Favoriser l'implication des gesvois dans les actions du plan.
- Favoriser une meilleure communication de et vers la commune en fonction des besoins identifiés et des actions menées.
- Participation au GoAL « Action sociale » mené par le GAL.
- Participation active à la constitution d'un réseau de chefs de projets (DiCS) : élaboration de la charte et organisation de l'AG virtuelle - suspendu durant l'absence de madame POTTIER.

AXE 1 : DROIT AU TRAVAIL, À LA FORMATION, À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Formation « Estime de soi et relooking »**

  Partenariat CPAS - asbl vis à vis - PCS

  Formation réalisée en septembre 2022, 3 personnes ont bénéficié de conseils et d'un relooking.

AXE 2 : DROIT AU LOGEMENT, À L'ÉNERGIE, À L'EAU

- **Projet Eco Watchers : ateliers collectifs en économie d'énergie**

  Partenariat CPAS - POLLEC – Empreintes asbl - PCS

  Deux interventions seront prévues en 2023, une de manière collective et une autre en individuelle. Avec l'accord préalable des personnes nous irons à domicile pour optimiser le gain en énergie.

- **Projet « Création d'un esprit de solidarité entre voisins »**

  Partenariat comité de quartier de Haut-Bois - PCS

  Septembre 2022, après concertation avec le comité de quartier, installation d'un banc en bois.

  Organisation également d'un apéro avec l'ensemble des habitants de Haut-Bois, l'occasion étant d'expliquer le concept du « Voisin Solidaire » et de distribuer les autocollants en lien avec ce projet. Le second objectif était de rencontrer ses voisins.

  Novembre 2022, suite aux échanges des coordonnées avec les habitants, organisation d'une réunion avec le comité pour relancer des projets dans ce village.

  Perspective 2023 – Elargissement de ce concept vers d'autres villages.

AXE 3 : SANTÉ

- **Partenariat initié avec la Maison Médicale de Gesves, dans le cadre de l'article 20 du PCS3**

  Partenariat maison médicale – écoles - PCS

  Objectif : organisation d'un cycle de conférence relatif aux assuétudes.

  En 2022, prévention dans les écoles de Faulx les Tombes, de Sorée et à l'asbl la Pommeraie.

  Perspective 2023 - Sensibilisation auprès des enfants de P5 et P6 contre la « dépendance aux écrans », en parallèle organisation d'une conférence sur la même thématique pour soutenir les adultes qui peuvent être démunis face à cette situation.

- **Parapharmacie solidaire**

  Partenariat Bruzelle - PCS

  Ce projet est destiné à la récolte et la distribution de protections hygiéniques auprès de femmes précarisées. Report 2023.

- **Boite dans le frigo**

  Partenariat CPAS – PCS

Projet issu du PCS 2, les boites dans le frigo sont toujours disponibles sur simple demande. L'assistante sociale du Foyer Saint Antoine est en charge de cette action.

AXE 4 : DROIT À L'ALIMENTATION

- **Projet intercommunal PCS Gesves et PCS Assesse-Ohey : Bar à soupe**

  Partenariat Commune Assesse, Ohey - CPAS Gesves, Assesse, Ohey – PCS Assesse/Ohey - PCS

  Réunions préparatoires à la création « d'un bar à soupe » : CPAS de Gesves, d'Assesse et d'Ohey, PCS Assesse/Ohey Echevins de l'Alimentation : septembre - novembre 2021.

  Mise en place sur Assesse via une cuisine didactique - fin novembre 2021.

  En parallèle du projet « bar à soupe » depuis fin août 2021, les Compagnons du Samson fournissent de la soupe pour les colis alimentaires du CPAS.

- **Projet « Epicerie Sociale – Impulsion » – Intercommunalité Gesves-Assesse-Ohey**

  Partenariat Commune Assesse, Ohey - CPAS Gesves, Assesse, Ohey – PCS Assesse/Ohey – GAL Tiges et Chavées et Condroz-Famene.

  Objectif : Mutualiser une épicerie sociale mobile ou fixe avec les communes d'Assesse, de Gesves et d'Ohey.

  Réunions préparatoires mai - juin – octobre 2022 CPAS de Gesves, d'Assesse et d'Ohey, GAL Tiges et Chavées et GAL Condroz Famene.

  Agrément prévu pour 2025.

- **Projet « Pain suspendu »**

  Depuis le début de l'action en juin 2022 jusque fin octobre, 386 pains ont été récoltés.

AXE 5 : DROIT À L'ÉPANOUISSEMENT SOCIAL, CULTUREL ET FAMILIAL

- **Jardin de la Pichelotte**

  Partenariat – Gesves'Extra – UPEA - PCS

  Objectif : que chaque personne intéressée sur le site de la Pichelotte ou à l'extérieur puisse jardiner sa parcelle. L'idée étant que les jardiniers se rencontrent, échangent autour du potager.

  Projection printemps 2023 - relancer ce projet auprès des habitants et du voisinage de la Pichelotte.

AXE 6 : DROIT À LA PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE ET DEMOCRATIQUE

- **Donnerie**

  Depuis 2021, 2 donneries se sont déroulées chaque année (la 1ère sur la donnerie scolaire et équipement sportif et la 2ème sur les vêtements d'hiver).

  Le PCS a été soutenu par une équipe de bénévoles pour l'ensemble des évènements.

Perspective fin 2023 avoir un local fixe.

- **Repair Café**

  En décembre 2021, le Repair est devenu une association de fait.
  L'action est totalement autonome et le PCS reste en soutien mais ne gère plus le projet.

- **Animations SPIRAL – co-construction du PCS**

AXE 7 : DROIT À LA MOBILITÉ

- **Formation « Permis de conduire théorique »**

  Partenariat : Auto-école sociale de l'asbl Chantier / Marcinelle - PCS

  La formation s'est déroulée en février 2022.

  Perspective 1er trimestre 2023 : Réitérer une session.

  A plus long terme : Pouvoir offrir le permis pratique à 1 ou 2 personnes.

- **Projet intercommunal – PCS Assesse-Ohey : Proxibus**

  Partenariat TEC - Commune Assesse, Ohey - CPAS Gesves, Assesse, Ohey – PCS Assesse/Ohey

  Objectif : mise à disposition du Proxibus auprès des communes d'Assesse et d'Ohey 1 jeudi sur 2 en alternance.

  Réunions préparatoires mai – octobre 2022, Echevin Gesves, Assesse, Ohey - PCS Assesse/Ohey, Conseillers en mobilité Assesse et Ohey, TEC.

  Perspective fin juin 2023 - Trajet, horaire et Proxibus opérationnel pour les communes d'Ohey et d'Assesse.

PROJETS SUITE À L'ACCUEIL DES FAMILLES UKRAINIENNES

Suite à l'accueil des familles en mars 2022

Partenariat CPAS - PCS

Durant la gestion de la crise, nous avons dû gérer l'installation des personnes dans des logements non équipés, nous avons fait appel à la population, qui s'est de nouveau montrée très généreuse.

Le PCS, à l'aide de bénévoles et du service travaux, a veillé et géré à l'installation complète des appartements.

ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :

- Entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- Entre l'asbl COALA et la commune, d'autre part.

Depuis septembre 20214, la coordination de l'ATL est assurée par le binôme Christophe DUEZ - Olivier GEERKENS.

Les locaux, situés sur le site de la PIchelotte, sont partagés avec l'asbl Gesves EXTRA, le Plan de Cohésion Sociale, et de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y sont installés.

Le service ATL est accompagné par l'échevine Michèle VISART.

Depuis toujours, même si l'ONE ne subventionne qu'un emploi à mi-temps pour les communes de moins de 2000 enfants âgés de 3 à 12 ans domiciliés sur le territoire communal, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences spécifiques (graphisme, comptabilité, informatique, etc.) à contribution de la coordination ATL de la commune.

Points marquants de cette année 2022 :

- L'enquête ATL, dans le cadre du renouvellement du Programme CLE, dont voici les principaux chiffres :

✓ **Provenance des réponses :**

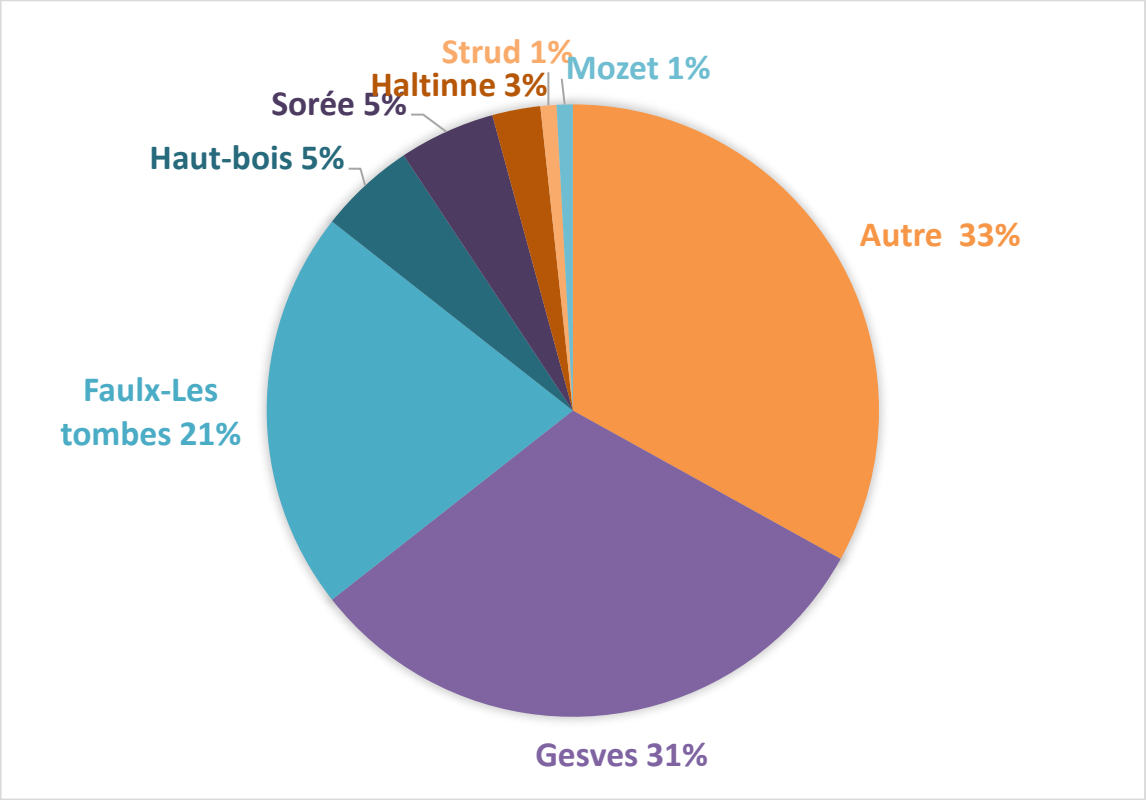

✓ **Les parents ont besoin d'un accueil extrascolaire…**

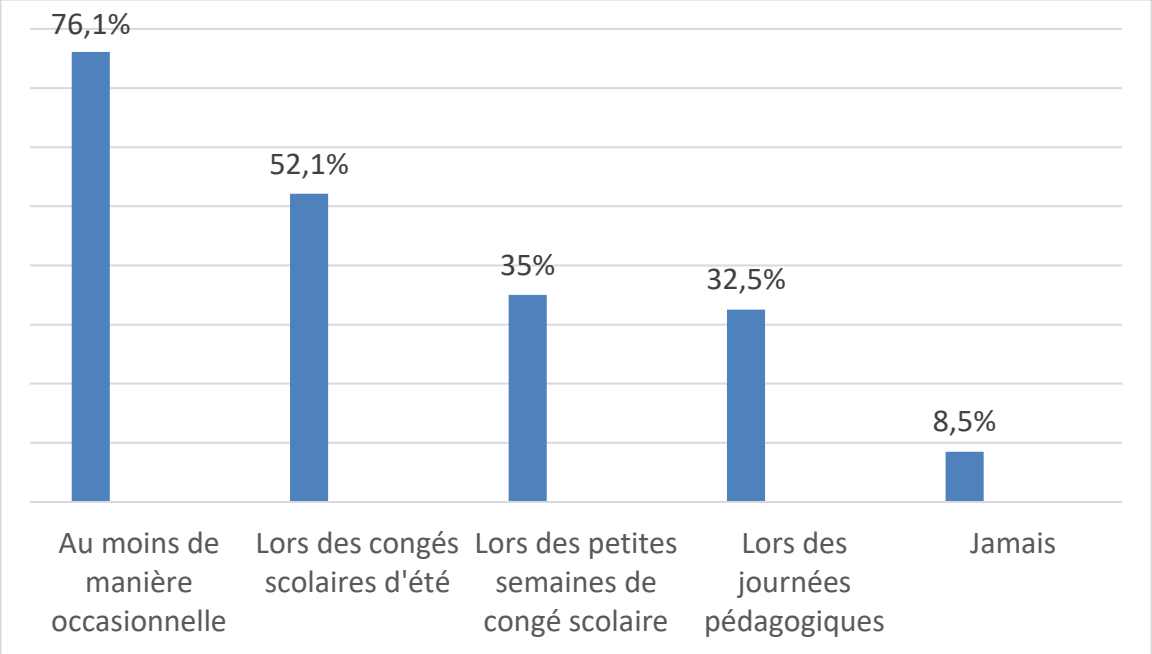

✓ **Ce qui influence le plus la qualité d'un lieu d'accueil selon les parents :**

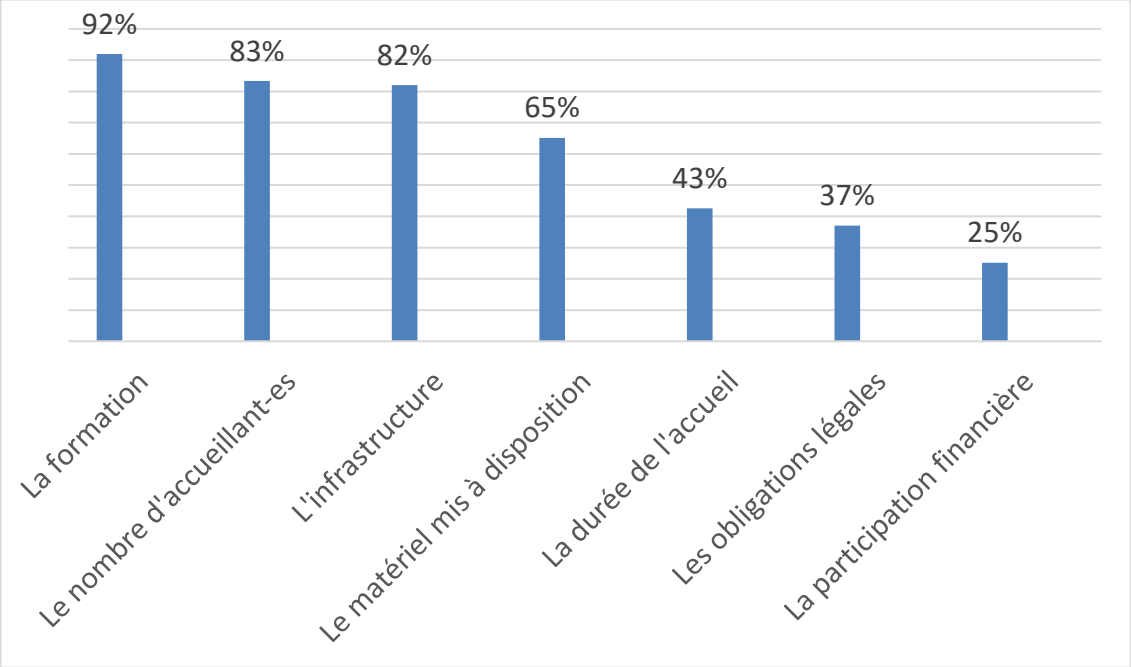

✓ **Ce qui influence le plus le choix d'un lieu d'accueil selon les parents :**

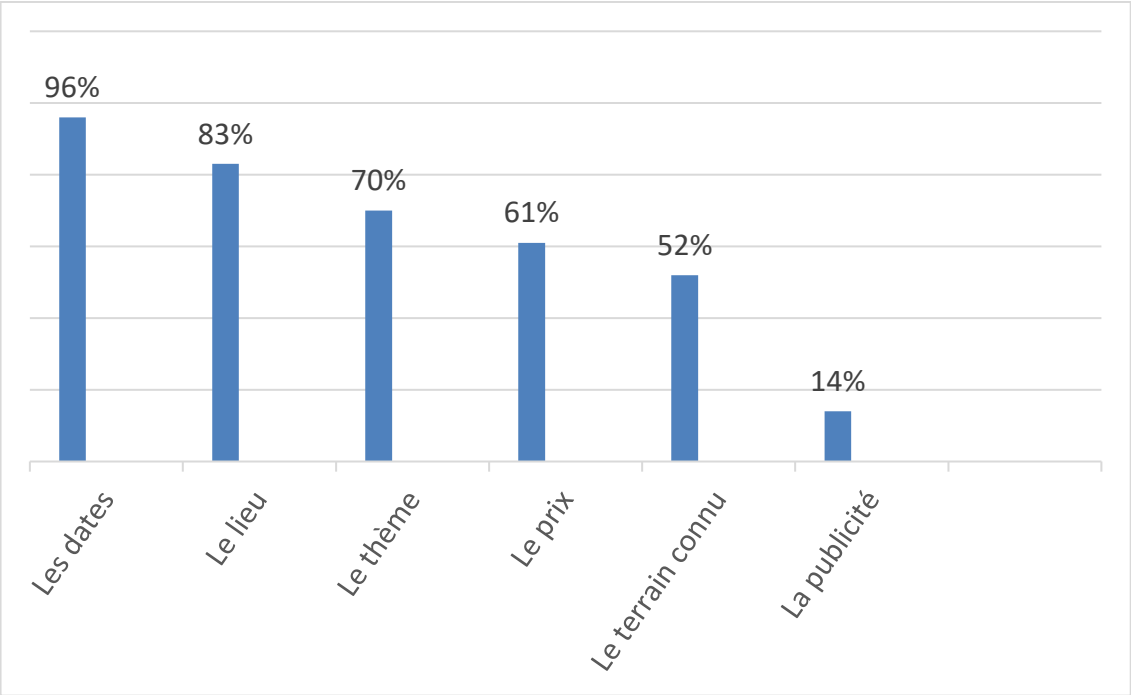

✓ **Les enfants déclarent aller à l'accueil de leur école…**

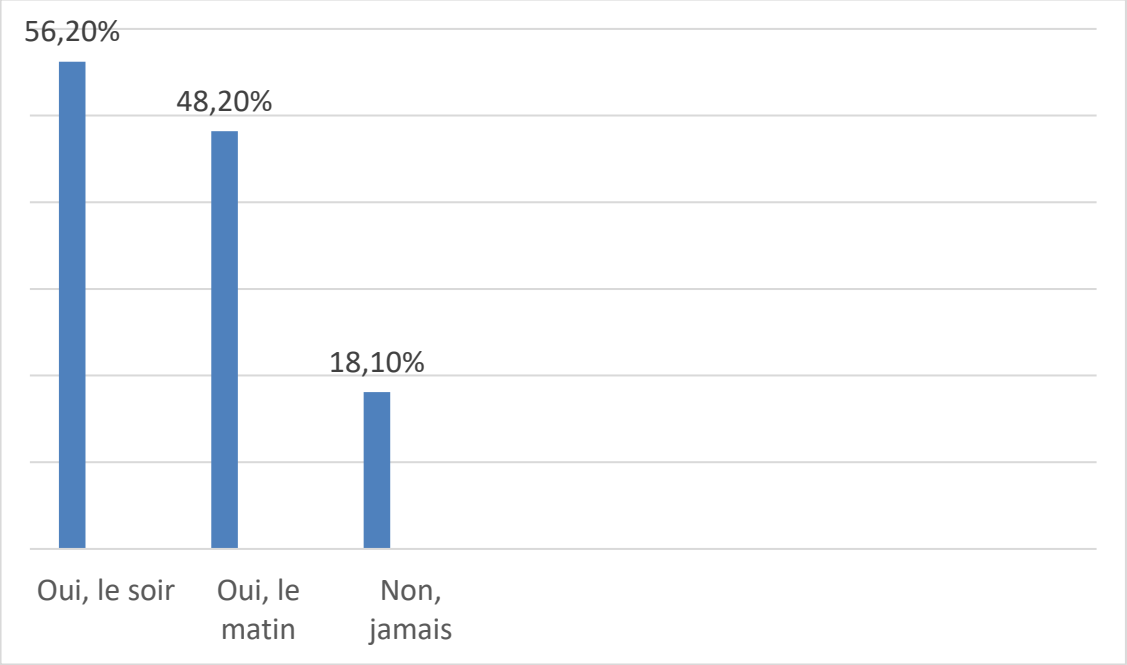

✓ **Quand les enfants ne sont pas en classe, ni avec leurs parents, ils aiment/aimeraient…**

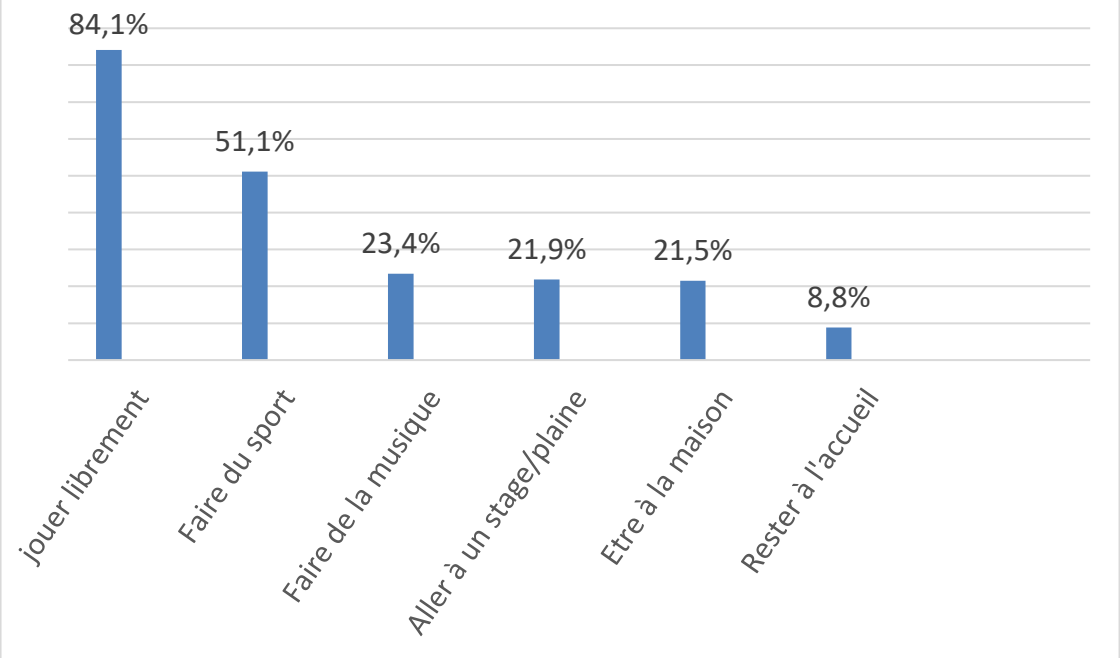

✓ **Les lieux d'accueil fréquentés par les enfants pendant les congés scolaires :**

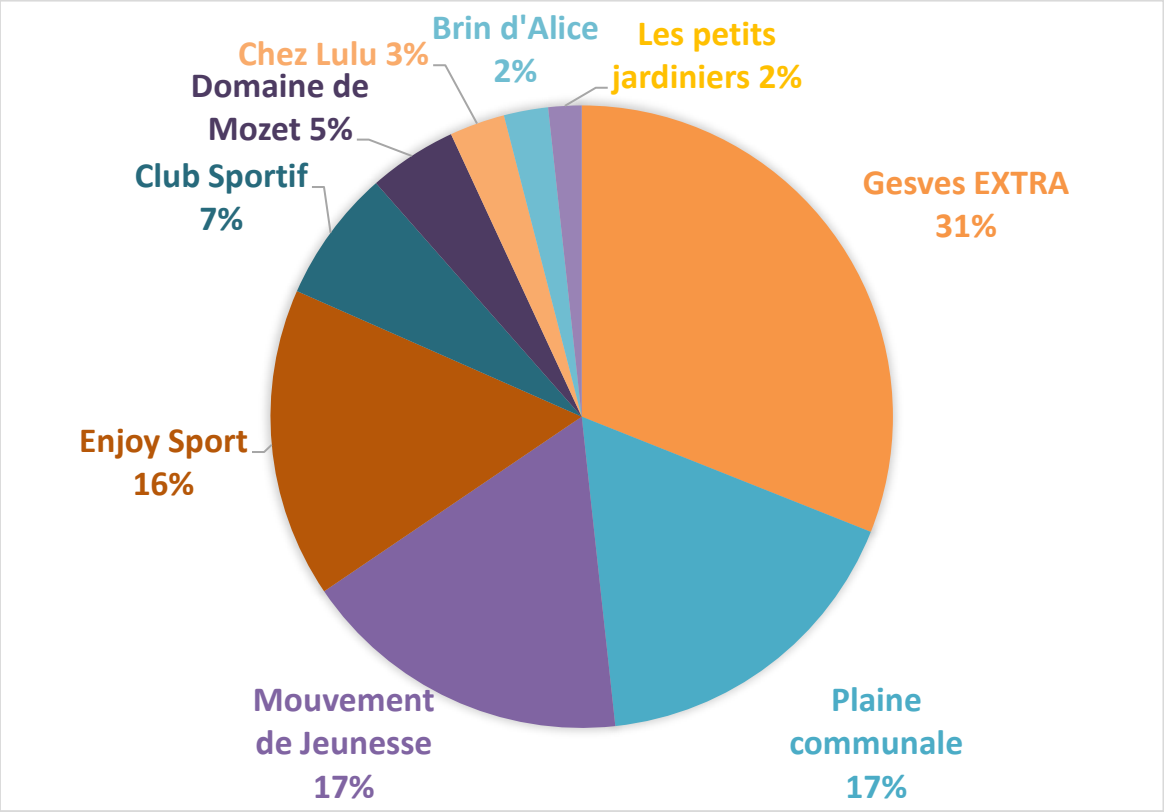

- Les 5 réunions d'accueillant(e)e par site d'accueil en février.
- La poursuite du sous-groupe de travail de la CCA rassemblant les opérateurs, identifiés à l'ONE, proposant des activités pendant les congés scolaires pour une meilleure coordination des activités Vacances.
- L'aboutissement de la formation de base ATL sur les entités de Gesves et Ohey, en collaboration avec la Coordination ATL d'Ohey et l'ALE.
- La réunion de rentrée de l'ensemble des accueillant(e)s le 29 août.
- Le démarrage d'une nouvelle formation de base le 05 octobre.
- La poursuite du chantier de réorganisation de Gesves EXTRA (centralisation des inscriptions, prise de présences, facturation, ateliers de qualité, …)
- La poursuite des « RencontrEXTRA » (rencontres des accueillant(e)s des communes de Gesves, Fernelmont et Ohey).
- La validation du nouveau Programme CLE par la CCA et le Conseil communal.

Néanmoins, suite au Covid, certaines actions n'ont pas pu être menées. Cela a notamment été le cas pour la traditionnelle journée inter réseaux.

PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

L'asbl COALA a été désignée pour coordonner la plaine communale dans le cadre d'un marché public en 2020 poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.

En résumant très fort, l'organisation 2022 de la plaine est caractérisée par :

- ✓ Une année de **reconstruction**
    - Revivre une plaine « normale » après 2 éditions marquées par le COVID et ses restrictions
    - Coordonner de nombreux nouveaux animateurs-trices après le départ des anciens, un nouveau cycle
    - Imaginer une nouvelle organisation sur deux sites dans la perspective de la diminution des locaux (Destruction du RTG 2)
- ✓ **Une météo exceptionnellement chaude et ensoleillée** exigeant des précautions et adaptation.
- ✓ **Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants…**
- ✓ Une **fréquentation en baisse pour une année « normale » …**notamment via la diminution du nombre de groupes en 3e et 4e semaines
- ✓ Un **recrutement compliqué et tardif de l'équipe** au vu du peu de candidatures et/ou de peu de disponibilité pour les préparations ;
- ✓ Un autre projet pour **l'accueil des plus petits** sur le site de la Pichelotte
    - Partenariat avec les Arsouilles la 1ère quinzaine
    - Accueils matin et soir possible sur les deux sites avec transfert en bus pour certains enfants
- ✓ Un **système d'inscription en ligne** mis en place **positivement** de manière exclusive et permettant de s'inscrire dès le mois de mars ;

- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs en **formation soutenue financièrement par la commune… avec TRES peu d'animateurs-trices en profitant** (Lente reprise après 2 années d'interdiction COVID) ;

CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2022 s'est déroulée essentiellement sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 4 au 29.

La coordination résultait, pour la 18e année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.

Dans ce cadre, c'est Olivier Geerkens qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en lien avec l'échevine de la plaine de vacances, Michèle Visart.

Notons qu'à partir de la 2e semaine, Valentine Gerardy, Coordinatrice permanente à Coala était présente activement. Christophe Duez, pour la coordination ATL, a également assuré une aide administrative et pédagogique en semaines 1 et 3.

L'accueil des petits restait problématique tant au niveau des locaux que dans notre volonté de proposer un projet plus adapté et spécifique. Une 2e plaine a donc été organisée sur le site de la Pichelotte ; une collaboration avec l'asbl des Arsouilles a été initiée pour les 2 premières semaines.

Cette solution a ses avantages et inconvénients qui sont analysés plus en détail dans notre rapport.

FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 343 enfants distincts *(L'an dernier : 341)*, se cachent :

- 230 « familles » *(L'an dernier : 209)*
- 42 familles paient le tarif « Non Gesvois »
  Cela reste marginal au regard du nombre global et stable

Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 343 enfants :

158 *(167 l'an dernier)* enfants ont participé à	1 semaine d'animation
107 *(103 l'an dernier)* enfants	2 semaines d'animation
38 *(32 l'an dernier)* enfants	3 semaines d'animation
40 *(43 l'an dernier)* enfants	4 semaines d'animation

Après un démarrage « rapide », les inscriptions se sont **étalées sur une plus longue période**

La fréquentation progresse légèrement mais n'est pas encore revenue à son nombre d'avant la Crise COVID

Présence des Anumateurs-trices :

En plus de la Coordination,

Semaine 1 :	28 animateurs…	dont	15 qualifiés et 13 nouveaux (dont 1 qualifiée)
Semaine 2 :	27 animateurs…	dont	14 qualifiés et 13 nouveaux (dont 1 qualifiée)

<u>Rappel</u> : Les p'tits Bouchons sont animés par le personnel des Arsouilles ces deux semaines (3 puéricultrices)

Semaine 3 :	23 animateurs…	dont	10 qualifiés et 11 nouveaux (dont 1 qualifiée)
Semaine 4 :	20 animateurs…	dont	9 qualifiés et 10 nouveaux (dont 1 qualifiée)

Ces nombres nous ont permis de respecter largement les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 de qualifié.

Il s'agit du plus haut taux de **nouveaux animateurs** depuis que COALA coordonne la plaine.

De plus, parmi les « ancien(ne)s », la grosse majorité n'ont connu que les éditions sous COVID.

Difficulté de recrutement donc, évalué comme une **conséquence négative de la période COVID.**

Le constat n'est pas propre à la Plaine de Gesves : de nombreux centres de vacances ont eu des difficultés à recruter

Pour arriver à cet encadrement, ce sont 37 animateurs différents, dont 21 Gesvois

- Parmi les 16 « non gesvois », 6 sont d'anciens enfants de la plaine et/ou d'anciens Gesvois
- 2 étaient… Français ! invités par un de nos animateurs

CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

Quelques chiffres :

Nombre de naissances entre le 01/01/2022 et le 25/11/2022 : **64**

- 1er trimestre : 60 enfants sont venus en consultation.
- 2ème trimestre : 71 enfants sont venus en consultation.
- 3ème trimestre : 81 enfants sont venus en consultation.
- 4ème trimestre (au 25/11/2022) : 47 enfants sont venus en consultation.

COORDONNEES DES INFRASTRUCTURES

GESVES

Rue Pont d'Aoust 19A

N° d'agrément : 12/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) et un mardi de 15h30 à 18h30/19h assurée par Madame SOUPART, PEP (partenaire enfants-parents ONE, Monsieur CLOËS (médecin)mardi matin et Madame de Laveyle P (soir) et des bénévoles.

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des PEP'S et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la PEP à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITES MISES EN ŒUVRE

- Accueil des familles
- Visites à domicile
- Dépistage visuel
- Séances de massages et portage bébé
- Suivi renforcé

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

ANNÉE 2022 - 2023

AGENT TRAITANT : MARIE SOUMILLON

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) s'organisant par année scolaire, le rapport s'étend sur deux années avec une équipe qui a évolué (départs et arrivées).

Le CCE permet à des enfants âgés de 10 à 12 ans de devenir les porte-paroles de leur génération. Les objectifs du CCE sont : contribuer à la formation des citoyens de demain, initier les enfants au fonctionnement d'une commune et d'intégrer à la vie publique. Le CCE donne aussi aux jeunes la possibilité de se faire entendre de manière légitime auprès des politiciens. Ils participent en outre à la mise en œuvre de projets concrets après avoir été élus pour un mandat de deux ans.

Les Conseillers se réunissent deux fois par mois. Au fil de ces séances, les enfants s'initient à la prise de parole, à la réflexion, au travail en commun, à l'écoute des autres, à la pratique de la critique constructive et de la remise en question. Ils découvrent dans cette expérience, le sens de la démocratie et un sens à leurs apprentissages pour s'impliquer dans le futur.

Le rôle du conseiller est aussi de relayer les demandes de ses électeurs au sein du CCE, ainsi que d'informer les électeurs de ce qui s'y passe.

Sara Pieront, jeune gesvoise de 24 ans, est toujours pleinement investie dans le projet, en tant qu'accompagnatrice des enfants et soutien dans les actions.

Les jeunes mandataires de l'année scolaire 2021-2022 sont :

Ecole de L'Envol – Faulx-Les Tombes	VAN MIEGROET Noa (5°) - MENGOUN Leila Imelda (5°)
Ecole La Croisette - Sorée	AGNELLI Victor (5°) - DE DONCKER Léa (6°)
Ecole Saint-Joseph - Gesves	GEORGES Lyla (5°) - JONARD Rose (5°) - ALBANESI Nina (6°)
Ecole René Bouchat - Gesves	MOTTE Sasha (5°) - HAVELANGE Victor (6°)

Les projets menés par le CCE durant les 6 premiers mois de l'année sont :

- Création d'une équipe CCE à l'opération Be Wapp suite à une animation du CRECCIDE et préparation et distribution de soupe aux participants

- Participation à la journée inter CCE à Welkenraedt (23/04/2022) sur le thème des Droits de l'Enfant

- Organisation d'une après-midi récréative (goûter + jeu) avec les résidents de La Roseraie

ANNÉE 2022 - 2023

AGENT TRAITANT : DEEPA NICOLAÏ

Chaque année scolaire, une partie du CCE est renouvelée. Au terme de la campagne électorale, les élections se sont déroulées dans chaque implantation scolaire. Cette année, la coordination du CCE a également changé et a été reprise par Deepa Nicolaï, animatrice GesvesExtra.

Les jeunes mandataires de l'année scolaire 2022-2023 sont :

Ecole de L'Envol – Faulx-Les Tombes	VAN MIEGROET Noa (6°) - MENGOUN Leila Imelda (6°) – BARANYA Maxime (5°)
Ecole La Croisette - Sorée	AGNELLI Victor (6°) – DORVAL Lucas (5°)
Ecole Saint-Joseph - Gesves	GEORGES Lyla (6°) - JONARD Rose (6°) – BODELET Camille (5°) – VAISSADE Zélie (5°) – GOSSERIES Joséphine (5°)
Ecole René Bouchat - Gesves	MOTTE Sasha (5°) - Lazaro de la Iglesia Céleste (5°)

Les projets menés par le CCE d'ici fin 2022 :

- Enregistrement d'une vidéo à destination du Collège communal
- Prestation de serment devant le Conseil communal
- Participation au marché de Noël communal

JEUNESSE

BUDGET PARTICIPATIF JEUNES

Suite au report de la date de réalisation des Jeux-Intervillages, initialement prévus en avril 2021, ceux-ci ont eu lieu les 6 et 7 août 2022. La Commune a soutenu financièrement l'évènement à hauteur de 5.000 €.

Ils ont été organisés par les 4 maisons des jeunes. Ces derniers se sont réunis une fois par mois afin de préparer et organiser le projet.

A cela s'est ajouté la tenue du Comptoir Gesvois qui se déroulait le même week-end.

Au niveau de la rampe de Skate Park qui avait été placée, une réunion d'évaluation a été organisée pour les jeunes.

CCJ – COMPTES-RENDUS DES REUNIONS

Sept réunions ont été organisées avec toutes les Maisons des Jeunes. C'est l'occasion de présenter les locaux, les travaux réalisés, le fonctionnement interne de la jeunesse, de partager les expériences de terrain (comment monter un événement, les responsabilités, l'organisation de la jeunesse en sous-groupes, ...)

1. **Coordonnées des Jeunesses**

Village	Nom/Fonction	Email
Sorée	Léa (Présidente) et Dorian (Vice-Président)	jeunesse.soree@gmail.com
Gesves	Eléonore (Présidente)	eleonoremersch@gmail.com
Faulx-Les Tombes	Benjamin (Président)	jeunessedeflt@gmail.com
Mozet	Hugo (Président)	jeunessedemozet@gmail.com
Service communal		jeunesse@gesve.be

2. **Réalisations**

Les différentes jeunesses ont toutes signé les conventions d'occupation des locaux et deux jeunesses sur quatre ont réalisé un règlement d'ordre intérieur.

PLACE AUX JEUNES GESVOIX

Pour cette édition 2022, la Boum du vendredi soir réservée aux enfants de 12 ans qui passent en secondaire a connu encore un beau succès avec près de 70 enfants présents. La jeunesse de Mozet a encadré l'évènement et géré le bar.

En ce qui concerne le kino, une route de « place aux enfants » lui a été spécialement dédiée. Les films réalisés ont été présentés lors du Conseil Communal du mois de novembre.

ACTIVITES 2022 DES MAISONS DES JEUNES

Chaque Maison des Jeunes a reçu un subside minimal de 250 euros, augmenté de 5 euros par jeunes inscrit dans leur groupe (à minima une vingtaine de jeunes par jeunesse).

Les jeunes ont organisé les manifestations suivantes ou y ont participé :

- Inauguration de la Maison des jeunes de Faulx-Les Tombes
- Participation aux comptoirs gesvois
- Brocante au cœur du village par les jeunes de Faulx-Les Tombes
- Kermesse de Gesves – organisation de la soirée « Jeunes »
- Kermesse de Sorée – coordination et mise en œuvre par la Jeunesse de Sorée
- Night walk – Marche culturelle de nuit organisée par les jeunes de Faulx-Les Tombes
- Organisation du grand feu de Mozet et de Sorée
- Organisation d'un plein air des jeunesses en juin
- Aide logistique pour les événements communaux : fête des jubilaires, spectacle de théâtre, boum des « entrées en secondaire », exposition « Regards de femmes ».

3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

En date du 30 novembre 2022, la Commune compte, parmi ses 7477 habitants, 1771 habitants qui ont 60 ans et +. Ils représentent donc 23,69 % de la population gesvoise.

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINES

La composition du CCCA est reprise dans l'onglet « Comités-Commissions-Conseils » de ce rapport.

SERVICE DU 3EME AGE - ACTIVITES 2022

Après plus de 2 ans de crise sanitaire, nous avons repris tout en douceur les activités.

- ➔ Le dimanche 15 mai, le Collège communal a organisé, en collaboration avec la troupe théâtrale de Faulx-Les Tombes, une après-midi récréative pour les seniors (+ de 65 ans) de Gesves. Dans ce cadre, ils ont pu (re)découvrir la pièce en wallon « Dji dis ça èt dji n'dis rén », une comédie en 3 actes de Nadine Modolo.

- ➔ Le mardi 13 septembre, une excursion a été organisée à Suarlée.
  Le programme de cette sortie s'est déroulé en deux parties :
  - 11h00 : visite des installations des Cafés Delahaut et diner sur place.
  - Vers 14h00-14h30, visite des ateliers de la boulangerie-pâtisserie « Carrément bon » avec dégustation.

REUNIONS DU CCA 2022

Trois réunions ont été organisées : avril – juin – octobre

VADA – VILLE AMIE DES AINES

Après 2 ans de crise sanitaire, le COPIL VADA a enfin pu se réunir en date du 18 octobre 2022. Il s'agissait principalement d'une reprise de contact et de valider la volonté de la Commune de mettre en place un projet pour lutter contre l'isolement.

INDÉPENDANTS ET PME

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

SOUTIEN AUX INDÉPENDANTS ET PME

Il a été décidé de soutenir les nouveaux indépendants et les nouvelles PME qui s'installent sur le territoire communal, en leur faisant bénéficier gratuitement d'une annonce en couleur dans le Gesves info, outil très efficace de promotion.

Cette année, 8 indépendants – PME ont pu bénéficier de la promotion de leurs services ou produits dans le Gesves info.

CRÉATION D'UN RÉPERTOIRE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET ASSOCIATIF GESVOIS

Un répertoire du monde économique et associatif gesvois en format papier a vu le jour au printemps 2021.

Afin de garantir la validité des données, ce répertoire a été mis à jour en juin.

APPEL AUX ACTEURS LOCAUX

Tant au niveau de ses marchés publics, quand ceux-ci le permettent, que pour les activités internes (Noces d'or, nouveaux Gesvois, …), la commune de Gesves fait appel à ses commerçants, ses indépendants, ses professions libérales, etc.

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT

AGENT TRAITANT : MARTA LACZKA

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2022	1.216*
01.10.2021	1.246
01.10.2020	1.311
01.10.2019	1.149
01.10.2018	1.146
01.10.2017	1.150
01.10.2016	1.195
01.10.2015	1.167
01.10.2014	1.156
01.10.2013	1.149

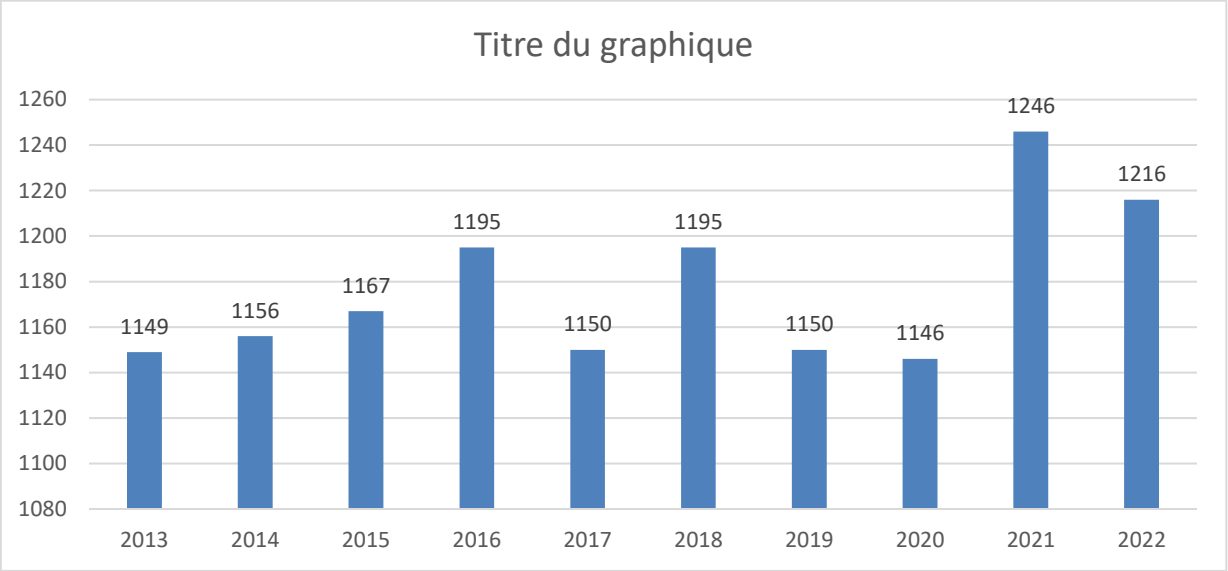

**Pour l'année scolaire 2022-2023, l'obligation scolaire concerne tous les élèves gesvois qui atteindront 5 ans au plus tard au 31/12/2022...Elle concerne donc les enfants nés en 2017*

ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 - PERSONNEL

01/10/2021

Direction		Christine PITANCE Secrétariat : Chantal KOK Aide à la direction : Valérie DUBOIS
Gestion administrative		Marta LACZKA et Valérie DUBOIS
Enseignement maternel	Accueil et renfort	Martine LEPONCE-puéricultrice, M. HAMENDE (TP)
Classes verticales	1er cycle	Isabelle BAUDUIN (M2, M3) - TP Françoise MONJOIE (M2-M3) -TP Anouchka BEAUJEANT (M1, M2, M3) TP Gwenaëlle BERWART (M1-M2) TP Aude RUELLE (M1-M2-M3) TP Allison WARNANT (13 p/s)(rempl. AB) et Cynthia CELIK (13 p/s)(rempl. AW) A. BEAUJEANT – mi-temps médical A. WARNANT - maladie
Enseignement primaire	2ème cycle	Yvette BOUCHAT (P1-P2) TP Kathelyne DECHAMPS (P1-P2) TP Bénédicte RODEMBOURG (P1-P2) TP Julie DEGROOTE (P1-P4) T partiel (20 p/s prestées) Charline BLAVIER 1 p/s accomp. personnalisé Alizée HENRION 9 p/s (FLA), 4 p/s (rempl. JD)
	3ème cycle	Anne-Cécile AUBRY (P3-P4) T partiel (19 p/s prestées) Dominique DEBARSY (P3-P4) T partiel (20 p/s prestées) Christelle GERARD (P3-P4) TP (18 p/s et 6 p/s missions collectives) Laura LECLERCQ (P3-P4) TP Charline BLAVIER 6 p/s (rempl. CG) Alizée HENRION 5 p/s (rempl. ACA)
	4ème cycle	Raphaël BEAUJEAN (absent pour exercer une autre fonction dans le PO d'Andenne), Michaël JACQUES (absent pour exercer une autre fonction dans le PO d'Assesse) Stéphane GOFFIN (P5-P6) TP Lucie TALLIER (P5-P6) TP (en congé de maternité) Caroline WATILLON TP (rempl. de LT) Isabelle OGER TP (1 p/s rempl. MJ, 23 p/s VAC) Charline BLAVIER 6 p/s (rempl. MJ) Alizée HENRION 6 p/s (rempl. MJ)
Périodes Accompagnement personnalisé	Toute l'année scolaires	Logopèdes Catherine LEPAPE 5/30 Audrey VRANCKX 4/30

Maîtres spéciaux	Psychomotricité	Catherine MARION 12 p/s
	Morale	Patrick CORTES BUENO 6 p/s
	Religion catholique	Cécile NOTTIN 6 p/s (en remplacement de Mme Isabelle BOSSUROY en congé de maladie à des fins thérapeutiques)
	2ème langue	Maryline COMPERE (4 p/s) Christine HEINRICHS (4 p/s) Esméralda RODRIQUE (4 p/s)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET (19 p/s)
Garderie – Surveillance – Maintenance		**Maintenance et cuisine :** Christelle LOUIS, Vinciane BABYLAS, Isabelle GABARET, Kelly HOORELBEKE, Stephanie MASURE Jacqueline LOMBA, Dominique MARCHAND, **Surveillances** : Isabelle KLAYE, Laurence ROBIN Sandra RASE, Marie-Françoise KLAYE, Stéphanie MASURE, Amélie HIGUET Annick DELOBBE (Bénévolat)
Education physique		Sébastien HERMANS T partiel (18 p/s) et Sacha MAES 8 p/s

ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2022, l'école comptait 400 élèves.

	13/14	**14/15**	**15/16**	**16/17**	**17/18**	**18/19**	**19/20**	**20/21**	**21/22**	**22/23**
Maternelle	103	110	102	117	124	135	127	122	134	121
Primaire	208	216	236	250	261	257	263	262	266	279
TOTAL	**311**	**326**	**338**	**367**	**385**	**392**	**390**	**384**	**400**	**400**

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2022 : 400 élèves

Origine des élèves						
	2017-2018	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**	**2021-2022**	**2022-2023**
Faulx-Les Tombes	112	121	123	121	146	150
Gesves	71	74	80	81	71	72
Haltinne	33	22	17	16	11	16
Mozet	13	10	13	11	11	10
Haut-Bois	-	7	6	10	10	9
Sorée	1	4	5	17	6	3
Extérieur	160	162	151	139	145	140
TOTAL	**390**	**400**	**395**	**384**	**400**	**400**

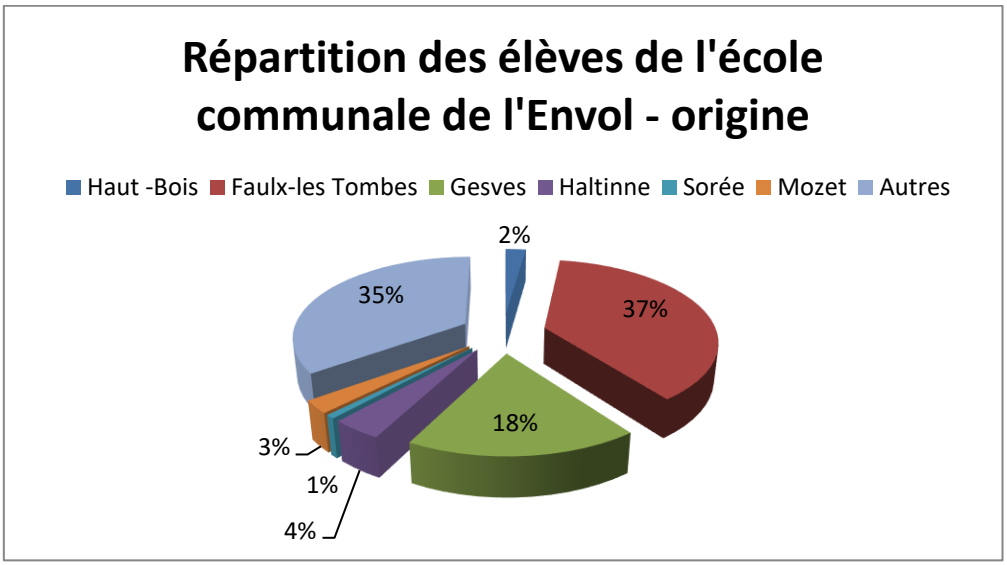

ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE À SOREE

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 – PERSONNEL

Direction		• Vincent VANDERSMISSEN temps plein avec classe (nommé au 01/07/2021)
Gestion administrative		• Valérie DUBOIS
Enseignement maternel	1er cycle	• Dominique WAVREILLE T partiel (21 p/s) • Delphine MATHELOT TP • Allison WARNANT 5 p/s (rempl. DW)
Enseignement primaire	2ème cycle	• Nathalie HARDY TP (avec 2 p/s de mission) • Valérie MOUSTY TP
	3ème cycle	• Vincent VANDERSMISSEN (1/2 temps)
	4ème cycle	• Amandine BINAUT TP
Maîtres spéciaux	Education physique	• Sébastien HERMANS T partiel (6 p/s prestées)
	Psychomotricité	• Catherine MARION T partiel (4 p/s prestées)
	Morale	• Patrick CORTES BUENO T partiel (2 p/s prestées)
	Religion	• Cécile NOTTIN (en remplacement d'Isabelle BOSSUROY) T partiel (2 p/s prestées)
	Citoyenneté et philosophie	• Marie HOLVOET T partiel (4 p/s)
	2ème langue	• Christine HEINRICHS T partiel (en congé pour 2 p/s) • Mallaury CLEMENT T partiel (2 p/s prestées) • Esméralda RODRIQUE (rempl. 2 p/s de CH)
Garderie – Surveillance – Maintenance		• Isabelle SAMAIN et Natacha LEMAITRE • Contrat bénévolat : surveillance de midi : Mme Claire-Marie TAMINIAUX

ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE DE SOREE

Au 01/10/2022 l'école compte **106** élèves.

	13/14	**14/15**	**15/16**	**16/17**	**17/18**	**18/19**	**19/20**	**20/21**	**21/22**	**22/23**
Maternelle	20	20	19	24	30	29	28	32	33	34
Primaire	43	36	37	39	34	42	63	64	67	72
TOTAL	**63**	**56**	**56**	**63**	**64**	**72**	**91**	**96**	**100**	**106**

RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2022 l'école compte 106 élèves.

Origine des élèves	Nombre					
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Autres	25	33	57	57	60	60
Faulx-Les Tombes	2	1	0	0	0	0
Gesves	1	0	1	4	10	7
Haltinne	1	0	0	0	0	1
Sorée	35	38	34	35	30	38
TOTAL	**64**	**72**	**92**	**96**	**100**	**106**

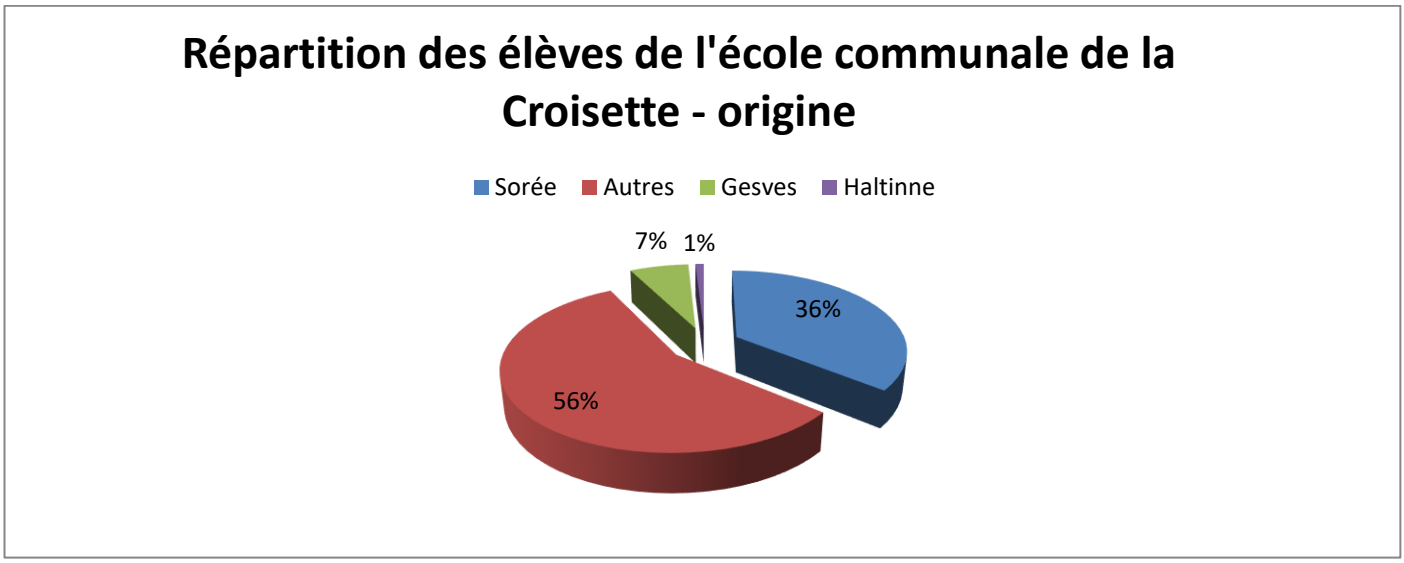

ACTIVITÉS DES ÉCOLES COMMUNALES

Les écoles communales organisent et participent à de nombreux projets. Quelques activités sont illustrées dans les pages qui suivent. Plus d'informations sur les différentes activités sont disponibles sur le site internet de l'école de l'Envol (https://www.ecolenvol.be) et de l'école de la Croisette (https://www.ecolelacroisette.be) et dans les éditions du Gesves Info publiées cette année.

ECOLES COMMUNALES

Concert Raphy Raphaël

Place aux jeunes GesvVOIX

Expo Natagora

CROSS P1-P2 et P3-P6

Projet « Haie-lève » - rencontre entre autres avec la Ministre Céline TELLIER

ECOLE DE L'ENVOL

Pro-vélo – Brevet cyclisme

Projet Bibliothèque

« Sketchnoting » - facilitation visuelle

Erasmus – France – Sicile - Turquie

Projet terre et théâtre

Fête de mai -Marisa MERLIN

PASS – SPARK'OH

ECOLE DE LA CROISETTE

Défi O-watt

Ecole du dehors

Plaisir de lire à la Croisette

Musées : Magritte et La vie wallonne

Mise à l'honneur des élèves de l'école

Animation « Piétons »

DIVERS

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à quatre reprises durant l'année civile 2022 :

- ⇨ 16 mars 2022
- ⇨ 09 juin 2022
- ⇨ 6 octobre 2022
- ⇨ 13 décembre 2022

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à trois reprises durant l'année civile 2022 :

- ⇨ 31 mars 2022
- ⇨ 09 juin 2022
- ⇨ 13 octobre 2022

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à quatre reprises durant l'année civile 2022 :

- ⇨ 15 juin 2022
- ⇨ 18 octobre 2022

ECOLE LIBRE SAINT-JOSEPH À GESVES

Chaussée de Gramptinne, 182 à 5340 GESVES - Classes maternelles et P1 P2

Rue Petite Gesves, 30 à 5340 GESVES – Classes P3 à P6

01/10/2022	MATERNELS	PRIMAIRES
Gesves	58	123
Assesse	1	5
Andenne	7	8
Hamois	0	2
Ohey	7	12
Autres	4	7

ECOLE PRIMAIRE AUTONOME DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE RENE BOUCHAT

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES

01/10/2022	MATERNELS	PRIMAIRES
Gesves	22	50
Assesse	3	8
Andenne	0	3
Hamois	7	4
Ohey	1	6
Rochefort	0	1
Autre	0	1
TOTAL	**33**	**73**

ECOLE PROVINCIALE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique) - Tél. 081 77 67 50 - secretariat.epeeg@province.namur.be

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3e professionnelle à la 7e).**

Au 1er septembre	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'élèves	85	94	76	87	70	57	60	66	65	70	87	90

Origine des élèves	Nombre	
	Année 2021-2022 au 01/10/2021	**Année 2022-2023 au 01/10/2022**
Belgique	78	82
France	5	4
Luxembourg	2	3
Italie	1	1
Ile Maurice	1	0
TOTAL	87	90

ECOLE CITOYENNE – DEGRÉ SECONDAIRE

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique) - secretariat.epeeg@province.namur.be

Tél. 081 77 67 50

Année scolaire- 2020-2021 - 12 inscrits.

Année scolaire 2021-2022 - 39 inscrits.

Année scolaire 2022-2023 - 46 inscrits

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

FRÉQUENTATION DES COURS

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	(Dont Gesvois)
2022-2023	78	(68)
2021-2022	88	(72)
2020-2021	90	(61)
2019-2020	89	(62)
2018-2019	85	(69)
2017-2018	66	(40)
2016-2017	94	(51)
2015-2016	93	(37)
2014-2015	97	(39)
2013-2014	93	(59)

	2021-2022	2022-2023
FORMATION MUSICALE	**72***	**78***
PREPARATOIRE 2	**8**	**13**
F1	**21**	**15**
F2	**9**	**17**
F3	**11**	**7**
F4	**9**	**16**
QUALIFICATION 1	**8**	**5**
QUALIFICATION 2	**6**	**5**
PIANO	**28**	**29**
GUITARE	**13**	**14**
TROMPETTE	**2**	**8**
DANSE CONTEMPORAINE (DEPUIS L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023)	**0**	**15 enfants et 3 adultes**

(*) Parmi les 78 élèves (suivant les cours à l'antenne de Gesves) certains peuvent être inscrits à plusieurs cours spécifiques à la fois.

PARTENAIRES

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre, fort de 52 travailleurs, se compose de différents services dont les principaux sont :

- Le service social général,
- Le service administratif,
- La maison de repos pour personnes âgées,
- Le service de réinsertion socio – professionnelle,

L'équipe de travailleurs fixes est aidée par une quinzaine de bénévoles – au service de taxi social, à la maison de repos, pour les cours de français ou comme écrivain public-, par plusieurs étudiants jobistes –à la blanchisserie, au maraîchage et à la maison de repos- ainsi que par quelques prestataires en A.L.E. – à la banque alimentaire, à la blanchisserie, au maraîchage et dans les initiatives locales d'accueil.

A côté des « gros » services, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires :

- Les initiatives locales d'accueil,
- Le service énergie,
- Le service de médiation de dettes,
- Le taxi social,
- Les consultations juridiques,
- La banque alimentaire,
- L'écrivain public.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi, afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes précarisées, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants.

Notre Centre a également passé des conventions avec des services d'aides – familiales (4), de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ).

Enfin, chaque année, il collabore à l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes de la Commune, pour laquelle celle-ci perçoit un subside régional.

Par rapport à ses voisines, la Commune de Gesves est celle qui connaît le plus grand écart, entre les hauts et les bas revenus.

Si la population peut, globalement, être qualifiée d'assez aisée, il y a donc tout de même des différences marquées, dont il faut tenir compte.

Le C.P.A.S. de Gesves accueille, au sein de ses différents services, un public varié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons, à savoir, principalement :

1. Le suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (43 dossiers actuellement), parmi lesquels on retrouve 44 % de personnes qui poursuivent des études ou suivent une formation professionnelle ou le suivi des bénéficiaires de l'aide sociale équivalente accordée à des personnes d'origine étrangère (8 dossiers ouverts).

Il faut savoir que les C.P.A.S. doivent, depuis fin 2016, conclure, avec tous les bénéficiaires du RIS, un contrat appelé Projet Individualisé d'Intégration Sociale.

Ce PIIS doit être établi avec sérieux, et évalué et revu régulièrement, sous peine de réduction des subsides dont bénéficie le Centre, ce qui implique une charge de travail importante, pour le service social ;

2. Les aides sociales diverses octroyées aux personnes et aux ménages en difficulté :
   - Avances sur rémunérations ou sur allocations sociales diverses (allocations de chômage, indemnités de mutuelle, pensions, allocations familiales, indemnités de mutuelle, prestations en A.L.E.) ;
   - Aides en espèces ou sous forme de cartes bancaires prépayées ;
   - Aides en nature (colis alimentaires, par exemples, ou produits d'hygiène) ;
   - Avance d'un 1er loyer ou d'une caution locative ;
   - Prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, en maison d'accueil, ou en maison de soins ;
   - Intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, de gaz, de pellets de bois, d'eau ;
   - Prise en charge de factures d'hospitalisations, de frais médicaux ou pharmaceutiques ou de cotisations de mutuelle ;
   - Fourniture de bois de chauffage ;
   - Prise en charge de frais de transports, de frais de scolarité, de cotisations à une activité sportive, etc.… ;

Le C.P.A.S. intervient également ponctuellement dans des dossiers de personnes étrangères illégales sur le territoire belge (aide médicale urgente, aide alimentaire urgente).

Les crises successives, voire cumulatives (crise sanitaire à partir de 2020, inondations de l'été 2021, arrivée de réfugiés en provenance d'Ukraine au premier semestre 2022, crise économique liée à l'explosion du prix de l'énergie de ces derniers mois), amènent de nouveaux publics vers les C.P.A.S., et donc, de nouveaux dossiers à traiter, parfois dans l'urgence, avec une charge de travail croissante et une pression renforcée sur les travailleurs de terrain, alors que la situation économique difficile a aussi un impact personnel et direct sur eux…

3. L'hébergement de 43 résidents au sein du Foyer Saint-Antoine, agréé comme maison de repos pour personnes âgées.

Suite à la crise sanitaire, le nombre de résidents présents avait fortement baissé, les personnes âgées craignant désormais de s'installer dans un lieu de vie communautaire, et ce, plus particulièrement en chambre double.

Le taux d'occupation ne remonte que petit à petit.

4. L'accueil de familles candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil.

(Il y a, actuellement, à Gesves, 15 places ouvertes en I.L.A., réservées à 3 familles de 4, 4 et 7 personnes).

Cette année, le Centre a été amené à gérer l'arrivée d'une soixantaine de demandeurs de protection internationale, fuyant l'Ukraine en guerre.

Certains d'entre eux ont été provisoirement accueillis chez des particuliers, d'autres ont été logés dans des logements publics ou des logements mis à disposition temporairement (gîtes, studio prêté par la Pommeraie).

L'accueil et l'accompagnement de ces personnes réfugiées a demandé du temps, de l'énergie, une grande capacité d'adaptation, une flexibilité marquée et une forte cohésion des services impliqués au niveau du C.P.A.S. et de la Commune –service étrangers, service social général, service logements, banque alimentaire, cours de français, service population, P.C.S., GAL fiche action sociale.

5. L'insertion socio - professionnelle par le biais des contrats de travail art. 60 (6 contrats temps plein, à ce jour et un contrat de travail spécifique SINE, pour les chômeurs considérés comme très difficiles à placer) ; des contrats de formation ou de travail AVIQ (pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental reconnu) ou des prestations en A.L.E. ;
6. L'encadrement et le soutien apportés par le biais de gestions budgétaires (26 gestions en cours à cette date) ou de guidances budgétaires ;
7. La commercialisation de légumes bio, plants, fruits, champignons, via commandes ou achats effectués sur place ou sur le site internet des Compagnons du Samson (www.lescompagnonsdusamson.com) ou au sein du petit point de vente ouvert au sein des locaux du service.
8. L'accès à la banque alimentaire du Centre (une moyenne de 63 ménages, représentant 168 personnes en moyenne, bénéficient, mensuellement, d'un colis alimentaire fourni et varié), ou l'accès à des banques alimentaires partenaires (comme celles de l'association Saint-Vincent de Paul, à Andenne, ou la Main tendue, à Namur).

Au vu des besoins croissants, le Centre a conclu des conventions de collaboration, avec la Banque alimentaire Namur – Luxembourg et avec l'a.s.b.l. ViVRES.

Il achète également certains produits, via la plateforme Solifood et distribue aussi certains produits en surplus, provenant du service de maraîchage.

9. La fourniture gratuite de matériel, mobilier et petit électro-ménager de seconde main, ainsi que de vêtements, linge de bain ou de lit, jouets et matériel de puériculture, issus de dons, lorsque les circonstances le justifient (ou l'envoi vers des partenaires qui disposent de matériel de 2e main, à bas prix, comme Oxfam ou l'a.s.b.l. les Petits Riens).

La collaboration du Plan de Cohésion Sociale est précieuse, à ce niveau.

10. La lessive, le séchage et/ou le repassage du linge à la Blanchisserie du Samson ou divers travaux de couture et/ou de raccommodage ;
11. L'appel à l'écrivain public, pour faciliter la compréhension de documents écrits et l'écriture de courriers les plus divers ;
12. L'octroi de l'allocation de chauffage, à toutes les personnes remplissant les conditions fixées par le Fédéral. (Environ 230 demandes analysées, à ce niveau, l'année passée) ;
13. Le suivi des personnes endettées, par le service interne de médiation de dettes. (Une trentaine de dossiers de ce type ont été traités en 2022.) ;
14. Le suivi et les conseils, dans le cadre d'une guidance énergétique ;
15. L'intervention d'un des 4 services d'aide – familiale avec lesquels le Centre est conventionné ;
16. Des prestations de travaux d'intérêt général, le plus souvent au sein du service de maraîchage, en collaboration avec les services de probation avec lesquels le Centre est conventionné ;
17. L'accès à un service de taxi social : environ 80 personnes font appel à ce service et une cinquantaine de déplacements sont effectués, en moyenne, mensuellement, par des chauffeurs bénévoles.
18. Diverses demandes de stages, au sein des services du Centre, en collaboration avec les écoles secondaires et supérieures de la région, la Pommeraie, le Forem, la Mirena, ou le Centre Espace-formation-emploi (élèves de 6e secondaire –technique bureau par exemple-, étudiants du supérieur –baccalauréat d'assistant social ou soins infirmiers, notamment-, stage dans le cadre de formations qualifiantes –aide-soignant, par exemple-, immersion professionnelle, stages de découvertes d'un domaine d'activité ou d'un métier.).
19. La rencontre avec un avocat, dans le cadre des séances de consultations juridiques gratuites, organisées, mensuellement, dans les locaux du Centre.
20. Une assistante sociale du Centre assure également l'accueil des demandes de logements et effectue, avec les personnes qui le souhaitent, les démarches requises en vue d'une inscription sur les listes des sociétés de logements sociaux et de l'Agence immobilière sociale Andenne-Ciney.

Il y a lieu de noter ici que Gesves, dont la population continue à croître, continue à manquer de logements adaptés aux situations d'urgence ou aux personnes à faibles revenus.

(Le Centre dispose de 2 logements d'urgence d'une et 3 chambres, à la Pichelotte, s'ajoutant à celui dont la Commune dispose, à Haltinne, comprenant 2 chambres).

Il faut préciser ici que le nombre de demandes d'aides examinées lors des séances de Conseil de l'Action sociale ou de Bureau Permanent, bien que déjà élevé (quasiment 800 demandes traitées, hors dossiers d'allocations de chauffage), n'est pas véritablement le reflet du nombre d'accompagnements assurés par le service social.

En effet, une demande sur 3 consiste uniquement en renseignements, soutiens, clarifications, et orientations, avant une démarche auprès d'autres services administratifs, services médicaux ou paramédicaux et démarches en justice.

Ces derniers mois, comme les différents niveaux de pouvoir ont fait passer le message que, en cas de difficultés de payements des factures d'électricité, gaz, mazout de chauffage, il fallait s'adresser au C.P.A.S., un nombre conséquent de personnes s'est adressé au Centre, pour y demander des explications relatives aux différents types d'aides possibles, à ce niveau.

Le service social constate qu'il est souvent sollicité pour effectuer des démarches administratives quotidiennes, avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui, et qui se sentent désemparées, face à la complexité de celles-ci.

Par ailleurs, depuis la crise sanitaire, les autres administrations participant à la sécurité sociale – Onem, syndicats, mutuelles, U.C.M., services de pensions, etc…- ont tendance à renvoyer leurs usagers vers les C.P.A.S., pendant la période, de + en + longue, de traitements des dossiers.…

Et les C.P.A.S., en tant que dernier filet social, doivent donc intervenir régulièrement, pour octroyer des avances financières ou des RIS en avances sur d'autres allocations sociales.

Certaines personnes sont également réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes, de violences conjugales, …).

Des contacts plus suivis ont été pris, en 2022, entre le Centre, et les psychologues du projet Psynam, l'équipe mobile Philia ou encore des membres de la Maison médicale de Gesves.

Il est aussi parfois nécessaire d'effectuer des démarches en vue d'obtenir, en justice, une décision d'administration provisoire de biens ou de personne, ou de mettre en place une coordination de soins à domicile.

Des citoyens s'adressent également au Centre, car ils sont à la recherche d'un logement ou d'un emploi. Ils sont alors aidés, dans la mesure du possible : rédaction de C.V. et lettres de motivation, conseils relatifs à un entretien d'embauche, soutien en vue d'obtenir un permis de conduire, recherches sur internet, contacts avec des propriétaires privés ou des agences immobilières, etc…

Par ailleurs, ces derniers temps, le Centre a reçu plusieurs demandes de jeunes gens, majeurs, étudiants, qui demandaient à être aidés, ou représentés, dans leurs démarches en vue d'obtenir une pension alimentaire, de leurs parents.

Certaines personnes, enfin, souffrent d'isolement, de solitude et ont, avant tout, besoin d'être écoutées, avec empathie, d'être encouragées ou rassurées.

On peut souligner ici le travail remarquable effectué, chaque jour, par les employées administratives chargées de l'accueil de 1ère ligne.

L'objectif assigné aux C.P.A.S. est vaste et difficile : en effet, nous tentons, comme le prévoit la Loi organique du 08/07/1976, de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine, que ce soit par des mesures préventives, palliatives et/ou curatives.

Pour y parvenir, les collaborations, dans ce cadre, sont utiles, voire indispensables.

Il est dès lors intéressant de souligner les bons contacts avec des services tels que l'A.L.E., le GAL, certains services communaux (comme le P.C.S., le secrétariat général ou l'état civil/population), ainsi qu'avec les C.P.A.S. voisins. Et le travail de qualité fourni par notre Receveur régional.

GESVES EXTRA ASBL

OPÉRATEUR D'ACCUEIL DURANT LE TEMPS LIBRE DES ENFANTS

AGENTS TRAITANTS : ISABELLE COLIN – MARIE SOUMILLION

Les rapports d'activités annuels détaillés sont téléchargeables sur le site www.gesvesextra.be

L'asbl "Gesves EXTRA" en bref…:

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans la cadre du décret Centre de vacances ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
  - Les locaux de la coordination et d'animation, rue de la Pichelotte 11A, Gesves.
  - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les Tombes.
  - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de Gramptinne – Gesves.
  - L'école de la Communauté française René Bouchat, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
  - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 17 - Sorée.
  - Le Hall des ports, chaussée de Gramptinne 116 - Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Soumis à renouvellement, le soutien APE a été reconduit en 2021 jusqu'au 31/12/2021 puis validé de manière indéterminée au 1/01/2022 en lien avec la réforme qui a impacté tous les APE.
- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire des animateurs-trices et administrateurs-trices de l'asbl.
- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire et des centres de vacances : des accueils (le matin et le soir) ; des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux, APA, …. etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
  - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, coordination ATL, plaine de vacances, PCDN, GAL, etc.
  - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artistes, comédiens, enseignants.

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA :

Membres	Représentant
COMMUNE	Martin VAN AUDENRODE
	Maggi LIZEN
	Nathalie PISTRIN
	Michèle VISART (Administratrice)
	Corentin HEQUET
	Eddy BODART (Trésorier)
Ecole « Croisette »	Vincent VANDERSMISSEN
Ecole libre Saint-Joseph	Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)
	Françoise TOUSSAINT
	Mathilde DAVE
Ecole René Bouchat	Nathalie TONNEAU
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
	Dominique MEURISSE
Patro Jean XXIII	Olivia JULIEN
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)
	Christophe DUEZ
Domaine de Mozet	Sophie DELAHAYE
Invitées	Isabelle COLIN (coordinatrice administrative) et Marie SOUMILLION (coordinatrice pédagogique)

Comptable externe : Finoco SPRL

POINTS MARQUANTS 2022 :

PERSONNEL

- L'équipe compte 6 permanent(e)s, dont 3 à mi-temps, 1 animateur à ¾ temps et deux coordinatrices à temps partiels (soit 3,75 équivalents temps-plein). L'une se centre essentiellement sur la gestion administrative et l'autre sur la coordination pédagogique.
- Esteban a quitté l'asbl le 31/03/2022 et a été remplacé par Katty HERNOUX au 01/04/2022.
- Amélie Higuet a été récemment engagée le 01/09/2022 pour remplacer Alexis Dion, qui lui-même remplaçait Fabienne Douxfils, absente pour raison médicale.
- Poursuite de la responsabilisation des animateurs/trices en tant qu'assistants-es de projet.:
    - Marie SOUMILLION est coordinatrice pédagogique et responsable des ateliers. Au 30/09/2022, Marie quitte le Conseil Communal des Enfants et laisse sa place à Deepa (¼ ETP supplémentaire).
    - Deepa NICOLAI est à la gestion des plaines de vacances, de la ludothèque et plus récemment du CCE.
    -

- Raphaël SZÖCKE est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales.
- Katty HERNOUX est responsable de l'accueil centralisé.
- Amélie HIGUET est responsable des mercredis'tractions.

Equipe des permanents Gesves Extra en 2022

- Gestion administrative par Isabelle COLIN (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Petit à petit, les animateurs-trices désigné-es comme référent-es dans les écoles prennent leur place. Dans la mesure du possible, les directions font en sorte de s'adresser d'abord à eux-elles pour répondre à des questions ou faire le relais avec Gesves Extra.
- Mise en place du programme Quickschool à Gesves Extra début janvier.

ACTIVITÉS

- **Accueil centralisé du mercredi après-midi, chaque mercredi en période scolaire**

Projets principaux :

- animations sur le thème de l'année : Le monde des planètes

- le potager

Présences en chiffres :

2013	2015	2017	2019	2020	2021	2022
877	3122	3157	2562	1316	1389	1404

Chiffres relevés le 30/09/22

- **Ludothèque**

L'animatrice est présente pour accueillir les enfants, les conseiller, jouer avec eux et si ça leur plait, ils peuvent reprendre le jeu en location pour pouvoir jouer à la maison en famille.

Les horaires ont quelque peu changé, la ludothèque ouvre désormais jusque 18h30.

- **Journées exceptionnelles**

Notre asbl organise des activités à destination des élèves des écoles de l'entité lors de journées spécifiques à chaque établissement : les journées pédagogiques, les journées APA (Activités Pédagogiques d'Animation), journées interéseaux, … Les activités sont organisées au sein de nos locaux ou de l'établissement scolaire.

En 2022, Gesves Extra a pris en charge 14 J.P et J.S dont certaines ont comptabilisé plus de 30 enfants.

2020 (sept-dec)	2021	2022
62	410	187

Chiffres relevés le 14/10/22

- **Mercredis'tractions**

Cette activité n'a pas été organisée en 2022. Elle sera à nouveau proposée en 2023.

En chiffres :

2013	2015	2017	2019	2020	2021	2022
338	480	420	262	47	0	1

Chiffres relevés le 14/10/22

- **Plaines de vacances**

Gesves Extra organise des plaines durant les vacances scolaires, hormis la semaine de Noël.

Gesves Extra a organisé 10 semaines de plaine durant l'année 2022 avec un thème différent chaque semaine.

A noter : une collaboration expérimentale avec l'asbl les Arsouilles pour une semaine d'accueil durant les vacances de Pâques pour les 2,5- 4 ans à Sorée. Celle-ci se déroulant en même temps qu'une plaine sur le site de la Pichelotte, elle n'a motivé que 6 enfants.

En chiffres :

2013	2015	2017	2019	2020	2021	2022
1779	1651	1754	1757	1208	1451	1788

Chiffres relevés le 14/10/22

- **Accueil et ateliers**

En janvier 2022, nous avons lancé le scan avec la platerforme Quickschool dans les quatre écoles de l'entité.

Pour la rentrée scolaire 2022, les tarifs horaires ont été modifiés

Pour cette même rentrée, Gesves Extra qui avait repris en partie l'organisation de l'accueil dans les écoles, la reprend maintenant de manière totale (accueil et ateliers).

- **Mise au vert**

  Comme chaque année, nous avons organisé une mise au vert pour l'équipe des permanents Gesves Extra les 30 juin et 1er juillet dans nos locaux de la Pichelotte dans le but de faire le point sur l'année écoulée et préparer l'année suivante.

LES ENJEUX 2023

- Poursuite de la centralisation de l'accueil extrascolaire via la coordination de Gesves Extra et optimisation du programme Quickschool
- Reprise des mercredis'tractions et promotion
- Maintenir une bonne cohésion d'équipe (permanents)
- Programmer et instaurer deux réunions par an (aout et janvier) afin de réunir tous les accueillants
- Réelle redynamisation de la ludothèque avec divers évènements afin de la promouvoir davantage
- Poursuite de la publicité des activités Gesves Extra via nos différents canaux de communication (site, page Facebook, page Instagram, Gesves Info…)
- Poursuite de la formation pour les accueillants
- Maintenir les emplois
- Continuer à stabiliser l'équipe
- Continuer la rigueur du suivi des paiements et des rappels
- Réaliser une réserve de recrutement (difficulté de trouver des accueillants lors d'un remplacement).

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

En collaboration avec l'Office national de l'emploi (ONEM), l'ALE est chargée de l'organisation et du contrôle des activités non rencontrées dans les circuits de travail réguliers. En outre, les Agences Locales pour l'Emploi sont également habilitées à fournir des services et emplois de proximité.

Les ALE poursuivent un double objectif. Elles cherchent, d'une part, à satisfaire aux besoins de la société auxquels ne répondent pas suffisamment les circuits de travail réguliers et veulent, d'autre part, intégrer dans le marché du travail les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires du revenu d'intégration et certains bénéficiaires de l'aide sociale. Les travailleurs qui effectuent des activités dans le cadre de l'agence locale pour l'emploi (travailleurs ALE) sont engagés dans les liens d'un contrat de travail ALE.

En 2022, l'agent en charge de l'antenne ALE de Gesves ayant démissionné, le FOREM a désigné un agent-relais pour assurer l'intérim.

En novembre, en suite de la procédure de recrutement lancée par le FOREM, un nouvel agent a été désigné pour prise de fonction effective en 2023.

CRÈCHES COMMUNALES

CRECHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1er septembre 2019 : 44 inscrits avec une capacité journalière possible de 30 enfants.
- Au 1er septembre 2020 : 37 inscrits avec une capacité journalière possible de 30 enfants.
- Au 1er septembre 2021 : 41 inscrits avec une capacité journalière possible de 30 enfants.
- Au 1er septembre 2022 : 39 inscrits avec une capacité journalière possible de 30 enfants.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Agnès DELOYER, assistante sociale à ¾ temps. L'équipe est composée de 7,5 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices.

CRÈCHE COMMUNALE DE GESVES

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1er novembre 2018 : 12 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.
- Au 1er janvier 2019 : 17 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.
- Au 1er novembre 2020 : 26 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.
- Au 1er novembre 2021 : 27 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.
- Au 1er novembre 2022 : 23 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Anaïs HUFENUS, assistante sociale à ¾ temps. L'équipe est composée de 4,55 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices.

CRÈCHE COMMUNALE « MES PREMIERS PAS »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE - Maubry, 8 à 5340 Sorée

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1er septembre 2021 : 21 inscrits avec une capacité journalière possible de 21 enfants.
- Au 1er septembre 2022 : 27 inscrits avec une capacité journalière possible de 21 enfants

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Virginie GERARD, assistante sociale à ¾ temps. L'équipe est composée de 4,8 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices.

PROJET DE VIE DANS LES CRÈCHES COMMUNALES

Les projets de vie des différentes crèches sont disponibles sur le site de l'intercommunale Imaje.

GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT : XAVIER SOHET

L'année 2022 a été riche en activités :

- Poursuite de tous les projets thématiques LEADER démarrés en 2016-2017
- Poursuite des projets hors LEADER « Je Protège l'Eau de Wallonie », POLLEC, WallonReno, Alimentation durable, …
- Poursuite des réflexions sur la création d'un parc naturel en Cœur de Condroz

La plupart des projets ont fait l'objet d'extensions budgétaires jusque fin 2023.

L'équipe opérationnelle est à votre disposition si vous avez des questions :

- Sofia BALTAZAR, chargée de mission Agriculture
- Muriel DAGRAIN, chargée de mission Logement
- Fabienne SCHINS, chargée de mission Action Sociale
- Stephan VIS, chargé de mission Energie et Walloreno
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages et Forêts
- Lucas RADOUX et Julien GLATIGNY, chargés de mission Economie
- Pierre ANDRE, chargé de mission Biodiversité
- Cindy HODEIGE (MT Condroz Famenne), chargée de mission Tourisme
- Adeline LEONET, chargée de mission « Alimentation durable »
- Frédérique FOSSOUL, chargée de mission « POLLEC »
- Gersande BLANCHARD, Maxime ALBANESE, et Martin DELAITE, chargés de mission « Je Protège l'Eau de Wallonie »
- Géraldine BAUDOIN, assistante administrative et financière
- Benoit LIBERT, infographiste
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL

AGRICULTURE

OBJECTIFS

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie alimentaire de leurs fermes grâce à des suivis personnalisés ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. Le projet vise d'autre part à sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole. Enfin, le projet a également pour objectif le renforcement des dynamiques collectives et locales autour des circuits courts et la promotion de ceux-ci.

ACTIONS MENÉES EN 2022

- **Autonomie alimentaire** :
  - Constitution et consolidation d'un groupe autonomie afin d'offrir un conseil indépendant, de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les éleveurs et de pérenniser la dynamique initiée sur le territoire. 15 fermes bénéficient d'un suivi individuel technique sur une thématique (prairies, céréales-protéagineux, santé animale, rations, environnement) et de conseils collectifs (newsletter, groupe whatsap, coins de champ). Projet en partenariat avec : GAL Condroz-Famenne, Fourrages Mieux, ARSIA, AWE, CEPICOP.
  - Organisation de coins de champs (bilan des essais de mélanges fourragers accompagnés par le GAL et Fourrages-Mieux, essais variétaux céréales, sursemis de prairies...) ;
  - Poursuite de la diffusion du recueil de fiches *« A la découverte de l'autonomie alimentaire : témoignages d'éleveurs du Condroz à l'Ardenne en passant par la Famenne »* : outil de capitalisation du projet et de partage d'expérience d'éleveur-à-éleveur ;
- **Sensibilisation des citoyens** :
  - Finalisation et impression de l'outil *« L'agriculture au cœur du Condroz »* : ensemble de fiches pédagogiques sur les principales cultures agricoles du Condroz à destination d'un public qui souhaite approfondir ses connaissances agricoles et/ou communiquer là-dessus (p.ex. guides agricoles).
  - Soutien à l'élaboration de la charte "*Vivre harmonieusement la ruralité en Condroz et en Famenne*" outil pédagogique favorisant le vivre-ensemble entre agriculteurs et riverains.
  - Organisation de la 1e édition du Festival Nourrir le Cœur de Condroz (16-26 juin 2022)
- **Développement de filières céréales panifiables (collaboration GAL CF et RMRM) :**
  - Accompagnement de deux groupes de travail (bio et conventionnel);
  - Poursuite des essais variétaux à la ferme afin d'identifier des variétés adaptées à la ferme, aux pratiques agricoles à faible niveau d'intrants, plus résilientes (aléas climatiques, maladies…) et qui répondent aux attentes de la boulangerie artisanale et des mangeurs de pain (santé, goût) ;

- Mise en place d'une collection pédagogique au domaine d'Haugimont permettant de montrer la diversité et l'évolution des céréales ;
- Organisation d'ateliers "pains au levain" à la Spirale à destination des boulangers amateurs ;
- Soutien à l'installation d'une infrastructure de meunerie à Assesse ;
- Accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de communication (supports, conférence de presse...) pour la filière Au cœur du pain.

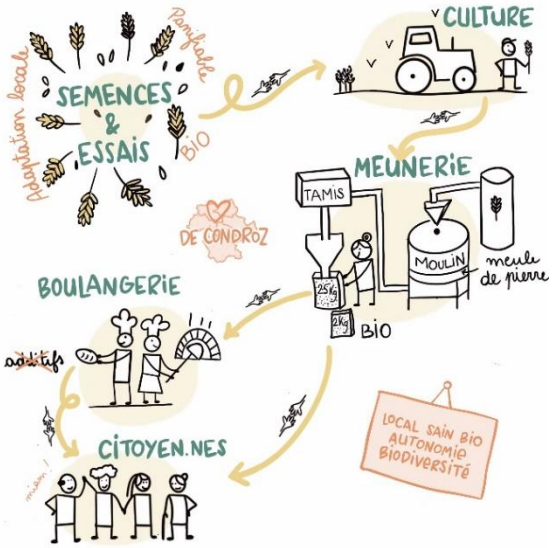

FORETS

OBJECTIFS

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins, ...

Le projet vise enfin à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

ACTIONS MENÉES EN 2022 | DERNIÈRE ANNÉE !

- Animation de l'Association Forestière des Tiges et Chavées : visites et formations
- Accueil d'une délégation Parc Naturel des Bauges (F), visites et table-ronde rehaussée de la présence de la Ministre Madame Céline Tellier
- Livret "bois local" en cours de finalisation

- Suivi des commandes, de l'achat et de l'installation "des bancs pour nos sentiers" :
    - Assesse : Bois didactique et Ferme de Coux
    - Gesves : au pied des grottes de Goyet
    - Ohey : place du bâti de Haillot
- Finalisation de l'accompagnement de l'EFT Espaces pour la mise en route de l'ESPACE-BOIS à Gesves : financement, rencontre avec les CPAS et inauguration le 9 décembre 2022

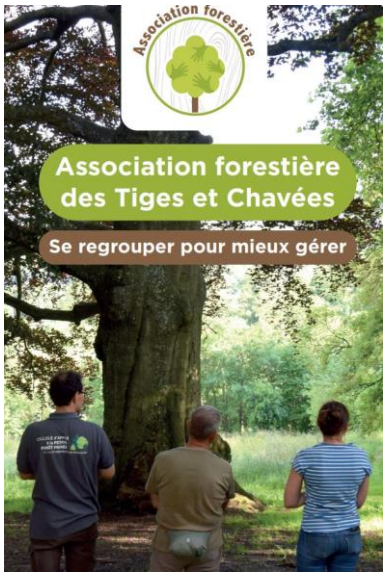

ENERGIE VERTE

OBJECTIFS

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux : réseaux de chaleurs, chaudières collectives, …

Le projet vise également à accompagner les initiatives locales contribuant à la transition énergétique du territoire (énergies renouvelables, économies d'énergie).

ACTIONS MENÉES EN 2022

PLATEFORME BIOMASSE :

- Affinement modèle juridique (réunions tutelle, intercollèges, …)
- Adhésion des communes sur
    - CSC du marché public
    - Statuts asbl
    - Droit de superficie
    - Plan financier
- Lancement marché public de services (européen, via e-procurement) en deux temps
- Sélection par jury et attribution/notification du marché public
- Création asbl pluricommunale Clé Bois (circulaire, locale, énergétique)
    - AG constitutive (11 juillet) et AG ordinaire
    - Ouverture compte, assujettissement tva
    - Assurances
- Poursuite de l'expérience pilote « plaquettes » menée en partenariat avec la commune de Gesves

ENERGIES RENOUVELABLES, ECONOMIES D'ENERGIE

- Projet pilote **IsolTaMaison** (audit et accompagnement gratuits pour 20 ménages) :
    - Clôture et bilan (positif) de l'action https://www.tiges-chavees.be/wp-content/uploads/2022/04/ITM-Bilan-20220316.pdf

- Projet **Walloreno** (financement BEReel Life – 1/5ETP) : accompagnement de 30 ménages pour isoler leur habitation (audit gratuit)
    - 100 réponses au questionnaire d'évaluation de l'outil Quickscan
    - 30 réponses au questionnaire sr la feuille de route
    - Suivi de l'action (comité d'accompagnement, suivi des candidats, coordination, relances…)

- Service de facilitation à la rénovation énergétique (**SFRE**)
    - Dans le cadre de l'extension des projets Leader, lancement progressif d'un service de facilitation à la rénovation énergétique (SFRE)
    - Visites d'orientation chez les particuliers désireux d'améliorer leur confort énergétique (30 ménages en 2022) : audit ? architecte ? entrepreneur ? subsides ? prêt 0% ?
    - Réalisation Flyer SFRE

SENSIBILISATION

Dans le cadre de l'extension Leader, création d'un **sentier didactique sur l'énergie**. « *Dis maman, c'est quoi 1kWh ?* »

Un sentier de 4.8km autour de l'énergie : 35 panneaux (avec une question et la réponse au panneau suivant), 5 modules didactiques, 1 module technologique...

C'est quoi l'énergie ? La puissance ? Comment produire 1kWh ? Quels impacts ?

- Partenariat avec commune de Gesves, Windvision, agriculteurs, Electrons libres
- Réunions de lancement, pédagogique, …
- Sélection « scénographe »
- Négociations avec Natagriwal, DGA sur tournières…
- Recherche financement complémentaire

LOGEMENT

OBJECTIFS

Le projet « Logement » sous Leader a pris fin en 2021. Suite à la proposition du Ministre du Logement, le GAL a sollicité et obtenu une **subvention facultative pour un projet « Logement en milieu rural »**. Celui-ci permet de continuer la mission. Les objectifs visent à :

- Créer un cadre favorable et un soutien concret à la division des bâtiments existants, l'extension de logement existant pour en créer un deuxième, la construction sur la parcelle d'un logement existant et la construction entre deux logements existants pour un public senior.
- Il vise à créer un cadre favorable à l'acceptation de l'habitation légère en tenant compte de son intégration architecturale et urbanistique.
- L'organisation d'évènement de communication et de sensibilisation à l'habiter autrement en milieu rural

ACTIONS MENÉES EN 2022

- Diffusion auprès du grand public des **brochures** « Division de bâtiments pour des logements de qualité » et « Le logement pour les seniors – quels logement pour vieillir dans mon village ? » au moyen d'un toute boîte.
- **« Loger ensemble, chacun chez soi !** », le projet a commencé sur la subvention Leader, et sur le territoire du GAL Pays des Condruses et est réalisé en partenariat avec la chargée de mission « bien vieillir au pays des Condruses ».

- Il vise à étudier la possibilité d'accoler un module complémentaire à un logement existant pour pouvoir diviser le logement et permettre alors l'accueil de deux ménages, dont un ménage de seniors. Onze études de faisabilités ont été réalisées pour des logement de personnes habitant le territoire du GAL Pays des Condruses, ainsi que la rédaction d'un guide des bonnes pratiques architecturales et urbanistiques.
- **Participation citoyenne – Logement – Sart Bernard.** Le comité villageois de Sart Bernard a souhaité faire participer les habitant du village à une réflexion sur le devenir du village. Le GAL s'associe au CIEP pour cette mission. Une conférence « Le logement, le village et les enjeux du territoire à Sart Bernard ». Un atelier participatif et marche exploratoire à l'été 2022. Un kit d'exploration abordant les questions relatives au logement (Enjeux démographiques, territoire, climat, énergie, environnement et logement) a été élaboré pour soutenir le travail de recherche des habitants.

- Le Collectif Halé ! Wallonie sollicite la chargée de mission pour rejoindre le collectif. Participation à des ateliers d'écriture collective pour rédiger des réponses à des questions relatives à l'HL : Quelles sont les démarches pour installer mon habitation légère ? Faut-il un permis pour une habitation légère ? comment prendre la température ? Puis-je me domicilier en habitat léger ? Où puis-je m'installer du point de vue de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ? Qu'est-ce qu'un habitat léger ? (Code de l'habitation durable) Quels sont les critères de salubrité en HL ?
- Organisation **d'ateliers « Quelles démarches pour installer mon habitation légère ? »** : Cet atelier a pour but de familiariser les participants avec un processus de réflexion à mener pour affiner leur projet d'habiter au regard de leurs besoins, du contexte territorial, des effets environnementaux, des autorisations à solliciter, etc. Participation, humour et convivialité étaient au programme.

- La maison de l'urbanisme du Brabant Wallon sollicite la chargée de mission pour la participation au comité d'expert et d'écriture du **référentiel** Habitat léger demandé par la Province de Brabant Wallon.
- Rédaction d'un document de vulgarisation grand public illustré pour la fiche « Quelles sont mes démarches pour installer mon habitation légère »
- En partenariat avec le comité de pilotage du **réseau logement de l'arrondissement Huy-Waremme**.
    - Présentation de la plateforme « wikilogement.be »
    - Matinée d'informations sur les Besoins en logement en juin 2022 à la Paix Dieu
    - Matinée d'informations sur Jeunesse et logement le 18 novembre 2022 à la Paix Dieu

- **Conférence « Habiter la Terre »** à la Maison de la laïcité de Gesves en octobre 2022 avec Eric Furnémont, architecte et philosophe et Muriel Dagrain, urbaniste.

- **Journée « Habiter autrement, utopie ou nécessité ? »** L'évènement est organisé à Namur en novembre 2022 par plusieurs acteurs du logement et de l'éducation permanente en région namuroise : Le CIEP, le MOC, Les Equipes populaires, le Rassemblement wallon pour le droit à l'Habitat, le GAL Pays des Tiges et Chavées et le GAL Pays des Condruses. Il a lieu le 12 novembre 2022 à Namur. Ateliers-tables rondes destinées aux communes en matinée et atelier-conférence destiné au grand public l'après-midi.

  Dans le cadre de la journée habiter autrement, il a été également proposé une Conférence gesticulée « J'habite, tu habites, ils spéculent… » de Sarah de Laet en novembre 2022 à la maison de la poésie à Namur.

ACTION SOCIALE

OBJECTIFS

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.

ACTIONS MENÉES EN 2022

- Poursuite des espaces de parole au sein du CPAS Assesse + personnel de maintien à domicile SPAF et ADMR (+/- toutes les 6 semaines pour chaque groupe) + familles d'accueil de réfugiés ukrainiens (à la demande) : prise de recul et de partage de ressenti, émotions et réflexions sur le travail social tel qu'il est vécu par les participants.
- Animation de journées Teambuilding pour le CPAS de Gesves et les directeurs d'école du territoire.
- Diffusion des outils d'animation SENIORS&VOUS (conférences d'exposition du projet + accompagnements lors de tests)
- Réécriture du spectacle SENIORS&VOUS : transformation en plusieurs séries de scénettes entrecoupées d'interventions du public. Spectacle destiné à un public intergénérationnel sur le territoire GAL qui sera encouragé à se déplacer en binôme ayant plus de 15 ans de différence.

- Soirée Ukraine : cuisine collective + spectacle enfants + chorale pour les réfugiés ukrainiens du territoire (le 3/06/2022)

- Elargissement de la plateforme GAL CF « Je suis volontaire » sur le territoire GAL PTC : mise en rapport d'offre et de demande de volontariat fonctionnant avec une base de données et une interface Facebook.
- Actualisation de la liste des partenaires sociaux actifs sur le territoire (assuétudes, seniors, violence, précarité…)

PAYSAGES

OBJECTIFS

Le projet « Paysage » vise à améliorer la compréhension de la dynamique territoriale spécifique au Condroz chez différents public-cibles pour lesquels des outils adaptés sont créés, et utiliser le paysage comme porte d'entrée pour sensibiliser à la richesse du cadre de vie en Condroz et aux enjeux du développement rural durable.

ACTIONS MENÉES EN 2022

- Centre d'Animation des Paysages en Condroz : www.cap-condroz.be
    - Inauguration le 8 mars 2022, rehaussée de la présence du Ministre Monsieur Willy Borsus
    - Huit journées d'animations :
        - 6 écoles, dont une du territoire ; de la P3 à la rétho
        - 1 ASBL « stage d'été »
        - 1 groupe-test « famille »
    - Tournage d'une vidéo promotionnelle (publiée sur www.cap-condroz.be)
    - Formation des paysaguides et des médiateurs du Préhistomuséeum
        - 4 paysaguides actifs pour les animations
- Rodage avec le Prehistomuseum et l'Office du Tourisme de Gesves du processus de réservation (calendrier en ligne)
- Prolongation du contact avec les écoles : présentation du CAP-Condroz et de l'offre d'accompagnement (mallette pédagogique)

- Journée d'initiation à l'analyse paysagère pour les CCATM (20 participants sur 24 inscrits)
- Soirées de prospective paysagère avec les CLDR de Assesse et Ohey

VICIGAL

OBJECTIFS

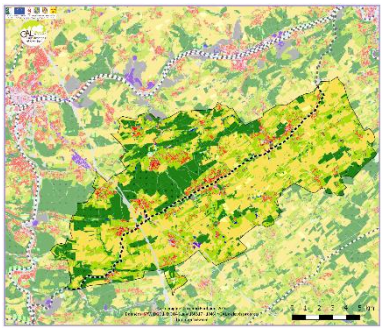

Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin.

La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.

ACTIONS MENÉES EN 2022

- Poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle (avant-projet, puis projet)
- Poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et le SPW
    - Finalisation des métré et préparation des cahiers de charges
    - Finalisation des plans d'emprises et des plans d'aménagement
    - Réunions avec les collèges communaux pour affiner les options
- Finalisation des négociations avec les propriétaires, signature des derniers actes d'acquisition via le Comité d'Acquisition
- Réunion de coordination avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels concernés
- Négociation d'une dernière tranche de subside et bouclage budgétaire avec l'ensemble des Cabinets et administrations concernés (près de 6 millions d'euros au total)
- Appel d'offres et attribution du marché travaux
- Suivi des premiers aménagements sur voiries régionales
- Suivi des projets « Mobilité Active »

TOURISME (COOPÉRATION)

OBJECTIFS

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.

Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.

ACTIONS MENÉES EN 2022

DÉVELOPPEMENT DE LA DESTINATION FAMILLE :

- Production de 2 capsules vidéo de promotion touristique en fr et nl
    - Teasing : https://youtube.com/shorts/B2SPNV4brf4?feature=share
    - Clip vidéo : https://youtu.be/BIPI9kgickY
- Réalisation de 2x2 campagnes webmarketing : mi-août et mi-septembre.
- Collaboration avec les « Wallonneurs », des bloggeurs qui viennent en séjour dans la région gratuitement pour un article en retour via les réseaux sociaux (en collaboration avec Katia, engagée en collaboration avec 3 autres MT).
- Refonte complète du site www.mesaventures.be dédié aux activités familles.
- Conception et impression d'un dépliant reprenant les 13 aventures d'Olibrius.
- Conception du dernier carnet d'aventures d'Olibrius à Gesves.
- Création d'une collection de « flippos » à l'effigie des personnages Mes Aventures d'Enchanteur – édition prévue en 2023
- Création d'une nouvelle balade-jeu sur les sentiers d'art – édition prévue en 2023
- Elaboration d'une nouvelle aventure en collaboration avec Elevéo : une balade Totemus : à la découverte de divine, la vache bleue mixte au départ de la Ferme de la Bourgade à Moressée.

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE POUR LES RANDONNEURS :

- Création d'un nouveau réseau trail & vtt en Condroz : à ce jour, 16 parcours VTT (+800km) et 24 parcours TRAIL (+400km) sont proposés et doivent être validés par les communes.
- Suivi de l'installation des 2 dernières aires de pique-nique sur la commune d'Assesse – printemps 2023

MISE EN RÉSEAU - DÉVELOPPEMENT DU TOURISME PARTICIPATIF :

- Réseautage des opérateurs touristiques avec l'organisation de 3 journées de rencontre sur l'année et 125 participants.
- Un réseau d'ambassadeurs « Famille Bienvenue », qui grandi avec 43 établissements labellisés, soit 14% des opérateurs touristiques.
- Réseautage des guides Ambass'acteurs lors de 2 événements :
    - La journée internationale des forêts les 19 et 20 mars : 2 guides Ambass'acteurs ont proposés 3 balades à Gesves > 20 personnes
    - Balades et Vous (organisé par la MT) 4 guides Ambass'acteurs ont proposés une balade sur la thématique de leur choix. > au total 32 balades guidées étaient proposées (19 différentes) à pied, à vélo ou en tracteur étaient proposées au public familial > Près de 850 participants.

ACTIONS DE COMMUNICATION :

- Action Touring - marché BE national
- Action 7 Dimanche et Vacancesweb : 1 action mixte online et offline
    - 7 Dimanche : https://journal.7dimanche.be/#Sudpresse/SU_7DIMANCHE/web,2022-06-05,BRABANT_WALLON|SU_7DIMANCHE,2022-06-05,BRABANT_WALLON,1|22
    - Vacancesweb : https://www.vacancesweb.be/article/evadez-vous-en-famille-en-condroz-famenne
- Action - RTL : Escapades de Ludo : 1 capsule diffusée le 13/07 - WBT-Famille_CondrozFamenne_Rediff_Mix-MP4
- RTBF – balade en famille : rediffusion de la capsule 2021 (adaptée) le jeudi 7 juillet 2022 à 20h10 - WBT-Famille_CondrozFamenne_Rediff_Mix-MP4

ECONOMIE

OBJECTIFS

Le projet « Economie » vise à soutenir les indépendants et entrepreneurs locaux dans l'après crise sanitaire et à promouvoir l'économie locale auprès des citoyens du territoire. Sensibiliser les plus jeunes aux possibilités entrepreneuriales est aussi au cœur de cette mission.

MONCONDROZ.be
Soutien à l'économie locale

ACTIONS MENÉES EN 2022

- Améliorations techniques de la plateforme MonCondroz.be et début d'une campagne de communication qui se prolongera tout au long de l'année 2023 (présence sur les réseaux sociaux, portraits d'indépendants, vidéos, concours, etc)
- Réalisation d'une étude sur la pertinence de réaliser un module e-commerce sur MonCondroz.be
- Mise à jour, création et suppression de nombreuses fiches sur MonCondroz
- Organisation de cycles d'ateliers, sous la bannière MonCondroz, à destination des indépendants : 3 cycles « ma visibilité en ligne », 1 cycle « création de site internet » et prochainement 1 cycle « e-commerce ».
- Relance des conférences/soirées de réseautage Condroz-Connect (5 éditions en 2022)
- Co-organisation de l'évènement de networking « Réseau Dynamique en Milieu Rural » à Havelange
- Co-organisation d'un évènement dans le cadre de la Quinzaine de l'Economie Circulaire (QEC)
- Tenue d'un stand au Salon des Entreprises d'Assesse

BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS

Le projet « Biodiversité » consiste à restaurer des sites naturels emblématiques de notre territoire, soutenir des projets de plantation et envisager un système mutualisé d'entretien des haies entre communes. Ce projet est mené en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne.

ACTIONS MENÉES EN 2022

- Réalisation de 25 chantiers participatifs pour le projet « Haie Lève » qui propose à des classes de primaire de planter 1 m de haie.
    - Janvier-Février-Mars : Plantation avec des écoles de Leignon, Courrière, Maffe, Méan, Barsy, Havelange, Hamois, Jassogne, Gesves, Faulx-Les Tombes, Ohey, Haillot, Perwez et de Ciney.
    - Mai juin : Dégagement des plantations et pose d'un panneau de parrainage sur un perchoir à rapaces avec les différentes écoles.
    - Novembre : Plantation avec les écoles de Maillen, Evelette, Havelange, Barsy, Mohiville, Achet, Faulx-Les tombes, Sorée, Maffe et Méan.

- Restauration de sites natuels pour le maillage écologique.
    - Avril-Mai : Identification et visites des sites à restaurer pour les communes d'Assesse, Gesves et Ohey
    - Septembre-Novembre : Travaux effectués sur ces sites :
        - Assesse (Baive) Curage et creusement de mares, organisation d'un chantier de fauche, pose d'un nouveau panneau, plantation d'une haie.
        - Gesves (Surhuy): gyrobroyage d'une prairie de fauche emboisée.
- Réflexion sur la création d'un service trans communal d'entretien des haies
    - Réalisation d'un inventaire des machines d'entretien des haies avec les services techniques des communes, les agriculteurs et entrepreneurs communaux.
    - Essai de machines avec le service technique de Gesves.
    - Rencontre d'un fabricant Vandaele et d'entrepreneurs agricoles, d'agriculteurs et d'entreprises de réinsertion. 2 actions ont été lancées sur l'ensemble du territoire :

WALLONIA' UP

OBJECTIFS

D'un point de vue macro, l'objectif du projet est de soutenir le Gouvernement wallon dans la mise en place de sa nouvelle stratégie « Get Up Wallonia » et d'aider les entreprises impactées par la crise du coronavirus.

Au niveau des GAL participants, l'objectif principal de ce projet est de soutenir le développement économique local par la création et la mise à disposition d'un outil de financement alternatif à destination des porteurs de projets.

ACTIONS MENÉES EN 2022

Plusieurs chantiers ont été réalisés ou sont en cours

- Analyse du marché des plateformes de financement alternatif
- Analyse légale et réglementaire
- Analyse techniques des solutions existantes
- Définition d'un business model et d'une charte de valeurs avec les partenaires
- Définition d'un business model aletrnatif à celui initialement imaginé

- Réalisation d'une nouvelle analyse de marché
- Tests de scénarios et réalisation d'un nouveau business plan
- Réalisation de pitchs en vue de rencontrer des potentiels bailleurs de fonds

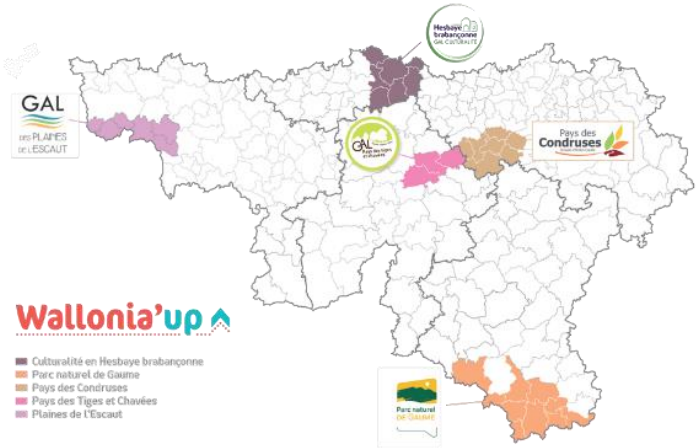

JE PROTÈGE L'EAU DE WALLONIE (FINANCEMENT SPGE)

OBJECTIFS

Le projet « Je Protège l'Eau de Wallonie » est un projet mené par 3 partenaires pour le compte de la coopérative « Nos Agriculteurs, Notre Eau » : le GAL, l'UNAB et le Collège des Producteurs. Le projet est financé par la SPGE (appel à projets).

L'objectif général du projet est double :

- Protéger la ressource en eau en agissant sur la suppression progressive des pesticides chimiques de synthèse, la gestion des nitrates et la consommation en eau raisonnée.
- Assurer une juste rémunération à l'agriculteur qui s'engage dans la démarche.

ACTIONS MENÉES EN 2022

Le travail réalisé jusqu'ici a permis de valider la proposition de valeur présentée aux producteurs : il est possible de cultiver autrement afin de préserver la ressource en eau. Les efforts à consentir pour répondre au niveau 1 du cahier des charges JPEW sont minimes et ne mettent pas en péril les résultats agronomiques et financiers de la culture considérée.

Cependant, l'adhésion stricte au cahier des charges JPEW est plus compliquée sur le long terme. L'équipe a identifié les raisons suivantes :

- nécessité de programmer des changements de plans de culture à longue échéance
- perspective du contrôle contraignante
- lien avec le cahier des charges du Prix Juste Producteur
- complexité des filières impliquant de nombreux acteurs

Le développement de nouvelles filières surtout pour les grandes cultures reste un travail qui nécessite du temps et ce d'autant plus si l'on vise l'engagement volontaire d'acteurs sur le long terme.

C'est pourquoi en ce début de 3eme année d'actions, l'équipe a entamé une réflexion en profondeur afin de proposer une nouvelle stratégie de développement du projet JPEW. Un élargissement du territoire initial s'est avéré nécessaire pour atteindre l'objectif d'amélioration de la qualité des eaux. Travailler à une échelle territoriale plus large faciliterait le démarchage auprès des acheteurs/transformateurs des filières de grandes cultures, et donc l'application du cahier des charges sur une plus grande SAU.

Le résultat de ces réflexions a été présenté à la SPGE à l'occasion d'échanges informels au cours des mois de mars et avril. Plusieurs stratégies ont été présentées et discutées.

Les discussions et réflexions ont abouti à la décision de travailler sur l'élaboration d'une méthodologie de mise en œuvre de contrats de nappe en région wallonne ainsi que plus spécifiquement du contrat de la nappe de la masse d'eau des Calcaires et Grès du Condroz (RWM021). Pour la mi-septembre 2023, l'équipe vise à développer un programme d'actions pertinent sur cette masse d'eau ;

Actions concrètes :

- Organisation Comités d'accompagnement et suivi administratif
- Reprise de la marque par le Collège des Producteurs (démarches initiées)
- Suivi bilan financier des partenaires du projet
- Bilan financier de la coopérative en vue de sa dissolution courant 2023 – tenue CA et AG en partenariat avec le président
- Développement méthodologie d'un contrat de nappe – liste acteurs/ gestionnaires ressource en eau –rédaction diagnostic vulgarisation – tableau de mesures par thématiques
- Organisation des premières concertations entre gestionnaires de l'eau pour co-construire la méthodologie (GALs – Contrats de Rivière – SPW MESO – Protect'eau et Natagriwal)
- Initiation d'un cadastre des actions déjà mises en œuvre
- Orge brassicole : plusieurs réunions avec agris intéressés en collaboration avec le Cepicop + bilan de la prospection développement de filière
- Silphie : Collaborations Protect'eau – CIPF – mise en place et suivi d'une parcelle d'essai de silphie chez Biospace -aide ponctuelle pour semis, désherbage manuel. Participation rédaction panneau didactique
- Maraichage : poursuite accompagnement maraicher d'Ohey (Jardin de Vertumne) – suivi APL – analyses de sol – soutien commercial à la vente de la production d'oignons et d'ail (marketing – relations commerciales – démarchage PMS) + finalisation essais de désherbage alternatifs - analyse de résultats et rédaction rapport final pour diffusion + présence JPEW (portes ouvertes)
- Participation élaboration Charte de concertation agriculture à l'initiative d'Aquawal
- Rédaction articles de presse, presse agricole et locale

- Présence sur les réseaux sociaux (Mon Condroz - FB – site internet)
- Organisation évènements :
  - 10 mai 22 : Autonomie fourragère chez Guillaume Fastré à Assesse – en collaboration avec Fourrages-mieux asbl
  - 01 juin 22 : Visite des essais de désherbage alternatif chez P. Lhoas à Ohey
  - 04 nov 22 : Apéro Rural sur le pâturage des intercultures par les ovins chez Antoine Mabille – Tonglet à Gesves
- Présentation du projet JPEW à l'occasion d'événements divers
  - Journée AQUAWAL – charte de concertation
  - AG du GAL Pays des Condruses

- Participation séances d'infos ou visites de terrain (Comptoir innovation sur l'eau – journée débouchés Biowallonie – Journée Campus Arlon ULiège – Gérer l'agriculture avec moins d'eau et de pesticides : les promesses de l'agriculture de précision – Réunion Orge à la Préale – « 30 % de bio en 2030 » par Biowallonnie - Inauguration des Contrats de Captages SPGE – Journée Bio à Genappes – Visite des essais céréales du CRA-w à Ohey - Journée résultats Projet PlanBee NatPro
- Collaborations autres projets (Dipros – projets Agricoles GALs - PNCC – Festival de l'alimentation - Autonomie des fermes – BiEauLogique - Res'Eau…)

POLLEC (POLITIQUE LOCALE ENERGIE CLIMAT)

OBJECTIFS

Les communes du territoire ont ratifié la Convention des Maires, qui est une initiative européenne qui rassemble les autorités locales dans la lutte contre les changements climatiques et la promotion de l'énergie durable.

Les 3 piliers de cette convention sont :

- Atténuer les changements climatiques
- S'adapter à ses effets
- Donner accès aux citoyens à une énergie sûre, durable et abordable.

L'objectif commun est de réduire d'au moins **55% les émissions de CO_2 à l'horizon 2030** par rapport à l'année de référence 2006.

Pour y arriver, le GAL soutient les communes de son territoire dans la mise en œuvre de leur **P**lan d'**A**ctions **E**nergie **D**urable **C**limat (**PAEDC**), en collaboration avec les citoyens et les acteurs locaux.

Le PAEDC :

- Établit le bilan des émissions de CO_2
- Met en avant les sources principales d'émissions et le potentiel de réduction
- Définit les objectifs de réduction globaux et des actions globales par secteur.

ACTIONS MENÉES EN 2022

- L'action principale consiste à apporter un service de soutien aux communes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des PAEDC. Ceci passe notamment par la présentation et la formation aux différents outils fournis par la Convention des maires régionale (outil POLLEC, Adapte ta Commune,…), l'aide à la définition/suggestion des actions à intégrer dans les PAEDC et leurs indicateurs de suivi, l'accompagnement à la mise en place d'un comité de pilotage citoyen et d'une équipe POLLEC interne dynamique, la transmission des bonnes pratiques et des opportunités, la mise en réseau, la recherche des solutions aux problèmes transversaux, …
- Le coordinateur Pollec Supracommunal (CPS) est également la 1ère ligne pour les demandes et questions des coordinateurs Pollec communaux (CPC) par rapport à la Convention des Maires régionale.
- Le CPS a également organisé en collaboration avec le BEP le Comité d'accompagnement annuel des CPC de la Province de Namur.
- Participation à la formation de réseau d'accompagnement des coordinateurs SUPRA (CPS), ayant pour but d'utiliser les outils d'intelligence collective pour dynamiser la dynamique Pollec sur le territoire wallon et assurer un accompagnement de qualité de l'ensemble des CPC.
- Semaine mobilité : état des lieux des projets de chaque commune, mise en place de la coordination des actions, élaboration d'un projet commun sur le territoire du GAL, organisation d'un atelier de réparation vélo dans chaque commune durant la semaine, d'une soirée ciné-débat et d'une balade à vélo autour du ViciGAL.
- Participation aux projets transversaux du GAL sur l'énergie, tels que la plateforme de séchage/criblages de plaquettes de bois et le sentier didactique.
- Ateliers de préparation de l'appel POLLEC 2022 avec la Convention des Maires régionale.
- Présences aux différentes commissions citoyennes du territoires liés au climat et à la mobilité.

ALIMENTATION DURABLE

OBJECTIFS

Le projet « Alimentation Durable » vise à mettre en place un lieu de concertation pour faciliter la transition vers une alimentation durable sur notre territoire. Dans le jargon wallon, cet organe est appelé Conseil de Politique Alimentaire (CPA). Il s'agit d'une structure de gouvernance collaborative rassemblant des acteurs d'un même territoire représentant les différentes facettes du système alimentaire de la fourche à la fourchette.

Le but ? Coconstruire une politique alimentaire territoriale pour un lendemain plus soutenable ! Celui-ci s'inscrit dans le contexte de la stratégie *Manger Demain* de la région Wallonne.

ACTIONS MENÉES EN 2022

- Diagnostic du système alimentaire du territoire consolidé avec celui du Parc Naturel
- Définition du cadrage de ce nouvel organe matérialisée dans une charte d'engagement
- Séance d'information et appel à candidature publique du 22 avril au 12 mai 2022
- Constitution du CPA Cœur de Condroz avec 18 membres représentatifs du système alimentaire du territoire. Composition disponible sur le site
- Première rencontre en juin pour amorcer une membrane de confiance permettant les prochains ateliers de co-construction et pour partager la série d'outils à leur disposition (diagnostic, espace de travail partagé, contexte wallon …)
- Organisation de la 1e édition du Festival Nourrir le Cœur de Condroz (16-26 juin 2022)
- 2 rencontres de travail en septembre et en novembre pour travailler sur les enjeux du territoire (faiblesses, cause, enjeux, objectifs).
- Rencontre réseautage de porteurs de projets alimentaires collectifs (coopératives, filières, fermes agroécologiques diversifiées ...)
- Rencontres-Ateliers et de réseautage organisés par la Cellule Manger Demain entre les différents projets de CPA en Wallonie
- Facilitation des projets filières
- Synchronisation et collaboration avec les projets agroalimentaires des 2 GALs : vision commune
- Mise en place d'outils collaboratifs facilitateurs
- Veille & relais entre acteurs et projets ; courroie de transmission entre la Wallonie et le territoire, les bassins voisins et entre projets du territoire
- Veille sur les opportunités des appels à projet pour les différents acteurs du territoire
- Collaboration avec UNamur pour des modes de gouvernance innovantes, agiles et efficaces

- Partage expériences avec d'autres territoires
- Soutien aux cantines avec la mise en relation avec les aides disponibles (mode réactif)
- Participation aux réflexions de nouveaux projets en lien avec l'alimentation
- Mise à jour des pages en lien avec les projets agroalimentaires permettant une vue d'ensemble
- Présence sur les réseaux sociaux (FB – site internet)